L'Institut wallon de l'évaluation,
de la prospective et de la statistique

Wallonie
iweps

2018

GENRE

ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES EN WALLONIE

CAHIER
3

Photographie statistique
Enseignement

COLOPHON

Co-directrices de publication :

Síle O'Dorchai
(Directrice scientifique - Direction «Recherche et Evaluation», IWEPS)

Rébécca Cardelli
(Responsable de projet - Direction «Recherche et Evaluation», IWEPS)

Auteures :

Claire Dujardin (Chargée de recherche - Direction «Recherche et Evaluation», IWEPS)

Christine Mainguet (Chargée de recherche - Direction «Données et Indicateurs», IWEPS)

IWEPS

Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique

Route de Louvain-La-Neuve,2
5001 BELGRADE - NAMUR

Tel : 081 46 84 11

Fax : 081 46 84 12

https://www.iweps.be

info@iweps.be

Éditeur responsable : **Sébastien Brunet**
(Administrateur général, IWEPS)

Mise en page : **Aurélie Hendrickx**
(Chargée de communication, IWEPS)

Création graphique : **Deligraph** (http://deligraph.com)

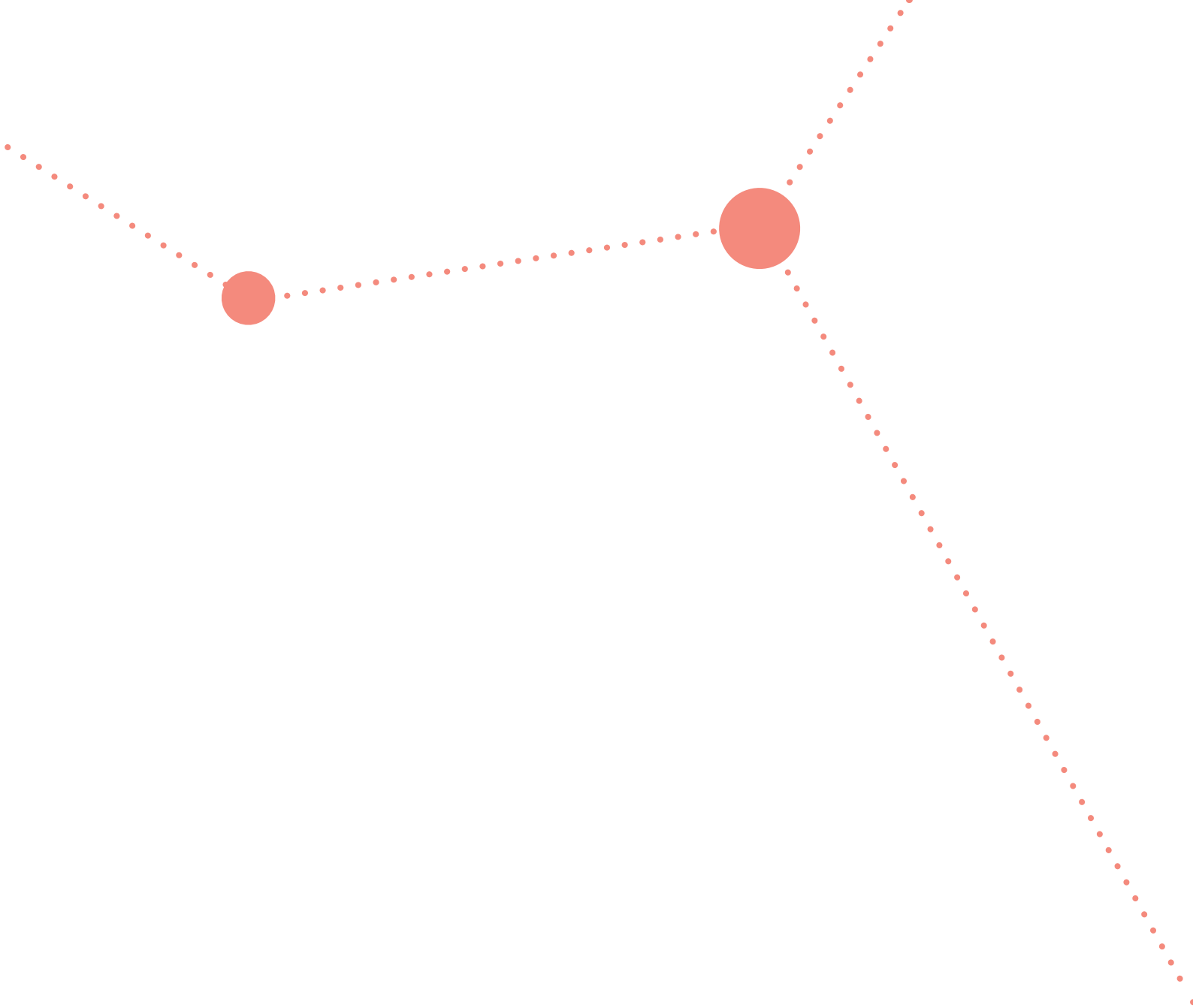

TABLE DES MATIÈRES

12 **NIVEAU DE DIPLÔME DE LA POPULATION**

12. Niveau de diplôme le plus élevé obtenu
16. Transition école - vie active

20 **ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ORDINAIRE**

21. Degrés, formes et secteurs suivis dans l'enseignement secondaire ordinaire
26. Parcours dans l'enseignement secondaire ordinaire
29. Résultats de l'enseignement secondaire ordinaire

34 **ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ**

36 **FORMATION À L'IFAPME**

36. Formations suivies à l'IFAPME
38. Apprentissage
40. Formations de chef d'entreprise

42 **ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

44. Taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur
46. Enseignement non universitaire : vue d'ensemble
48. Enseignement universitaire : vue d'ensemble
50. Domaines et catégories d'études dans l'enseignement supérieur
56. Résultats dans l'enseignement supérieur

64 **EDUCATION ET FORMATION CONTINUE DES ADULTES ET ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

64. Education et formation continue des adultes
66. Enseignement de promotion sociale

74 **BIBLIOGAPHIE**

INTRODUCTION

Cette troisième publication de la série « Egalité des Femmes et des Hommes en Wallonie » porte sur le positionnement des hommes et des femmes dans le système éducatif. Dans la mesure du possible, les données se rapportent aux personnes domiciliées en Wallonie, ou scolarisées en Wallonie. Les différents chapitres passent systématiquement en revue les étapes de la formation initiale, du secondaire au supérieur, en intégrant les formations en alternance, pour comparer, par domaine d'étude, les volumes et répartitions entre les hommes et les femmes. Une dernière partie décrit de la même manière la situation dans l'enseignement de promotion sociale.

L'étude démarre par un bilan du niveau de diplôme le plus élevé obtenu par les adultes wallons.

Alors que le niveau de qualification des citoyens wallons a augmenté au fil du temps, cette évolution est plus marquée pour les femmes que pour les hommes. En 2009, 33% des femmes et 28% des hommes de 25 à 64 ans avaient un diplôme de l'enseignement supérieur contre 38% des femmes en 2016 et 31% des hommes de cette même tranche d'âge.

L'élévation générale, au cours du temps, du niveau de diplôme en Wallonie et le remplacement progressif de générations peu diplômées ressortent davantage encore lorsque l'analyse est ventilée par catégorie d'âge. La nouvelle génération est une génération plus qualifiée que la précédente, surtout chez les femmes. C'est en particulier chez ces dernières que l'on assiste à un remplacement de générations peu diplômées par une génération de jeunes femmes diplômées. Si les hommes étaient autrefois proportionnellement plus nombreux que les femmes à obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur, c'est maintenant l'inverse : en-dessous de 60 ans, la part de diplômés de l'enseignement supérieur est plus élevée pour les femmes.

Si la structure des qualifications diffère légèrement selon les régions (graphique 1.2), le niveau de diplôme des femmes est plus élevé que celui des hommes quelle que soit la région.

Les qualifications restent un déterminant clé pour trouver un emploi, le taux d'emploi étant plus important pour les jeunes sortis avec un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ou plus. Néanmoins, les statistiques montrent que l'effet du niveau de diplôme sur le statut d'activité diffère selon le sexe : les jeunes femmes peu diplômées rencontrent plus de difficultés sur le marché de

l'emploi que les jeunes hommes peu diplômés.

Le niveau secondaire : des parcours différents selon le sexe.

Au deuxième degré de l'enseignement secondaire, on note une présence plus importante des garçons dans l'enseignement professionnel (57% de garçons), et dans l'enseignement technique de transition (58%) et de qualification (52%). Les filles sont quant à elles plus nombreuses dans l'enseignement général (53% de filles pour 47% de garçons). Ces différences garçons-filles sont restées relativement stables au cours de la dernière décennie.

Outre les formes d'enseignement, ce sont les options de base qui sont différentes pour les filles et les garçons. Dans l'enseignement général, les filles sont plus nombreuses à s'inscrire dans des options « littéraires » (latin, grec) et en sciences sociales, tandis que les garçons sont plus nombreux dans les options « math 6 heures », « sciences 5 heures ou plus » et « éducation physique ». Au sein des formes techniques et professionnelles, les « services aux personnes » comptent 78% de filles et l'habillement, où les élèves sont moins nombreux, 93%. A l'opposé, les garçons représentent la quasi-totalité des élèves inscrits dans les secteurs de la construction et de l'industrie (98%).

Une analyse genrée de l'enseignement permet également de souligner que la question du retard scolaire est une question qui concerne plus particulièrement les garçons que les filles. C'est parmi les garçons que les taux de retard scolaire sont les plus importants, et ce, à toutes les étapes de la scolarité (graphique 2.5). Les différences entre garçons et filles sont faibles au début de la scolarité, mais toujours à l'avantage des filles puisque 83% d'entre elles sont à l'heure en 6ème primaire, contre 80% des garçons. Les différences augmentent au fur et à mesure du parcours scolaire. En effet, en 3ème secondaire (toutes formes d'enseignement confondues), 58% des filles sont à l'heure, contre 49% des garçons ; en 5ème secondaire, 47% des filles sont à l'heure, pour à peine 37% des garçons.

Les garçons sont plus nombreux à abandonner l'enseignement avant d'avoir obtenu un titre d'enseignement secondaire (graphique 2.6). Les taux d'obtention d'un certificat de fin d'études secondaires sont plus élevés pour les filles que pour les garçons.

Les formations de l'IFAPME sont majoritairement suivies par des hommes (graphique 4.1), mais les femmes sont majoritaires

dans quelques secteurs comme le commerce, les soins aux personnes, les métiers du secteur des animaux ou l'action sociale. Des différences selon le sexe se marquent également dans l'enseignement spécialisé. La proportion de garçons inscrits dans l'enseignement spécialisé est plus élevée que la proportion de filles, et ce quel que soit l'âge (graphique 3.1). Ainsi, les garçons représentent 64% des jeunes wallons scolarisés dans l'enseignement spécialisé. Par ailleurs, on fera remarquer que l'orientation vers l'enseignement spécialisé est en constante augmentation au cours de la dernière décennie. En 2014-2015, ce sont environ 32000 élèves qui fréquentent cette forme d'enseignement : soit 4,7% des jeunes garçons et 2,7% des filles résidant en Wallonie.

L'enseignement supérieur : malgré la ségrégation, horizontale (entre domaines d'étude) et verticale (dans la hiérarchie des postes universitaires), l'écart de performances se creuse de plus en plus en faveur des filles.

Les femmes sont maintenant majoritaires parmi les étudiants de l'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et ce, quel que soit le type d'enseignement. Cela n'a pas toujours été le cas car dans les années 90, les hommes étaient encore légèrement majoritaires. Depuis, la population féminine a quasiment doublé dans l'enseignement supérieur. Ainsi, pour l'année académique 2014-2015, on compte environ 106.000 femmes pour 80.000 hommes scolarisés à ce niveau en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les femmes et les hommes ne se répartissent pas de la même manière au sein des différents types d'enseignement supérieur (graphique 5.2bis). Les femmes, globalement plus nombreuses que les hommes, sont plus présentes dans le supérieur non universitaire de type court (43% des femmes et 36% des hommes), tandis que les hommes sont plus présents dans le supérieur non universitaire de type long (10% des femmes pour 13% des hommes) ou l'universitaire (47% des femmes pour 52% des hommes). Notons que la croissance du nombre d'étudiants a surtout été marquée dans l'enseignement supérieur non universitaire.

Une forte ségrégation horizontale persiste dans l'enseignement supérieur : c'est au niveau des domaines d'études, quel que soit le type d'enseignement supérieur, que des différences se marquent entre les sexes.

Dans l'enseignement supérieur de type court, parmi les étudiants domiciliés en Wallonie, les femmes sont majoritaires dans

* Il s'agit des derniers chiffres disponibles.

la quasi-totalité des catégories d'études, en particulier dans les catégories paramédicale (82% de femmes) et pédagogique (70% de femmes) où le nombre d'étudiants est important (graphique 5.5). Dans une autre catégorie qui compte aussi un nombre important d'étudiants, la catégorie économique, par contre, la répartition hommes/femmes est équilibrée (49% de femmes). Les hommes sont majoritairement inscrits dans la catégorie technique (86% d'hommes).

Dans l'enseignement supérieur de type long, fréquenté par 16% du total des étudiants de l'enseignement supérieur non universitaire domiciliés en Wallonie, c'est dans la catégorie technique que la répartition est la plus inégale entre hommes et femmes : 91% des étudiants inscrits dans cette section, qui est parmi les plus fréquentées de l'enseignement supérieur de type long, sont des hommes (graphique 5.7). A l'inverse, les femmes sont majoritaires dans les catégories Social (74%) et Traduction interprétation (70%).

Les femmes sont également plus nombreuses que les hommes à suivre des cours dans les universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ici aussi, les répartitions hommes/femmes varient cependant selon les domaines d'étude (graphique 5.9). Ainsi, si l'on se réfère aux domaines qui attirent le plus d'étudiants, on peut relever que 60% des étudiants inscrits en sciences médicales sont des femmes ; les proportions s'inversent en sciences économiques et de gestion (62% d'hommes). Si les femmes sont majoritaires dans la plupart des domaines d'études à l'université, les différences sont surtout marquées en sciences psychologiques et pédagogiques (79% de femmes), en langues et lettres (75% de femmes), en sciences vétérinaires (72% de femmes), en information et sciences de la communication (68% de femmes) et en sciences biomédicales et pharmaceutiques (68% de femmes également). A l'inverse, les hommes sont largement majoritaires dans les sciences de l'ingénieur (80% d'hommes) et les sciences (66% d'hommes).

Enfin, le phénomène du ww« tuyau percé » reste bel et bien présent dans l'enseignement supérieur. Ainsi dans le supérieur universitaire, les femmes sont majoritaires parmi les inscrits dans la plupart des masters mais sous-représentées dans les formations doctorales et doctorats avec thèse, sauf en sciences de la santé (graphique 3 en annexe).

Comme dans le secondaire, dans le supérieur, les femmes

réussissent mieux que les hommes.

L'entrée dans l'enseignement supérieur est un cap crucial dans le parcours scolaire. Les taux de réussite sont particulièrement faibles la première année. De manière générale, les femmes réussissent mieux que les hommes ce passage (graphique 5.12). Les écarts entre sexes sont surtout marqués dans les Hautes Ecoles : le taux de réussite des femmes en première année du type long est de 43% contre 28% chez les hommes.

Dans le supérieur de type court, même constat : le taux de réussite des femmes est de 45% contre 31% chez les hommes. Les écarts entre femmes et hommes se réduisent dans l'enseignement universitaire où le taux de réussite des femmes est de 38% contre 34% chez les hommes.

Dans l'enseignement supérieur, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à obtenir un diplôme…

Beaucoup d'étudiants ne terminent pas leurs études supérieures. Si l'on porte une attention sur la répartition par sexe des étudiants qui obtiennent un diplôme au terme de leurs études, on constate qu'entre 2004-2005 et 2013-2014, la part des femmes a augmenté pour tous les types de diplômes.

Durant cette période, le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur de type court est passé de 12 679 à 13 845 soit une augmentation de 9% (2,2% pour les hommes et 13,1% pour les femmes ; voir graphique 5.14). Les femmes représentent 2/3 des diplômés de ce type d'enseignement. Durant la même période, le nombre de diplômés du 2ème cycle dans les universités est passé de 7 732 à 10 479, soit une augmentation de 35% (30,5% pour les hommes et 39,4% pour les femmes).

Dans l'enseignement supérieur hors université de type long, la répartition diplomé-e-s s'est inversée et là aussi, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à obtenir un diplôme (comme c'est le cas dans les deux autres formes d'enseignement supérieur).

La formation continue : C'est la faiblesse de la participation plutôt que les différences de genre qui inquiète.

Le taux de participation des adultes à l'éducation et à la formation peut être estimé à partir des données de l'Enquête sur les Forces de Travail. Ce taux est très faible (5,7% pour la Wallonie en 2016), notamment car dans cet indicateur seules les activités d'enseignement

et de formation ayant eu lieu durant les 4 semaines précédant l'enquête sont prises en compte. Les taux de participation à la formation des hommes et des femmes sont fort semblables : 5,5% pour les hommes, 5,9% pour les femmes.

La différence la plus importante s'observe pour la population au chômage, le taux de participation à la formation étant nettement plus élevé pour les femmes au chômage que pour les hommes (9,8% pour les femmes contre 5,6% pour les hommes)

L'enseignement de promotion sociale : les tendances générales se confirment, malgré des différences de volumes et de répartition sectorielle, les femmes réussissent mieux.

Enfin, dans l'enseignement de promotion sociale, qui est organisé au niveau secondaire et supérieur pour un public qui n'est plus soumis à l'obligation scolaire, une part plus importante des inscriptions au niveau secondaire concerne des femmes (55% au niveau du secondaire inférieur, 67% au niveau du secondaire supérieur). Dans l'enseignement supérieur de type court, la parité est presque atteinte avec 52% des inscriptions concernant des femmes. Dans l'enseignement supérieur de type long, seulement 9% des inscriptions concernent des femmes. Cette prépondérance masculine s'explique par le fait que le cursus le plus représenté est le master en sciences de l'ingénieur industriel. Encore une fois, les différences hommes / femmes ne se marquent pas seulement dans les volumes d'inscriptions ; elles apparaissent aussi lorsqu'on envisage leur répartition entre secteurs, et ce aux différents niveaux d'enseignement. Globalement, les femmes sont deux fois plus nombreuses (66%) que les hommes parmi les personnes qui obtiennent un titre authentifié par l'enseignement de promotion sociale.

REMERCIEMENTS

Nos plus vifs remerciements vont à :

- Jean-François Bister, Conseiller économique et social, Cellule de pilotage de l'Enseignement de promotion sociale, Service général de l'Enseignement de Promotion sociale, de l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit et de l'Enseignement à distance, Direction générale de l'enseignement non-obligatoire et de la recherche scientifique, Administration générale de l'Enseignement, Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

- Nathalie Jauniaux, Directrice du service Etudes et Statistiques, Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur – ARES

- Dominique Lafontaine, Professeure ordinaire, Directrice du Service d'Analyse des Systèmes et des Pratiques d'Enseignement (aSPe), Université de Liège

- Benoit-Xavier Lambert, Responsable informatique, en charge des statistiques, Conseil des recteurs (CRef)

- Brigitte Morue, Attachée, Service des indicateurs de l'enseignement, Service général du Pilotage du Système éducatif, Administration générale de l'Enseignement, Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

- Marie-Anne Noël, Experte, Département des Systèmes d'Information, Veille et Partenariats, Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises (IFAPME)

Ce travail a été réalisé dans le cadre de l'accord de collaboration dit de «synergies statistiques» conclus avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, entré en vigueur le 8 octobre 2009 via décret. Cet accord vise notamment à réaliser des analyses sur des thématiques qui sont transversales aux compétences de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

SOURCES DE DONNÉES, COUVERTURES GÉOGRAPHIQUE ET TEMPORELLE

Dresser un portrait du niveau de diplôme de la population et du recours à l'enseignement et à la formation, que ce soit selon l'angle du genre ou selon d'autres axes d'analyse, requiert de combiner plusieurs sources de données. Selon la sous-thématique analysée, la disponibilité des données et la périodicité de leur mise à jour varient en fonction des sources et des organismes producteurs, ce qui entraîne des différences de couvertures géographiques ou temporelles.

Les statistiques sur le niveau de diplôme de la population et sur la transition école-vie active (section 1) sont tirées de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT) organisée par la Direction générale Statistique du SPF-Economie ; de même que les statistiques sur le recours à l'éducation et à la formation continue (section 6.1). L'année la plus récente disponible est 2016. Ces statistiques sont disponibles par région et concernent l'ensemble de la population domiciliée en Belgique (qu'elle ait ou non été scolarisée en Belgique). Notez que dans la plupart des graphiques, les données sont arrondies à l'unité, ce qui peut expliquer des différences entre une case du graphique et la somme de ses composantes.

Les statistiques sur l'enseignement secondaire ordinaire (section 2) et spécialisé (section 3) proviennent de l'Administration générale de l'Enseignement (Service général de Pilotage du Système éducatif). Elles sont disponibles pour l'année scolaire 2014-2015 et concernent les élèves scolarisés dans un établissement d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles (tous réseaux confondus, qu'ils soient domiciliés ou non en Belgique). Dans la mesure du possible, les élèves domiciliés en Wallonie ont été isolés, afin de représenter au mieux la situation wallonne. Cela n'a pas été possible pour les statistiques relatives à la certification, qui portent sur les élèves fréquentant un établissement d'enseignement localisé en Wallonie, quel que soit leur lieu de domicile. Par ailleurs, les élèves domiciliés en Wallonie et scolarisés dans d'autres systèmes d'enseignement (écoles privées, enseignement de la communauté flamande, enseignement à l'étranger, etc.) ne sont pas pris en compte.

Les statistiques sur la formation en alternance (section 4) proviennent des bases de données de l'IFAPME. Elles sont relatives à l'ensemble des inscriptions au 31 décembre 2014 (année scolaire 2014-2015).

Les statistiques sur l'enseignement supérieur (section 5) proviennent, d'une part, de l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES) pour

l'enseignement supérieur non universitaire, Hautes Ecoles (HE) et Ecoles Supérieures des Arts (ESA) (base de données Saturn), et d'autre part, du Conseil des Recteurs des Institutions universitaires francophones (CRef) pour l'enseignement supérieur universitaire. L'année la plus récente disponible est l'année scolaire 2014-2015 pour les données d'ensemble (données non détaillées par domaine), 2014-2015 pour les données détaillées sur l'enseignement supérieur non universitaire et 2013-2014 pour les données détaillées sur l'enseignement supérieur universitaire (situation au 1er décembre 2013). Par ailleurs, pour ces dernières, il n'est pas possible d'isoler dans les analyses sectorielles les élèves domiciliés en Wallonie. Les options suivantes ont donc été prises : (a) les statistiques d'ensemble (supérieur hors université - SHU + supérieur universitaire - SU) sont présentées pour l'année scolaire 2014-2015 et pour l'ensemble des étudiants, quel que soit le lieu de domicile des élèves; (b) les statistiques détaillées pour le SHU portent sur l'année scolaire 2014-2015 pour les étudiants domiciliés en Wallonie ; (c) les statistiques détaillées pour le SU portent sur l'année scolaire 2013-2014 pour l'ensemble des étudiants, quel que soit leur lieu de domicile.

Enfin, les statistiques sur l'enseignement de promotion sociale (section 6.2), de niveau secondaire et supérieur, sont relatives à l'année scolaire 2014-2015. L'enseignement de promotion sociale étant organisé sur une base modulaire, une même personne peut s'inscrire à plusieurs unités d'enseignement la même année. Une unité d'enseignement est constituée d'un cours ou d'un ensemble de cours qui sont regroupés parce qu'ils poursuivent des objectifs communs et constituent un ensemble pédagogique cohérent d'acquis d'apprentissage susceptible d'être évalué et validé. Le comptage des inscriptions se fait au premier dixième de l'unité d'enseignement. Ce moment est défini en fonction des dates d'ouverture et de fermeture de l'unité d'enseignement considérée. Les données ont été fournies par la Cellule de pilotage de l'Enseignement de Promotion Sociale de l'administration générale de l'Enseignement. Elles se rapportent aux inscriptions dans les établissements situés en Wallonie, quel que soit le lieu de domicile des élèves, sauf pour les répartitions par secteur dans l'enseignement supérieur où l'analyse a été menée au niveau de l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

1. NIVEAU DE DIPLÔME DE LA POPULATION

1.1. Niveau de diplôme le plus élevé obtenu

En Wallonie, en 2016, 10% des personnes âgées de 25 à 64 ans n'ont pas de diplôme ou au maximum un diplôme de l'enseignement primaire, 18% sont diplômées de l'enseignement secondaire inférieur, 37% de l'enseignement secondaire supérieur, 35% ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur. Le niveau de diplôme des femmes est plus élevé que celui des hommes, puisque 38% des femmes âgées de 25 à 64 ans ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur, pour 31% des hommes de cette même tranche d'âge (graphique 1.1). Si le niveau de diplôme a progressivement augmenté au fil du temps, cette évolution est plus marquée pour les femmes que pour les hommes, puisqu'en 2009, 33% des femmes et 28% des hommes de 25 à 64 ans avaient un diplôme de l'enseignement supérieur.

La répartition des niveaux de diplôme selon la catégorie d'âge illustre cette élévation au cours du temps du niveau de diplôme en Wallonie et le remplacement progressif de générations peu diplômées. La part des personnes diplômées au maximum de l'enseignement secondaire inférieur est faible (moins d'un quart) chez les moins de 45 ans, mais dépasse les 40% chez les 60 ans et plus, tandis que les diplômés de l'enseignement supérieur sont proportionnellement plus nombreux parmi les tranches d'âge les plus jeunes[1]. C'est principalement chez les femmes que cette augmentation est marquée. En effet, la part de diplômés de l'enseignement supérieur oscille autour des 45% pour les femmes âgées de 25 à 44 ans, tandis qu'elle ne dépasse pas les 25% pour les femmes âgées de 60 ans et plus. L'écart entre les 30-34 ans et les 75 ans et plus atteint ainsi 33 points de pourcentage pour les femmes (avec respectivement 43% et 10% de diplômées de l'enseignement supérieur), pour seulement 14 points pour les hommes (36% et 22% de diplômés de l'enseignement supérieur). En définitive, si les hommes étaient autrefois proportionnellement plus nombreux que les femmes à obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur, c'est maintenant l'inverse, puisque, en-dessous de 60 ans, la part de diplômés de l'enseignement supérieur est plus élevée pour les femmes. Comme on le verra dans la partie relative à l'enseignement supérieur (section 5), les femmes sont globalement plus nombreuses que les hommes à avoir un diplôme de l'enseignement supérieur de type court.

La part de faiblement diplômés (c'est-à-dire les personnes diplômées au maximum de l'enseignement secondaire) parmi les 25-64 ans est fort proche pour les femmes et les hommes résidant en Wallonie.

[1] Notons que la part légèrement plus faible des personnes diplômées de l'enseignement supérieur parmi les 25-29 ans s'explique par le fait que certains n'ont pas encore terminé leurs études.

Cependant, des différences s'observent selon l'âge : parmi les générations plus âgées, les taux de faiblement diplômés sont plus élevés chez les femmes (49% des hommes et 59% des femmes de 70 à 74 ans), tandis que l'inverse s'observe chez les jeunes générations, puisque ce sont cette fois les hommes qui sont plus fréquemment détenteurs au maximum d'un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur (25% des hommes et 18% des femmes de 25 à 29 ans).

La structure des qualifications diffère légèrement selon les régions (graphique 1.2). La part des faiblement diplômés est en effet plus faible en Flandre, tandis que la part de diplômés de l'enseignement supérieur y est plus élevée (38%). Notons également la part plus importante des diplômés de l'enseignement supérieur pour la Région de Bruxelles-Capitale (qui atteint 44%). Quelle que soit la région, le niveau de diplôme des femmes est plus élevé que celui des hommes, mais l'ampleur de ces écarts diffère selon les régions. Ainsi, c'est en région bruxelloise que les écarts observés entre les hommes et les femmes sont les plus faibles (46% des femmes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur, contre 42% des hommes), et en Flandre qu'ils sont les plus importants.

Graphique 1.1. Niveau de diplôme le plus élevé obtenu par la population wallonne, en fonction de l'âge et du sexe, en 2016

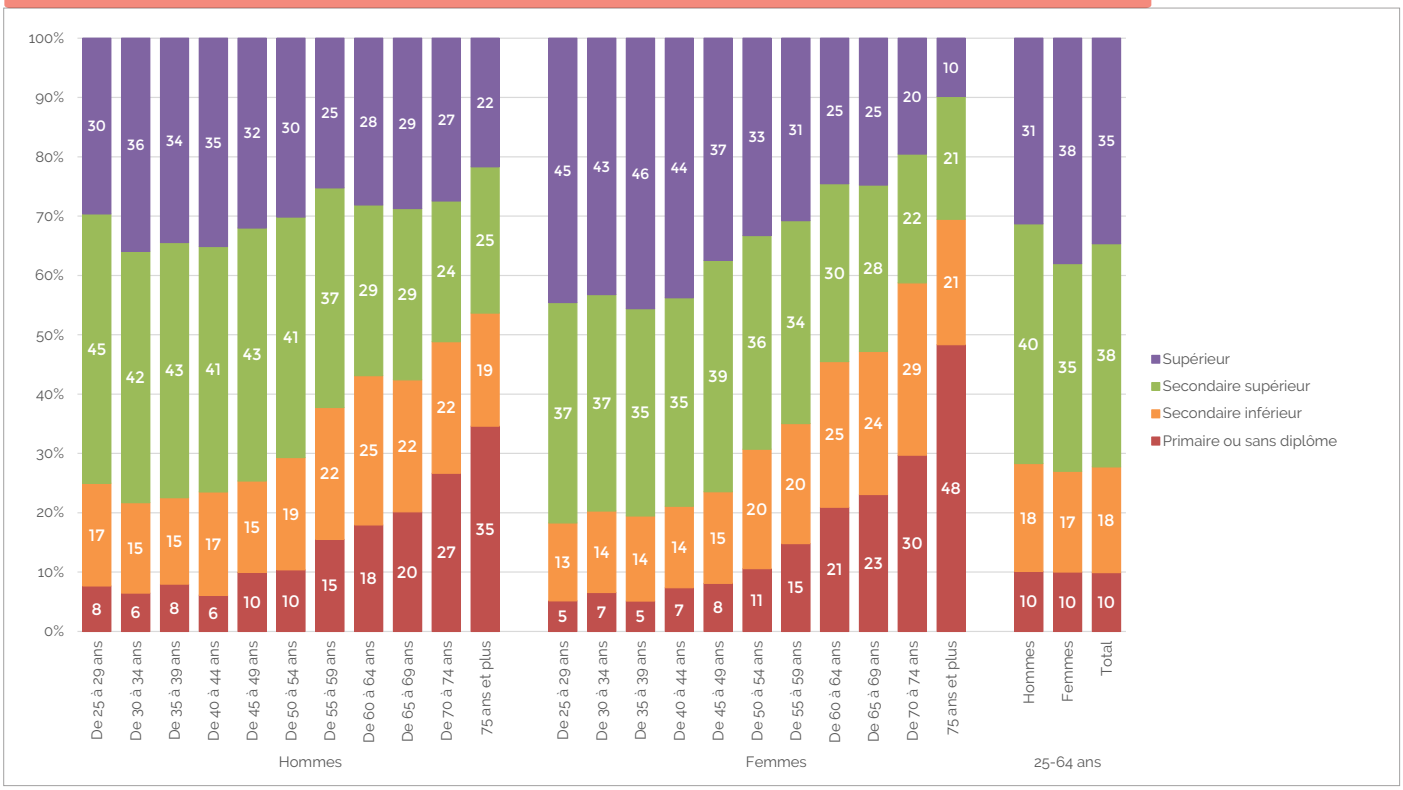

Source : SPF Economie / Direction générale Statistique – Enquête sur les Forces de Travail, 2016

Graphique 1.2. Répartition des adultes de 25 à 64 ans selon le niveau de diplôme le plus élevé obtenu, en fonction du sexe et de la région, en 2016

Source : SPF Economie / Direction générale Statistique – Enquête sur les Forces de Travail, 2016

Les pyramides des âges selon le niveau de diplôme illustrent d'une autre manière les différences dans la structure des qualifications, en comparant les volumes de personnes concernées aux différentes catégories d'âge selon le sexe (graphique 1.3).[2] Ainsi, les personnes diplômées de l'enseignement primaire au maximum ou de l'enseignement secondaire inférieur sont essentiellement plus âgées, traduisant l'élévation du niveau de diplôme avec le temps (la base de la pyramide étant relativement étroite, tant pour les hommes que pour les femmes). Cependant, on note que les femmes peu qualifiées sont légèrement plus nombreuses que les hommes peu qualifiés parmi les tranches d'âge plus âgées (60 ans et au-delà). Les hommes peu qualifiés sont par contre légèrement plus nombreux que les femmes parmi les tranches d'âge les plus jeunes (moins de 35 ans), et ce, surtout pour les personnes diplômées de l'enseignement secondaire inférieur. La pyramide des âges des personnes diplômées de l'enseignement secondaire supérieur présente un profil plus proche de celui de l'ensemble de la population, avec un renflement au niveau des 45-64 ans. Elle est légèrement dissymétrique, les hommes étant plus nombreux que les femmes à avoir uniquement un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur, sauf dans les tranches d'âge plus âgées (60 ans et plus). A l'inverse, les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à disposer d'un diplôme de l'enseignement supérieur, sauf au-delà de 60 ans, tranches d'âge pour lesquelles les hommes diplômés de l'enseignement supérieur sont en léger surnombre.[3]

[2] Les écarts absolus entre le nombre d'hommes et de femmes pour chaque tranche d'âge et niveau de diplôme sont donnés à l'annexe 1.

[3] Notons que la structure de la population, tous niveaux de diplômés confondus, est dissymétrique pour les tranches d'âge les plus âgées, puisqu'au-delà de 60 ans, les femmes sont plus nombreuses que les hommes (en raison de l'espérance de vie plus élevée chez les femmes). Ceci a pour effet que les différences entre hommes et femmes de 60 ans et plus diplômés de l'enseignement supérieur sont moins marquées dans ces pyramides des âges (nombres absolus) que dans les graphiques de répartition selon le niveau de diplôme (en pourcentage).

Graphique 1.3. Pyramide des âges de la population wallonne, selon le niveau de diplôme le plus élevé obtenu, en 2016

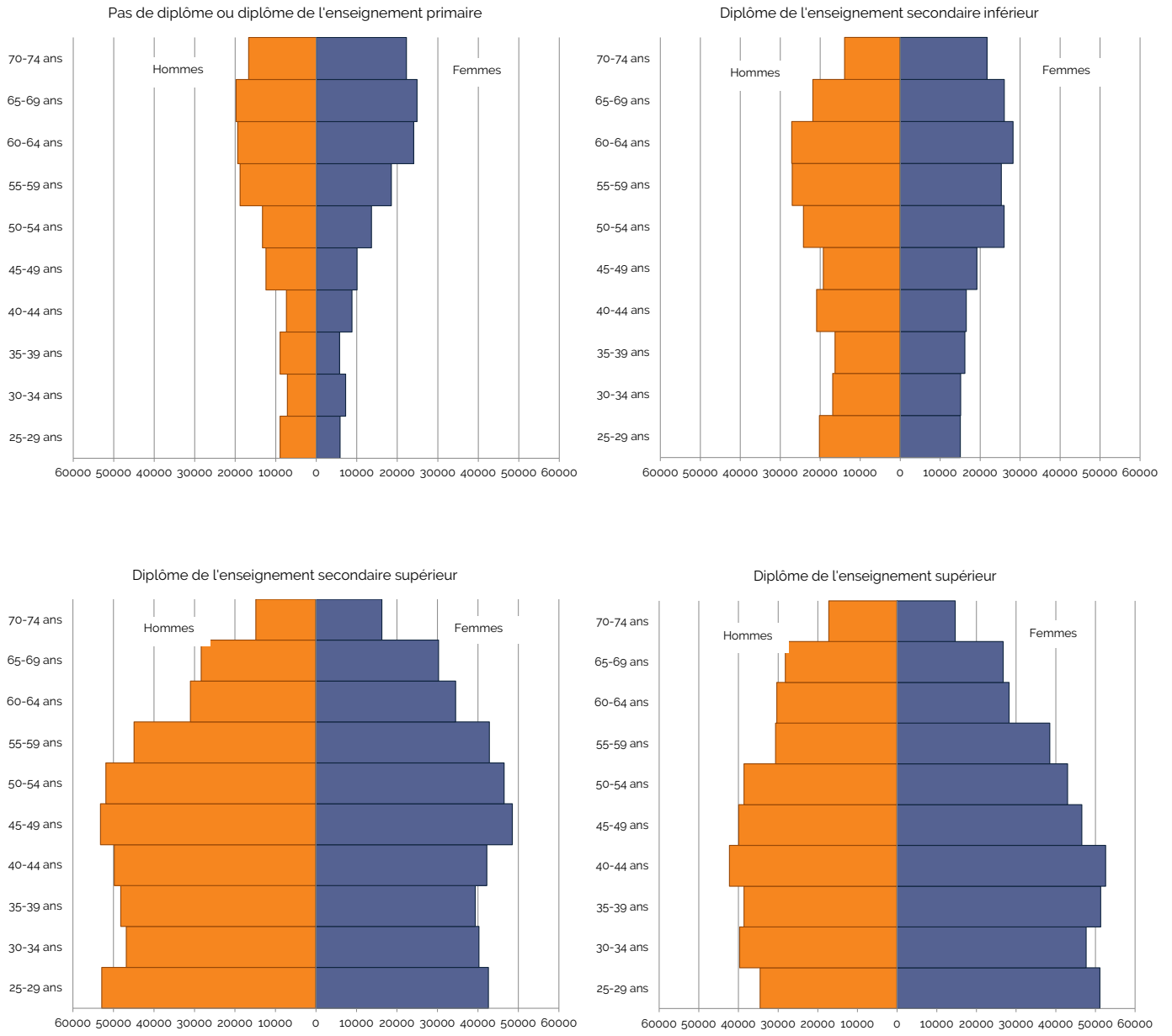

Source : SPF Economie / Direction générale Statistique – Enquête sur les Forces de Travail, 2016

1.2. Transition école – vie active

Les graphiques précédents ne prenaient pas en compte la situation des jeunes âgés de moins de 25 ans. En effet, une grande proportion d'entre eux étant encore scolarisés, il n'est pas aisé d'analyser leur niveau de diplôme. Il est par contre possible de combiner différents indicateurs se rapportant à la part de personnes en enseignement/formation, au niveau de diplôme obtenu par les personnes ne suivant plus d'enseignement et à la situation sur le marché du travail, pour fournir une image de la transition des jeunes entre l'école et le début de la vie active. Le graphique 1.4 présente ainsi la structure d'activité des 18-24 ans domiciliés en Wallonie.[4]

Sur 100 jeunes wallons âgés de 18 à 24 ans, 63 suivent un enseignement ou une formation, 37 ne suivent ni enseignement, ni formation. Les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes à suivre un enseignement (65% des femmes de 18 à 24 ans, contre 61% des hommes). Parmi ces 100 jeunes wallons, 10 ont quitté l'enseignement sans diplôme de l'enseignement secondaire supérieur (ils ont au maximum obtenu un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur). Ce pourcentage représente l'indicateur d'abandon scolaire précoce utilisé notamment dans le cadre de la stratégie EU-2020. Ces jeunes sans diplôme de l'enseignement secondaire supérieur représentent donc 27% des jeunes sortis du système éducatif (10/37). L'abandon scolaire précoce est plus fréquent chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes (11% des hommes, pour 9% des femmes). Ceci est vrai en Wallonie, mais également dans les deux autres régions du pays (graphique 1.5). En effet, même si l'abandon scolaire précoce est moins important en Flandre qu'en Wallonie (7% contre 10%), et plus important en région bruxelloise (16%), les mêmes différences entre hommes et femmes s'observent (avec un écart hommes-femmes oscillant entre 2 et 3 points de pourcentage).

La partie droite du graphique 1.4 illustre les transitions entre l'école et la vie active selon le niveau de diplôme, pour les jeunes sortis du système éducatif. Les 18-24 ans y sont classés selon qu'ils sont en emploi d'une part, au chômage ou inactifs d'autre part. Les jeunes qui ne sont ni en enseignement, ni en formation et n'ont pas d'emploi constituent la catégorie des « NEET » (de l'anglais « Not in Employment, Education or Training »). Ils représentent 16% des 18-24 ans. Environ la moitié de ces jeunes recherche un emploi (chômeurs), l'autre moitié n'en cherche pas (inactifs). 41% de ces jeunes NEET n'a pas de diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ; 59% disposent d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ou supérieur. Certains sont probablement sortis des études récemment et sont sans doute au début du processus de recherche d'emploi. Il n'y a pas de différences entre les hommes et les femmes, puisque les NEET représentent 16% des jeunes femmes âgées de 18 à 24 ans comme des jeunes hommes. Notons que ce constat d'égalité n'est pas valable pour les catégories d'âge plus âgées. Ainsi, le taux de NEET parmi les 25-29 ans vaut 22% pour les hommes et 26% pour les femmes ; parmi les 30-34 ans les différences sont encore plus importantes, avec 19% de NEET parmi les hommes et 28% parmi les femmes.[5] Ceci pourrait s'expliquer par des difficultés plus importantes sur le marché de l'emploi, ainsi que par une inactivité temporaire des jeunes femmes, en lien avec l'arrivée des enfants, en particulier pour les femmes peu diplômées.

[4] La tranche d'âge des 18-24 ans a été choisie ici car c'est celle traditionnellement utilisée par Eurostat pour calculer l'indicateur relatif à l'abandon scolaire précoce. Chaque case du schéma reprend la part de la catégorie concernée par rapport à l'ensemble de la population des 18-24 ans, et entre parenthèses, les chiffres correspondant pour les hommes âgés de 18 à 24 ans d'une part et les femmes de cette même tranche d'âge d'autre part.

[5] Voir la fiche Indicateur « Jeunes en situation de NEET » : https://www.iweps.be/indicateur-statistique/18-24-ans-situation-de-neet-a-lemploi-enseignement-formation/

Graphique 1.4. Structure d'activité des 18-24 ans en Wallonie, selon le sexe et le diplôme obtenu, en 2016

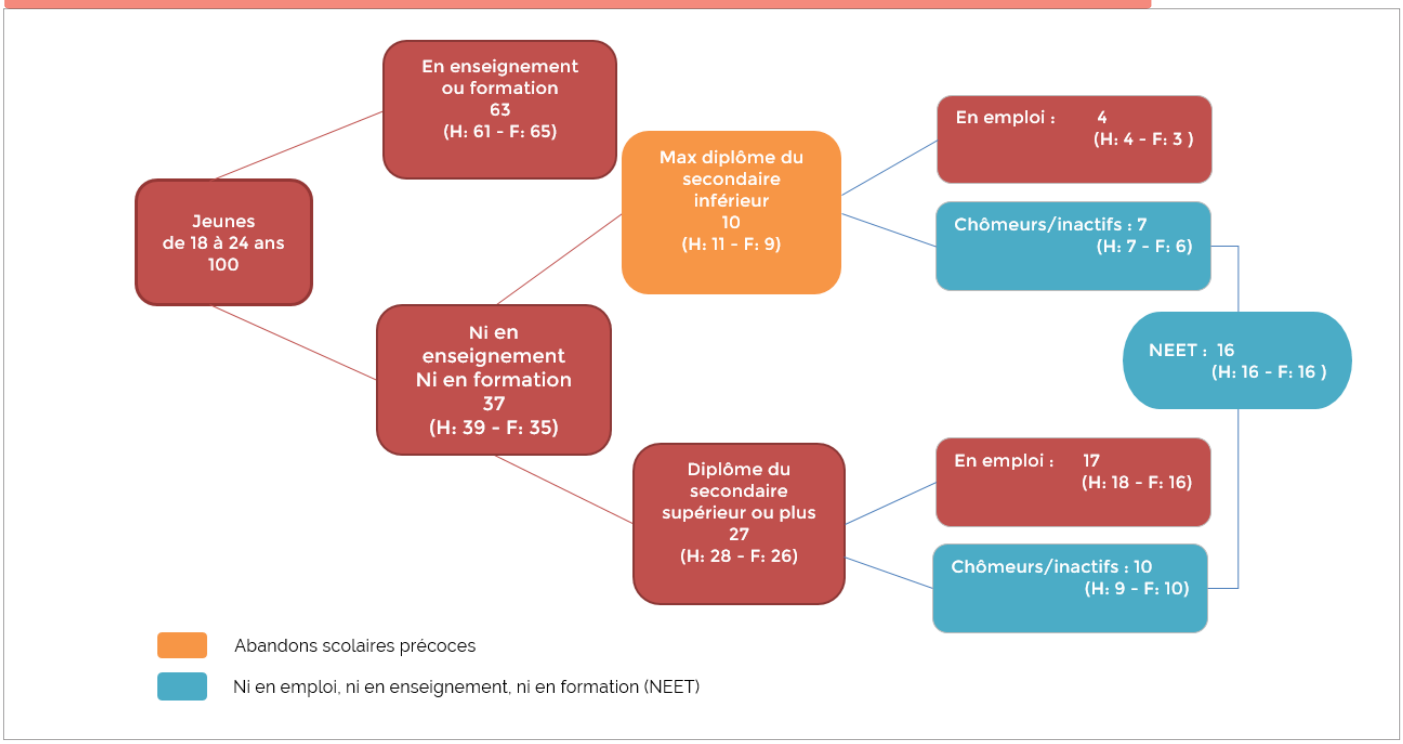

Source : SPF Economie / Direction générale Statistique – Enquête sur les Forces de Travail, 2016
Note : Dans un premier temps, les jeunes sont distingués selon qu'ils suivent ou non un enseignement ou une formation : sont considérés comme en enseignement les jeunes qui, le mois précédent l'enquête, suivaient un enseignement régulier ou une formation hors du système d'enseignement régulier. Dans un second temps, les jeunes ne suivant pas d'enseignement sont classés selon leur statut sur le marché du travail selon les normes du Bureau International du Travail (BIT). Les personnes en emploi sont celles qui déclarent avoir effectué un travail d'au moins une heure au cours de la semaine de référence. Les personnes au chômage sont celles qui ne sont pas considérées en emploi et qui sont disponibles pour travailler et à la recherche d'un emploi. Les données sont arrondies à l'unité, ce qui peut expliquer des différences entre une case du graphique et la somme de ses composantes.

Le graphique 1.6 offre une autre manière d'illustrer ces différences dans la structure d'activité des hommes et des femmes de 18 à 24 ans, tous niveaux de diplômes confondus. On y retrouve les 61% d'hommes et 65% de femmes âgés de 18 à 24 ans en enseignement/formation. La part de jeunes qui ne sont pas en enseignement et ont un emploi est plus élevée pour les hommes (23%) que pour les femmes (19%). Il y a peu de différences en ce qui concerne la part de 18-24 ans qui ne sont pas en enseignement et sont au chômage ou inactifs.

Le niveau de diplôme est un des déterminants pour trouver un emploi, le taux d'emploi étant plus important pour les jeunes sortis avec un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ou plus. Néanmoins, l'effet du niveau de diplôme sur le statut d'activité varie selon le sexe, les jeunes femmes peu diplômées rencontrant plus de difficultés sur le marché de l'emploi que leurs équivalents masculins (graphique 1.7). En effet, les taux d'emploi des 18-24 ans ayant au plus un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur sont plus élevés pour les jeunes hommes que pour les jeunes femmes, tandis que la part d'inactifs est nettement plus élevée chez les jeunes femmes faiblement diplômées que chez les jeunes hommes de même niveau de diplôme (43% contre 34%). Les taux d'emploi des jeunes diplômés de l'enseignement secondaire supérieur sont également à l'avantage des hommes, mais les différences sont de plus faible ampleur.

Graphique 1.5. Taux d'abandon scolaire précoce parmi les 18-24 ans, selon le sexe et la région en 2016

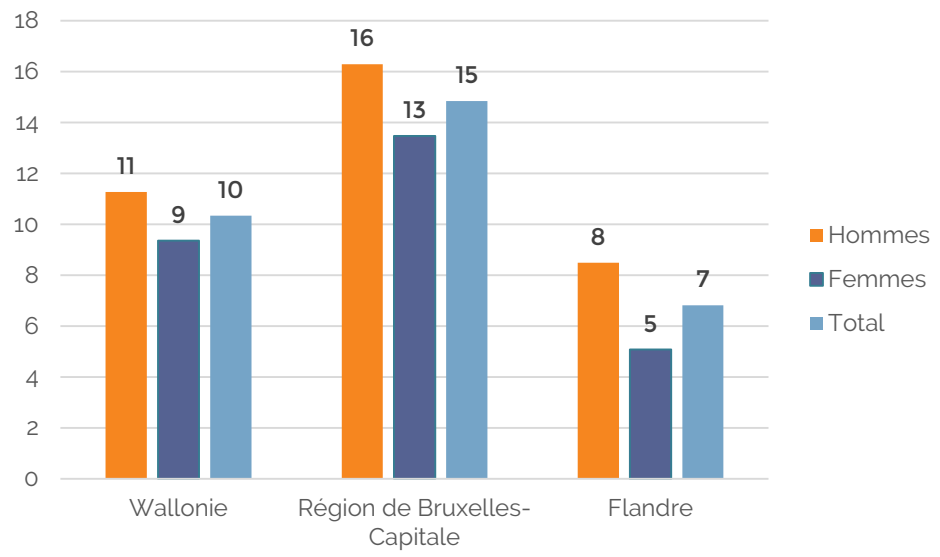

Source : SPF Economie / Direction générale Statistique – Enquête sur les Forces de Travail, 2016
Note : Le taux d'abandon scolaire précoce mesure la part des 18-24 ans qui, le mois précédant l'enquête, ne suivaient ni enseignement régulier, ni formation hors du système d'enseignement régulier, et dont le niveau de diplôme ne dépasse pas l'enseignement secondaire inférieur.

Graphique 1.6. Structure d'activité des 18-24 ans en Wallonie, selon le sexe, en 2016

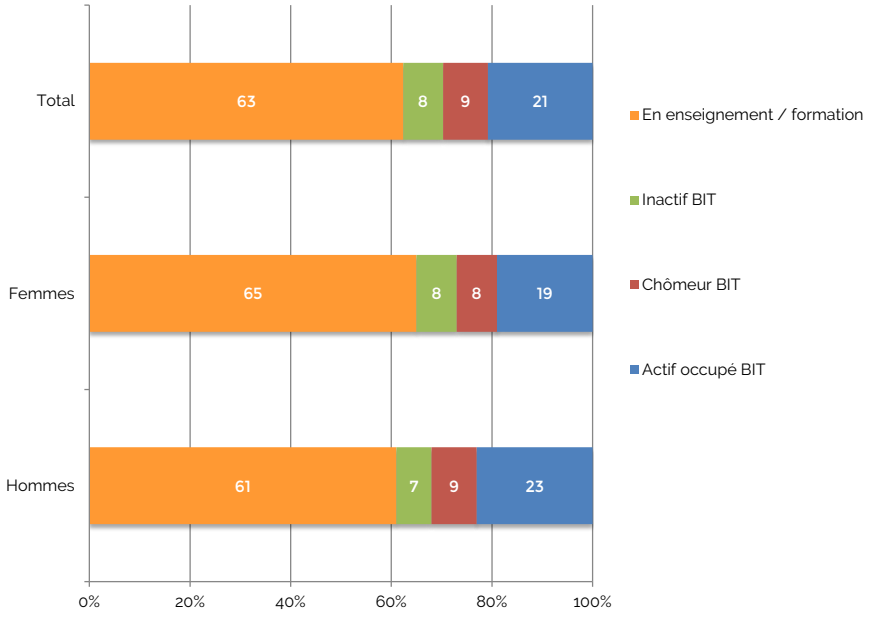

Source : SPF Economie / Direction générale Statistique – Enquête sur les Forces de Travail, 2016
Note : Dans un premier temps, les jeunes sont distingués selon qu'ils suivent ou non un enseignement ou une formation : sont considérés comme en enseignement les jeunes qui, le mois précédent l'enquête, suivaient un enseignement régulier ou une formation hors du système d'enseignement régulier. Dans un second temps, les jeunes ne suivant pas d'enseignement sont classés selon leur statut sur le marché du travail selon les normes du Bureau International du Travail (BIT). Les personnes en emploi sont celles qui déclarent avoir effectué un travail d'au moins une heure au cours de la semaine de référence. Les personnes au chômage sont celles qui ne sont pas considérées en emploi et qui sont disponibles pour travailler et à la recherche d'un emploi.

Graphique 1.7. Répartition des 18-24 ans ayant quitté l'enseignement selon le statut BIT, par sexe et niveau de diplôme en Wallonie en 2016

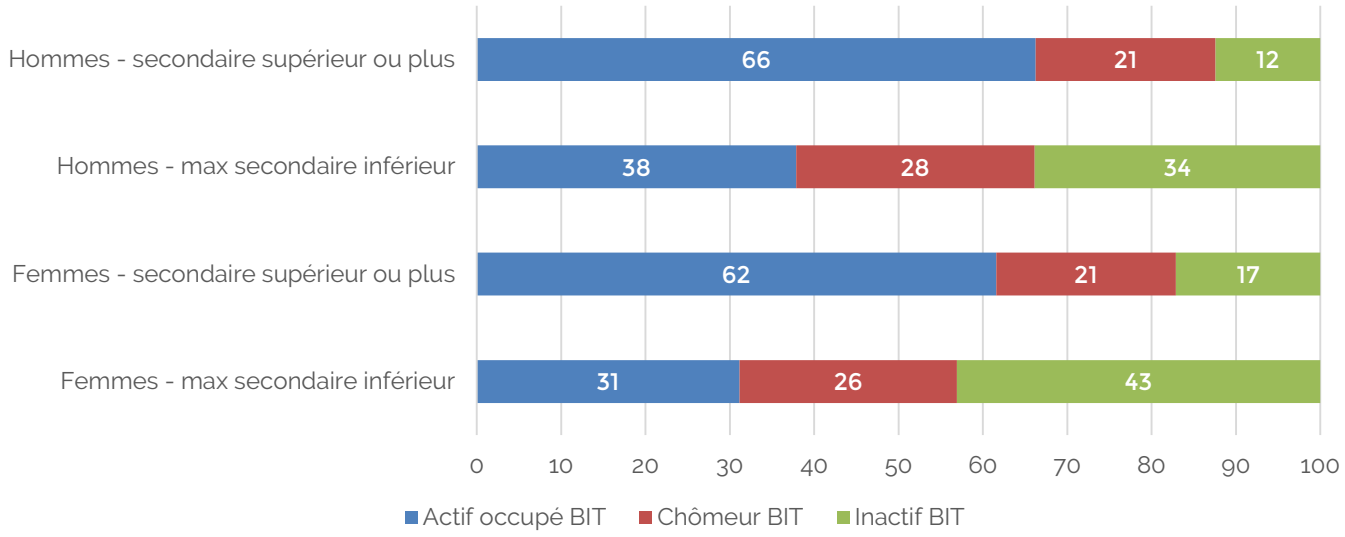

Source : SPF Economie / Direction générale Statistique – Enquête sur les Forces de Travail, 2016
Note : Les statuts d'activité (actif occupé, chômeur, inactif) sont définis selon les normes du Bureau International du Travail (BIT). Ils sont calculés ici pour les 18-24 ans qui, le mois précédant l'enquête, ne suivaient ni enseignement régulier, ni formation hors du système d'enseignement régulier. Les taux diffèrent donc des statistiques traditionnelles pour lesquelles les jeunes en enseignement sont classés parmi les inactifs.

2. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ORDINAIRE

L'enseignement « ordinaire » (par opposition à l'enseignement « spécialisé » pour les élèves à besoins spécifiques, qui fera l'objet de la section 3) est organisé en trois niveaux d'enseignement : maternel, primaire et secondaire. L'enseignement secondaire ordinaire est organisé en 3 degrés de deux ans chacun (à l'exception du 1er degré qui se réalise en 3 ans maximum). Le premier degré est constitué d'une part, du 1er degré commun pour les élèves titulaires d'un CEB (Certificat d'Etudes de Base) et d'autre part, du 1er degré différencié pour les élèves ne disposant pas d'un CEB. Au-delà du premier degré, l'enseignement secondaire ordinaire est organisé en 4 formes : général, technique, artistique et professionnel, les formes technique et artistique pouvant être organisées en sections de transition ou de qualification, tandis que l'enseignement général est uniquement organisé en section de transition et l'enseignement professionnel en section de qualification. Il est commun de regrouper les formes techniques et artistiques dans les analyses, de sorte que 4 formes/sections sont ici distinguées : général (G), technique et artistique de transition (TT), technique et artistique de qualification (TQ) et professionnel (P). Notons qu'au-delà du 3ème degré, les élèves peuvent s'inscrire dans une 7ème année, ou encore un 4ème degré professionnel. Enfin, à côté de l'enseignement « de plein exercice », il existe un enseignement « en alternance » organisé au sein de CEFA (Centres d'Education et de Formation en Alternance).[6] La présente section couvre essentiellement l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice.

[6] Pour plus de précisions quant à la structure de l'enseignement, voir http://www.enseignement.be/index.php?page=0&navi=6.

2.1. Degrés, formes et secteurs suivis dans l'enseignement secondaire ordinaire

Elèves selon les degrés et les formes de l'enseignement secondaire ordinaire

Dans l'enseignement fondamental ordinaire (maternel et primaire), les garçons sont légèrement plus nombreux que les filles (51% de garçons), ce qui correspond à la répartition par sexe dans la population totale de ces tranches d'âge.[7] C'est dans l'enseignement secondaire ordinaire que les premières différenciations apparaissent, notamment en ce qui concerne les formes d'enseignement suivies par les garçons et les filles, en particulier à partir du second degré d'enseignement.

Ainsi, dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice (tableau 2.1 et graphique 2.1), si les garçons représentent 51% des jeunes wallons inscrits dans le premier degré commun (ce qui correspond à la proportion de garçons dans la population de cet âge), ils représentent 56% des effectifs dans la forme différenciée de ce premier degré (qui accueille les élèves n'ayant pas obtenu leur certificat d'études de base en fin d'enseignement primaire). Dans le deuxième degré (qui correspond aux 3ème et 4ème années de l'enseignement secondaire ordinaire), on note une présence plus importante des garçons dans l'enseignement professionnel (57% de garçons), et dans l'enseignement technique de transition (58%) et de qualification (52%). Les filles sont quant à elles plus nombreuses dans l'enseignement général (53% de filles pour 47% de garçons). Ces constats restent valables pour le troisième degré, avec toutefois une différenciation un peu moins marquée (liée, comme nous le verrons plus loin, au décrochage plus important des garçons). Ces différences garçons-filles sont restées relativement stables sur la dernière décennie, avec toutefois une légère augmentation de la part de filles inscrites dans les sections de qualification aux 2ème et 3ème degrés, tout en restant en-dessous de la part de garçons.[8]

Le graphique 2.2 fournit une illustration complémentaire en examinant, par degré, les formes d'enseignement suivies par les garçons et les filles. Ainsi, au premier degré, il y a peu de différences entre les garçons et les filles, puisque la forme différenciée est fréquentée par 7% des garçons et 6% des filles. Les différences les plus importantes se marquent au second degré : 54% des filles inscrites dans le second degré fréquentent la forme générale, pour seulement 47% des garçons. 22% des garçons fréquentent l'enseignement professionnel pour 17% des filles. Les différences sont moins marquées au troisième degré, mais restent présentes.

Les jeunes qui quittent l'enseignement ordinaire de plein exercice peuvent se diriger vers d'autres formes de scolarité, et notamment l'enseignement secondaire en alternance (dans les CEFA, Centre d'Education et de Formation en Alternance). Les garçons y sont majoritaires et représentent environ deux-tiers des effectifs des élèves de l'enseignement secondaire en alternance pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles.[9]

7 Voir Fédération Wallonie-Bruxelles (2016) *Les Indicateurs de l'enseignement*, Edition 2016, p. 20-21.

8 Voir l'indice de parité entre sexes présenté dans la Fédération Wallonie-Bruxelles (2016) *Les Indicateurs de l'enseignement*, Edition 2016, p. 18-19.

9 Voir Fédération Wallonie-Bruxelles (2016) *Les Indicateurs de l'enseignement*, Edition 2016, p. 20-21.

Tableau 2.1. Répartition des élèves wallons selon le sexe, le degré et la forme d'enseignement dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice (année scolaire 2014-2015)

	Garçons	Filles	Total
1er degré			
1er degré commun	51%	49%	80.990
1er degré différencié	56%	44%	5.863
Total	**51%**	**49%**	**86.853**
2e degré			
Forme générale	47%	53%	45.769
Forme technique de transition	58%	42%	8.054
Forme technique de qualification	52%	48%	18.901
Forme professionnelle	57%	43%	17.898
Total	**51%**	**49%**	**90.622**
3e degré			
Forme générale	46%	54%	32.250
Forme technique de transition	53%	47%	5.909
Forme technique de qualification	50%	50%	21.573
Forme professionnelle	53%	47%	15.077
Total	**49%**	**51%**	**74.809**
Total			
	127.395	**124.889**	**252.284**

Source : MFWB – Administration générale de l'Enseignement – Service général du Pilotage du Système éducatif
Note : Les données couvrent les élèves domiciliés en Wallonie et inscrits dans un établissement d'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Graphique 2.1. Répartition des élèves wallons selon le sexe, par degré et forme d'enseignement dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice (année scolaire 2014-2015)

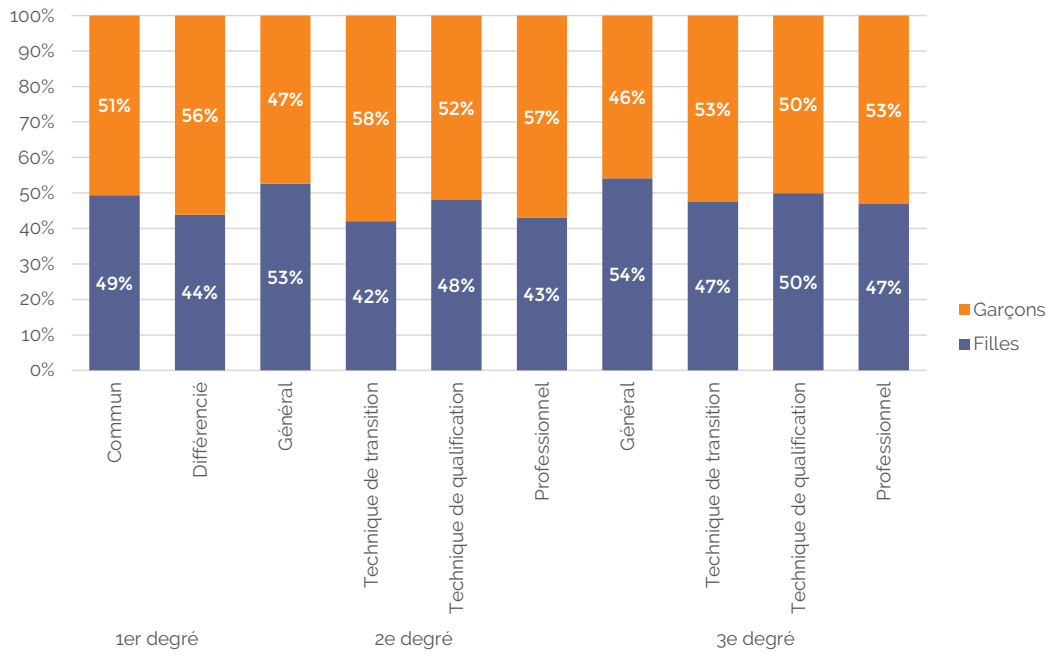

Source : MFWB – Administration générale de l'Enseignement – Service général du Pilotage du Système éducatif
Note : Les données couvrent les élèves domiciliés en Wallonie et inscrits dans un établissement d'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Graphique 2.2. Répartition des élèves wallons inscrits dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice, selon la forme d'enseignement, par degré d'enseignement et par sexe (année scolaire 2014-2015)

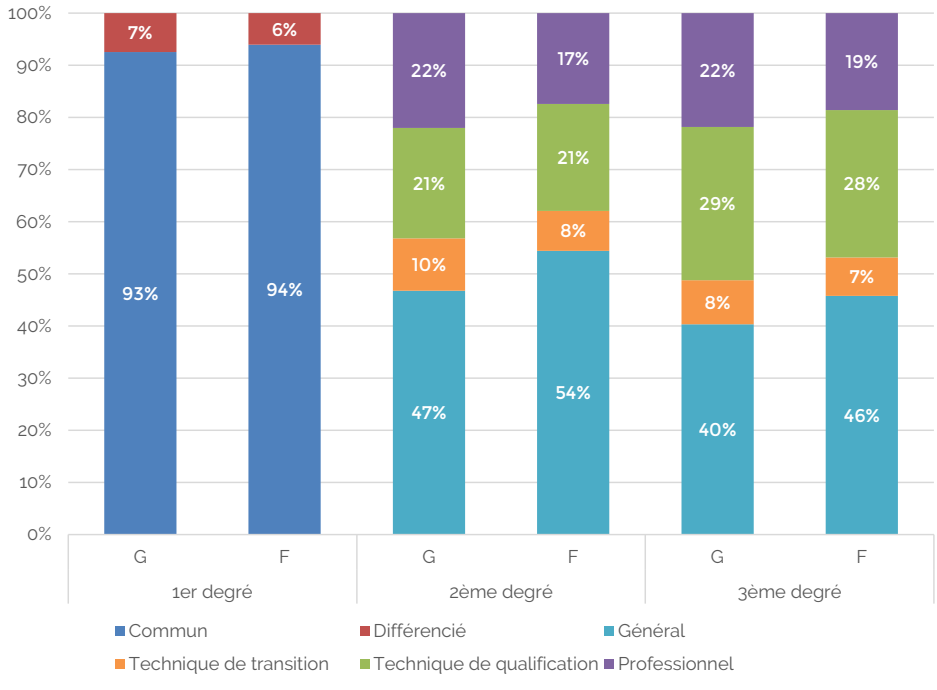

Source : MFWB – Administration générale de l'Enseignement – Service général du Pilotage du Système éducatif
Note : Les données couvrent les élèves domiciliés en Wallonie et inscrits dans un établissement d'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Elèves selon les secteurs[10] de l'enseignement secondaire ordinaire qualifiant

Au sein même des formes techniques et professionnelles, des différences existent entre garçons et filles en ce qui concerne leur présence dans les différents domaines d'études. Dans l'enseignement secondaire qualifiant (qui regroupe l'enseignement technique de qualification et l'enseignement professionnel des deuxième et troisième degrés), le secteur des « services aux personnes » compte le plus grand nombre d'élèves. C'est également un des secteurs où la plus répartition des filles et des garçons est très inégalitaire, puisqu'il compte 78% de filles pour 22% de garçons (graphique 2.3). Les filles sont également majoritaires dans le secteur de l'habillement (elles y représentent 93% des effectifs, mais c'est un secteur qui ne compte que peu d'élèves), et dans une moindre mesure dans le secteur des Beaux-Arts et des arts appliqués (58% et 56% de filles). Les garçons représentent la quasi-totalité des élèves inscrits dans les secteurs de la construction et de l'industrie (98% de garçons), et sont également majoritaires dans les secteurs de l'agronomie (73%) et de l'hôtellerie-alimentation (61%). La parité est respectée dans les secteurs des sciences appliquées et de l'économie.

Un corollaire de cette répartition différenciée des garçons et des filles par secteur est une plus grande concentration de filles dans un nombre restreint de secteurs. Ainsi, deux secteurs (les services aux personnes et l'économie) concentrent près de 80% des filles fréquentant l'enseignement secondaire qualifiant (graphique 2.4 partie droite). Les deux seuls autres secteurs qui attirent une part significative des effectifs féminins sont les arts appliqués (9%) et l'hôtellerie-alimentation (5%). Par contre, chez les garçons, les deux secteurs les plus fréquemment choisis (l'industrie et la construction) représentent un peu moins de la moitié des effectifs masculins du qualifiant (31% et 17% des effectifs respectivement). L'économie (16%), les services aux personnes (15%) sont également des choix relativement fréquents pour les garçons, tandis que l'hôtellerie, les arts appliqués et l'agronomie regroupent respectivement 8%, 6% et 5% des garçons.

Dans l'enseignement général, des différences entre garçons et filles existent également, au niveau des options de base. Ainsi, en 2008-2009, les filles étaient plus nombreuses à s'inscrire dans des options « littéraires » (latin, grec) et en sciences sociales, tandis que les garçons étaient plus nombreux dans les options « math 6 heures », « sciences 5 heures ou plus » et « éducation physique ».[11] Il n'y a, à notre connaissance, pas de données récentes sur le sujet.

[10] Une déclinaison des secteurs en groupes est présentée en annexe 2.

[11] Voir Fédération Wallonie-Bruxelles (2010) *Les Indicateurs de l'enseignement*, Edition 2010, p. 26-27.

Graphique 2.3. Secteurs fréquentés par les élèves wallons aux 2ème et 3ème degrés de l'enseignement secondaire qualifiant, volume et part des filles et des garçons (année scolaire 2014-2015)

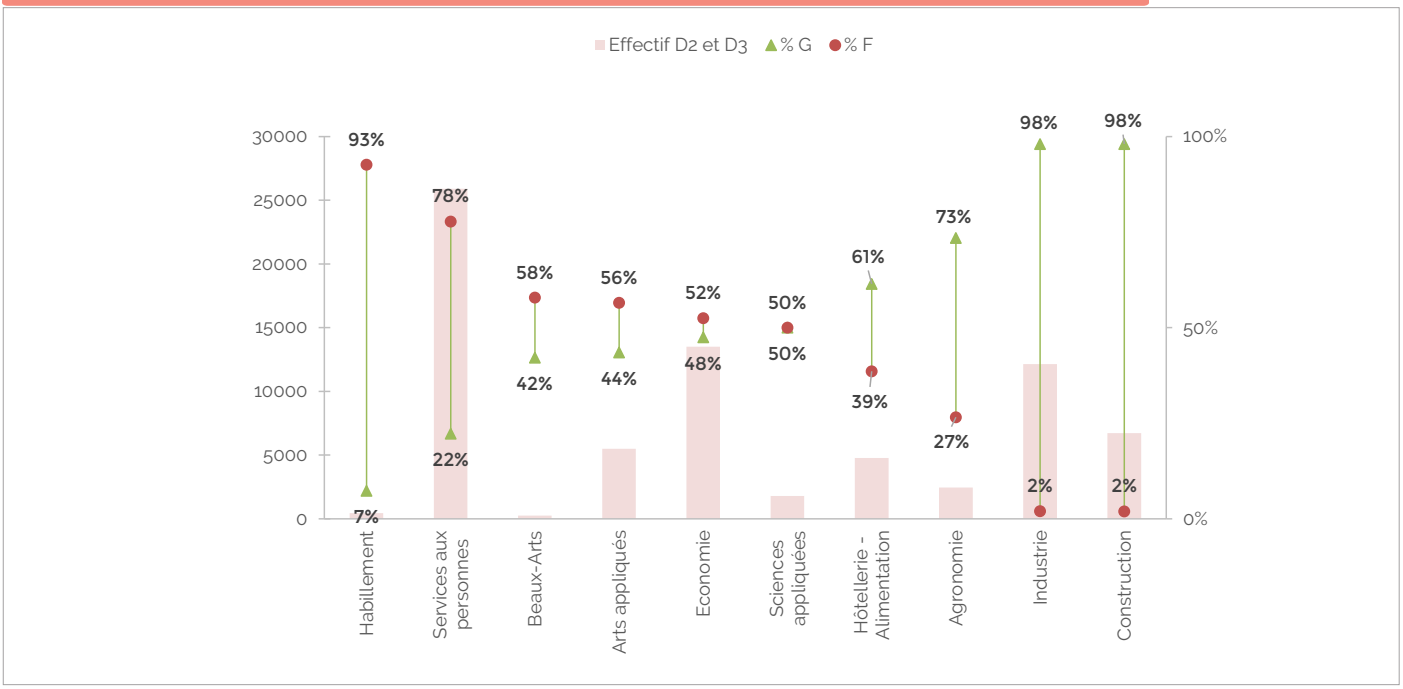

Source : MFWB – Administration générale de l'Enseignement – Service général du Pilotage du Système éducatif
Note : Les données couvrent les élèves domiciliés en Wallonie et inscrits dans un établissement d'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'enseignement qualifiant regroupe l'enseignement secondaire technique de qualification et l'enseignement secondaire professionnel. Les options sont ordonnées de manière croissante selon la part de garçons qui y sont inscrits.

Graphique 2.4. Répartition des garçons et des filles wallon-ne-s selon le secteur fréquenté aux 2ème et 3ème degrés de l'enseignement secondaire qualifiant (année scolaire 2014-2015)

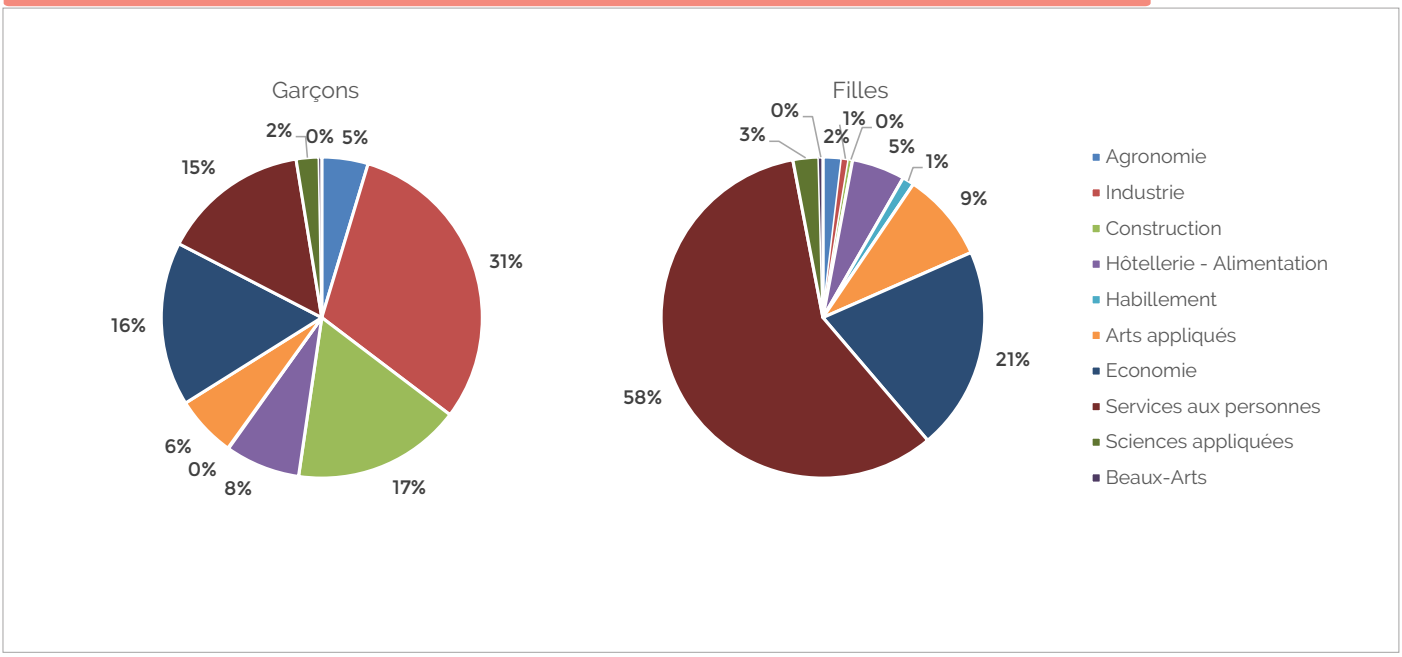

Source : MFWB – Administration générale de l'Enseignement – Service général du Pilotage du Système éducatif
Note : Les données couvrent les élèves domiciliés en Wallonie et inscrits dans un établissement d'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'enseignement qualifiant regroupe l'enseignement secondaire technique de qualification et l'enseignement secondaire professionnel.

2.2. Parcours dans l'enseignement secondaire ordinaire

Un parcours scolaire « normal » dure 12 ans : 6 ans dans l'enseignement primaire, 6 ans dans l'enseignement secondaire. Cependant, une part non négligeable d'élèves s'écarte de ce parcours normal et double une année, voire plusieurs, engendrant alors un « retard » scolaire (retard mesuré par rapport à l'année d'étude dans laquelle il-elle devrait théoriquement être en fonction de son âge). Ainsi, la part d'élèves dits « à l'heure » diminue au fil des années d'études : elle avoisine les 80% en 6ème primaire (environ 20% des élèves de 6ème primaire présentant déjà un retard scolaire d'au moins une année), 50% en 3ème secondaire (toutes formes d'enseignement confondues) et 40% en 5ème secondaire.

C'est parmi les garçons que les taux de retard scolaire sont les plus importants, et ce, à toutes les étapes de la scolarité (graphique 2.5). Les différences entre garçons et filles sont faibles au début de la scolarité, mais toujours à l'avantage des filles puisque 83% d'entre elles sont à l'heure en 6ème primaire, contre 80% des garçons. Les différences entre garçons et filles augmentent au fur et à mesure du parcours scolaire. En effet, en 3ème secondaire (toutes formes d'enseignement confondues), 58% des filles sont à l'heure, contre 49% des garçons ; en 5ème secondaire, 47% des filles sont à l'heure, pour à peine 37% des garçons. Dans l'enseignement secondaire, le retard scolaire varie avec la forme d'enseignement, une conséquence logique de l'orientation des élèves en difficulté vers l'enseignement qualifiant. Ainsi, en 3ème secondaire, un élève sur cinq est « en retard » d'au moins une année dans la forme générale, près d'un élève sur deux dans la forme technique de transition. Dans l'enseignement qualifiant, la grande majorité des élèves ont un retard scolaire d'au moins un an (en 3ème secondaire, environ 70% des élèves de l'enseignement technique de transition et 85% des élèves de l'enseignement professionnel). La part des élèves en retard de plus d'un an y est également plus importante. Les différences garçons-filles, importantes dans l'enseignement général et le technique de transition, s'estompent graduellement dans l'enseignement technique de qualification et dans l'enseignement professionnel. On note une relative constance de ces différences de retard scolaire entre garçons et filles sur la dernière décennie.[12]

[12] Voir Fédération Wallonie-Bruxelles (2016) *Les Indicateurs de l'enseignement*, Edition 2016, p. 30-31 (graphique 10.2).

Graphique 2.5. Répartition des élèves wallons selon qu'ils-elles sont à l'heure ou en retard, à différentes étapes de la scolarité, par sexe (année scolaire 2014-2015)

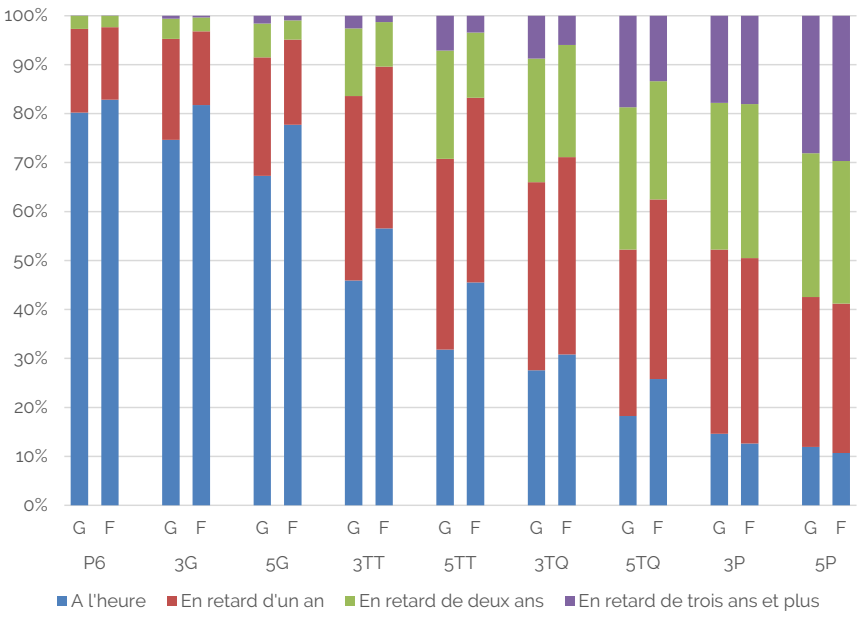

Source : MFWB – Administration générale de l'Enseignement – Service général du Pilotage du Système éducatif
Note : Les données couvrent les élèves domiciliés en Wallonie et inscrits dans un établissement d'enseignement primaire ou secondaire ordinaire de plein exercice de la Fédération Wallonie-Bruxelles. P6 : 6e primaire ; 3G/5G : 3e/5e générale ; 3TT/5TT : 3e/5e technique de transition ; 3TQ/5TQ : 3e/5e technique de qualification ; 3P/5P : 3e/5e professionnel. Le retard scolaire est mesuré par rapport à l'âge théorique de l'année d'étude : un élève est dit « à l'heure » lorsqu'il a au plus l'âge légal de scolarisation de l'année d'études dans laquelle il se trouve ; il est « en retard » lorsqu'il est plus âgé.

Par ailleurs, les garçons ont également plus tendance que les filles à sortir prématurément du système éducatif. Ainsi, le « taux de sortie » calculé sur la base des données des élèves wallons inscrits dans l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles apporte une image complémentaire aux statistiques usuelles sur l'abandon scolaire précoce calculées sur la base des données de l'Enquête sur les Forces de Travail présentées dans le premier chapitre (section 1.2). Le taux de sortie concerne les élèves âgés de 15 à 22 ans qui quittent l'enseignement secondaire ordinaire entre deux années scolaires consécutives. Plus précisément, il concerne les élèves qui étaient inscrits en 3e, 4e ou 5e année de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice une année donnée et qui ne sont plus inscrits dans un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles l'année suivante (que ce soit dans l'enseignement ordinaire ou spécialisé, de plein exercice ou en alternance). Les élèves poursuivant leur scolarité dans d'autres systèmes d'enseignement (en Flandre ou à l'étranger) ou qui suivent des formations, notamment à l'IFAPME, sont considérés comme sortants du système éducatif (de la FWB). Environ 4,3% des jeunes wallons qui étaient inscrits en 3e, 4e ou 5e année de l'enseignement secondaire en FWB en 2013-2014 ne sont plus inscrits en 2014-2015 (soit environ

5600 élèves). Les sorties prématurées sont plus fréquentes dans l'enseignement technique de qualification et plus encore dans l'enseignement professionnel, et ce quelle que soit l'année d'étude concernée (graphique 2.6). En 4ème secondaire par exemple, il concerne environ 1% des élèves de l'enseignement général, 3% des élèves du technique de transition, 4% des élèves du technique de qualification, et plus de 10% des élèves de l'enseignement professionnel. C'est en 3ème professionnelle que les départs sont les plus fréquents, puisqu'ils concernent 1328 élèves dont 804 garçons (60%). La sortie prématurée touche plus particulièrement les garçons. Ainsi, sur les 5585 élèves « sortis », 3199 sont des garçons, soit 57%. La sortie prématurée concerne ainsi, en Wallonie, 4,8% des garçons et 3,7% des filles. Les taux de sortie sont plus élevés pour les garçons que pour les filles dans la majorité des années d'études et des formes d'enseignement. En 3ème professionnelle, année où le plus de départs sont dénombrés, les sorties prématurées concernent 804 garçons pour 524 filles. Les taux de sortie atteignent ainsi 13,6% pour les garçons et 12,6% pour les filles (qui, rappelons-le, sont moins nombreuses dans cette forme d'enseignement). La tendance s'inverse cependant en 4ème et 5ème année de l'enseignement professionnel, puisque les taux de sortie sont alors plus élevés pour les filles. Il est possible que cela s'explique par les faibles perspectives d'emploi qu'offrent les sections fréquentées majoritairement par les filles.

Notons que les taux de sortie ont diminué au cours de la dernière décennie, de même que les différences entre garçons et filles (2,4 points de pourcentage pour la FWB dans son ensemble en 2006, pour 1.6 points de pourcentage en 2014).[13]

Graphique 2.6. Nombre d'élèves wallons qui quittent avant terme l'enseignement secondaire ordinaire, et taux de sortie, en fonction de la dernière année fréquentée (année scolaire 2014-2015), selon le sexe

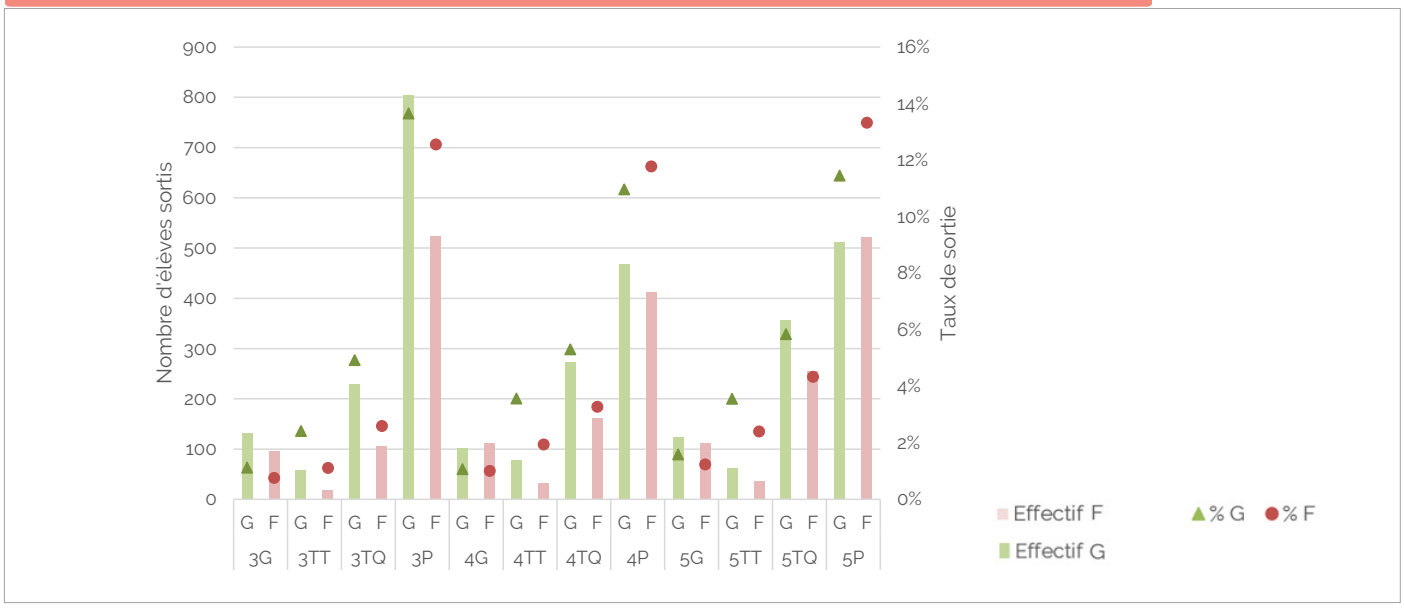

Source : MFWB – Administration générale de l'Enseignement – Service général du Pilotage du Système éducatif
Note : Les données couvrent les élèves domiciliés en Wallonie et inscrits dans un établissement d'enseignement secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. 3G/4G/5G : 3e/4e/5e générale ; 3TT/4TT/5TT : 3e/4e/5e technique de transition ; 3TQ/4TQ/5TQ : 3e/4e/5e technique de qualification ; 3P/4P/5P : 3e/4e/5e professionnel. Le taux de sortie rapporte le nombre d'élèves âgés de 15 à 22 ans, qui en 2013-2014 étaient inscrits en 3e, 4e ou 5e de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice, et qui en 2014-2015 ne sont plus inscrits dans un établissement d'enseignement de la FWB (que ce soit dans l'enseignement ordinaire, spécialisé, de plein exercice ou dans un CEFA) au nombre d'élèves de 15-22 ans inscrits en 3e, 4e ou 4e secondaire ordinaire de plein exercice en 2013-2014.

[13] Voir Fédération Wallonie-Bruxelles (2016) *Les Indicateurs de l'enseignement*, Edition 2016, p. 44-45.

2.3. Résultats de l'enseignement secondaire ordinaire

Compétences des élèves de 15 ans

L'enquête PISA (Programme pour le Suivi des Acquis des Elèves) permet d'appréhender les différences de résultats des élèves par le biais d'une évaluation des compétences des élèves âgés de 15 ans dans une soixantaine de pays participants. Au-delà des comparaisons internationales (qui mettent en évidence de manière récurrente la faiblesse des résultats des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles par rapport à la moyenne de l'OCDE), ces enquêtes peuvent être utilisées pour comparer les compétences des élèves en fonction de certaines catégories (sexe, origine nationale, niveau socio-économique, etc.). Même si les différences de genre sont de faible ampleur, comparativement à d'autres inégalités (les différences de compétences sont par exemple bien plus marquées lorsqu'on compare des élèves de niveau socio-économique différent), certains éléments méritent d'être relevés.

Ainsi, en ce qui concerne la lecture, les compétences des filles sont supérieures à celles des garçons. Ceci tiendrait au fait que, dans une enquête où la mesure est prise à un âge donné et non à un niveau scolaire, les garçons étant plus en retard que les filles (en termes de parcours dans l'enseignement), ils n'ont pas eu les mêmes opportunités d'apprentissage (Lafontaine et al., 2016a). Par ailleurs, on note également une attitude différente par rapport à la lecture, les filles étant plus « engagées » dans la lecture que les garçons (Lafontaine et al., 2016a).[14] Néanmoins, les écarts observés entre les garçons et les filles s'amenuisent au fil des enquêtes successives. Cela tient en particulier à une chute importante des performances des filles entre les enquêtes 2012 et 2015 (les compétences des garçons diminuent également, mais dans une moindre mesure). Il importe toutefois d'interpréter ces évolutions avec prudence étant donné le changement du mode d'administration de l'épreuve entre les vagues de 2012 et 2015[15].

Par contre, en ce qui concerne la culture mathématique, les garçons sont avantagés, même si les différences de scores entre les garçons et les filles sont plus faibles que pour la lecture. On note cependant dans la littérature sur le sujet qu'à parcours scolaire égal, l'avantage des garçons en mathématiques est plus marqué (autrement dit, si les garçons n'étaient pas plus en retard dans leur parcours scolaire que les filles, les différences globales en termes de compétences en mathématiques seraient plus marquées ; Lafontaine, 2016). En ce qui concerne la culture scientifique, les différences entre filles et garçons sont également plus faibles que pour la lecture, même si les écarts semblent augmenter par rapport à 2009.

14 Voir Lafontaine, D., Dupont, V. et Jaegers, D. (2016a). *Du secondaire à l'enseignement supérieur : réussite, motivation et orientations d'études selon le genre.* Présentation à la Journée d'études Enseignement : genres et clichés. De la maternelle au doctorat, Mons, Belgique. http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/203540

15 Voir Conseil de l'Education et de la Formation (CEF) (2017). Comment intégrer la dimension de genre dans le système éducatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles ? Dossier d'instruction. Recueil de données Statistiques. Novembre 2017. http://www.cef.cfwb.be/index.php?id=4260#c49536

Graphique 2.7. Evolution des scores moyens des élèves de 15 ans en Fédération Wallonie-Bruxelles et dans l'ensemble des pays de l'OCDE dans les trois domaines.

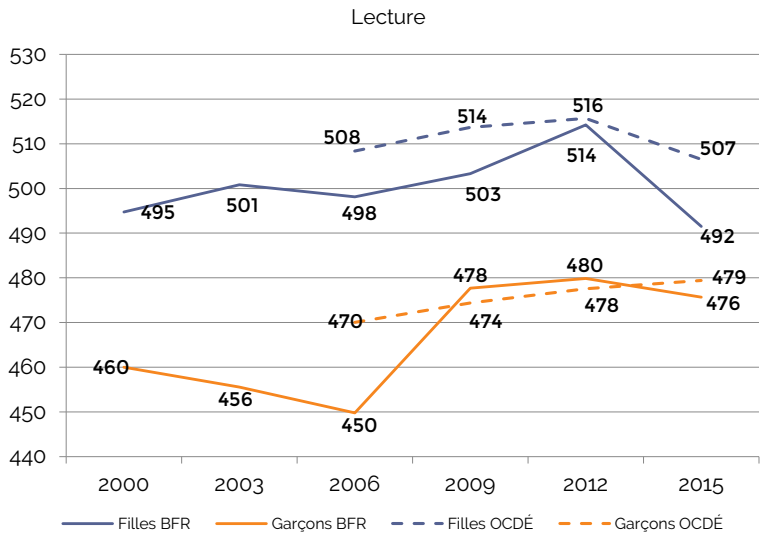

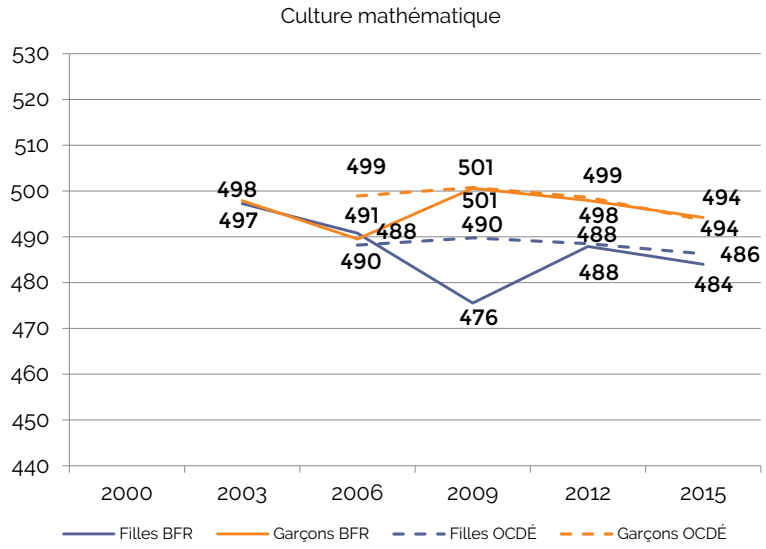

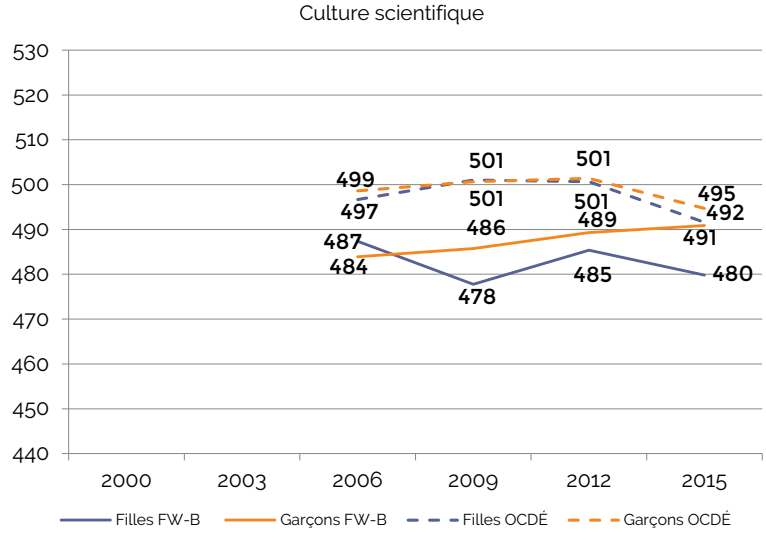

Source : Enquête PISA (Programme pour le Suivi des Acquis des Elèves) de 2000 à 2015. Les graphiques sont tirés de : Fédération Wallonie-Bruxelles (2016) *Les Indicateurs de l'Enseignement*, Edition 2016, p. 55.

Ces compétences en sciences ont fait l'objet d'un focus plus approfondi lors de l'enquête 2015. Nous rapportons ici les principaux résultats relevés dans Lafontaine et al. (2016b) et dans les Indicateurs de l'Enseignement (Edition 2016).[16] En pratique, les différents items du questionnaire PISA permettent d'évaluer la culture scientifique au travers de différentes dimensions ou sous-échelles ayant trait aux compétences scientifiques et aux connaissances associées à la culture scientifique.[17] Les différences entre garçons et filles se marquent différemment selon ces différentes sous-échelles. Ainsi, les différences de performances entre garçons et filles sont plus marquées, en défaveur des filles, au niveau des dimensions relatives à l'explication de phénomènes de manière scientifique (score de 469 pour les filles contre 490 pour les garçons), l'écart étant plus faible lorsqu'il s'agit d'évaluer et concevoir des recherches scientifiques ou d'interpréter des données et des faits de manière scientifique. En termes de sous-échelles de compétences scientifiques, les difficultés des filles se marquent plus particulièrement dans le domaine des systèmes physiques, et moins au niveau des systèmes vivants ou des systèmes de la Terre et de l'univers. Par ailleurs, le questionnaire PISA consacre un ensemble de questions aux attitudes des jeunes vis-à-vis des sciences (plaisir apporté par les sciences, intérêt pour les sujets scientifiques, sensibilisation à l'environnement, etc.) ainsi que sur leurs aspirations professionnelles. Il apparaît que les garçons développent des attitudes plus positives que les filles à l'égard des sciences. Ils seraient ainsi 56% à déclarer aimer lire des textes qui traitent des sciences, contre 42% des filles, ou encore 32% à aimer regarder des programmes télévisés sur des thèmes scientifiques (pour 15% des filles). Malgré ces différences de compétences et d'attitudes, il est intéressant de noter que les filles semblent aussi attirées par les carrières scientifiques que les garçons : 23% des filles et 25% des garçons de 15 ans déclarent songer à une profession scientifique. Cependant, leurs domaines d'intérêt diffèrent : les filles sont plus attirées par des métiers relevant du domaine de la santé, tandis que les garçons préfèrent les domaines des sciences techniques et de l'ingénierie ou encore l'informatique.

Certification en dernière année du secondaire ordinaire

Au terme du parcours scolaire, vient l'étape de certification. En fin de 6ème année de l'enseignement secondaire de transition (général, artistique ou technique de transition), les élèves peuvent obtenir un CESS (Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur) qui donne accès à l'enseignement supérieur (de type court ou long). L'enseignement technique de qualification permet d'obtenir un CESS et/ou un CQ6 (Certificat de Qualification), tandis que l'enseignement professionnel permet d'obtenir un CE (Certificat d'Etudes, qui permet d'accéder à la 7ème année de l'enseignement professionnel) et/ou un CQ6. Dans les deux cas, la double certification est possible (CESS + CQ6 pour l'enseignement technique de qualification ; CE + CQ6 pour l'enseignement professionnel).[18]

De nouveau, des différences existent entre les garçons et les filles. Ainsi, 94% des garçons inscrits en 6ème année de l'enseignement ordinaire de plein exercice de forme générale obtiennent leur certificat de fin d'études, pour 97% des filles (graphique 2.8).[19] Les taux d'obtention du certificat sont plus faibles dans les autres formes d'enseignement mais les différences entre garçons et filles subsistent, du moins pour l'enseignement technique. Ils sont de 89% pour les garçons et de 95% pour les filles dans l'enseignement technique

16 Voir Lafontaine, D., Crepin, F., Hindryckx, G., Matoul, A., & Quittre, V. (2016b). *La culture scientifique à 15 ans. Premiers résultats de PISA 2015 en Fédération Wallonie-Bruxelles*. Liège, Belgique ; ainsi que Fédération Wallonie-Bruxelles (2016) *Les Indicateurs de l'enseignement*, Edition 2016, p. 56-57.

17 Ainsi, les sous-échelles de compétences concernent : (1) expliquer des phénomènes de manière scientifique, (2) évaluer et concevoir des recherches scientifiques, (3) interpréter des données et des faits de manière scientifique. Les sous-échelles de contenu concernent les connaissances (1) scientifiques, (2) procédurales et (3) épistémiques et sont évaluées dans trois domaines distincts : (1) les systèmes physiques, (2) les systèmes vivants et (3) les systèmes de la Terre et de l'univers.

18 Par ailleurs, les élèves de 7ème année de l'enseignement professionnel peuvent également obtenir un CQ ou un CESS. Ils ne sont pas pris en compte dans les statistiques présentées ici.

19 Les données sur la certification ne permettent pas d'isoler les élèves domiciliés en Wallonie. Elles permettent par contre d'isoler les élèves fréquentant des établissements localisés en Wallonie, quel que soit leur lieu de domicile.

de transition, de 87% pour les garçons et de 91% pour les filles dans l'enseignement technique de qualification. Il y a peu de différence entre les garçons et les filles en ce qui concerne les taux d'obtention du certificat dans l'enseignement professionnel, ceux-ci valant respectivement 81 et 83%.

On note également des différences dans les types de certificats obtenus par les garçons et les filles dans l'enseignement qualifiant, tant technique que professionnel (graphique 2.9). On note que la double certification est plus fréquente parmi les garçons : elle est obtenue par 75% des garçons et 62% des filles dans l'enseignement technique de qualification et par 89% des garçons et 68% des filles dans l'enseignement professionnel de qualification. Les filles obtiennent plus fréquemment que les garçons le seul CESS ou CE, ce qui peut s'expliquer notamment par le fait que certaines options de l'enseignement technique de qualification, majoritairement fréquentées par des filles, ne délivrent pas de CQ6 .[20]

[20] C'est notamment le cas des options « arts plastiques », « art et structure de l'habitat », « techniques sociales » et « aspirant nursing » (voir Fédération Wallonie-Bruxelles (2016) *Les Indicateurs de l'enseignement*, Edition 2016, p. 52).

Graphique 2.8. Taux de certification des élèves inscrits en 6ème année de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice, dans les établissements localisés en Wallonie (année scolaire 2014-2015) selon la forme d'enseignement et le sexe

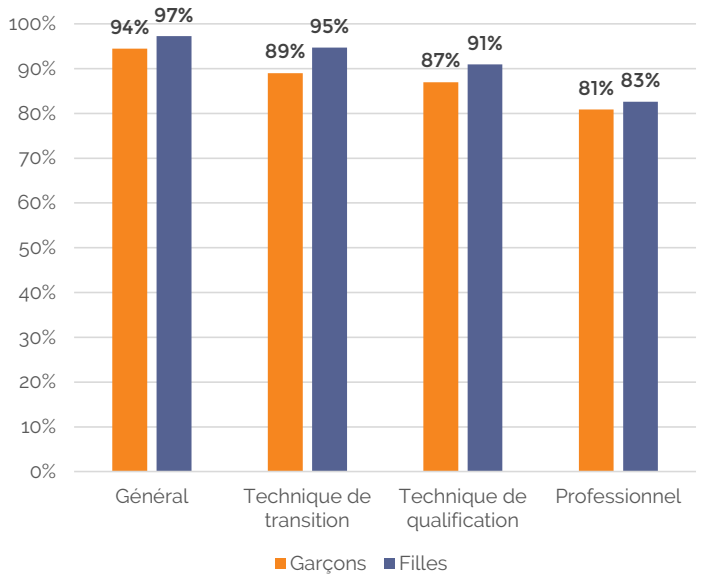

Source : MFWB – Administration générale de l'Enseignement – Service général du Pilotage du Système éducatif
Note : Les données couvrent les élèves inscrits dans un établissement d'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice de la Fédération Wallonie-Bruxelles, localisé en Wallonie, quel que soit le lieu de domicile de ces élèves.

Graphique 2.9. Types de certificats obtenus en 6ème année de l'enseignement secondaire ordinaire qualifiant de plein exercice, dans les établissements localisés en Wallonie (année scolaire 2014-2015), selon le sexe

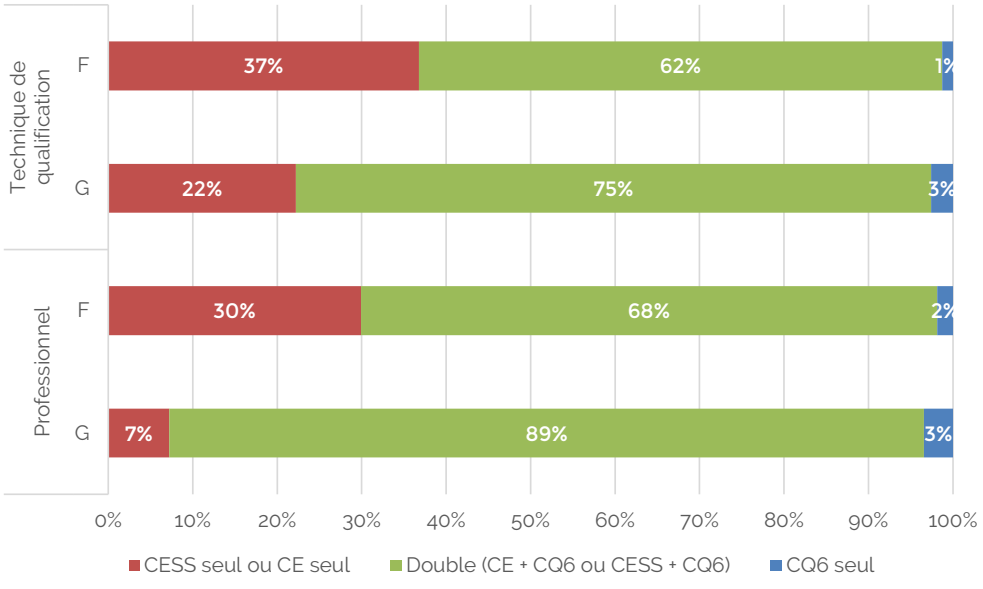

Source : MFWB – Administration générale de l'Enseignement – Service général du Pilotage du Système éducatif
Note : Les données couvrent les élèves inscrits dans un établissement d'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice de la Fédération Wallonie-Bruxelles, localisé en Wallonie, quel que soit le lieu de domicile de ces élèves.

3. ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

L'enseignement spécialisé permet de rencontrer les besoins éducatifs spécifiques d'élèves présentant des difficultés à suivre un enseignement ordinaire, que ce soit en raison d'un handicap, de difficultés d'apprentissage ou de problèmes de comportement. L'orientation vers l'enseignement spécialisé concerne 4,7% des jeunes garçons et 2,7% des filles résidant en Wallonie et fréquentant l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (soit environ 32000 élèves, un nombre en constante augmentation au cours de la dernière décennie). Cette orientation est possible dès l'école maternelle, mais c'est surtout pour les âges correspondant à l'enseignement primaire et secondaire que les effectifs sont plus importants. La proportion de garçons inscrits dans l'enseignement spécialisé est plus élevée que la proportion de filles, et ce quel que soit l'âge (graphique 2.10). Ainsi, les garçons représentent 64% des jeunes wallons scolarisés dans l'enseignement spécialisé.

Comme le témoigne la pyramide des âges de l'enseignement spécialisé (graphique 2.11), les garçons sont largement plus nombreux que les filles, et ce, à tous les âges.

Notons que les effectifs et les proportions d'élèves scolarisés dans l'enseignement spécialisé augmentent avec l'âge, et ce, tant pour les garçons que pour les filles. La baisse de fréquentation qui s'observe vers l'âge de 13 ans s'explique par le fait qu'une partie des élèves de l'enseignement spécialisé repassent dans l'enseignement secondaire ordinaire (l'enseignement spécialisé de type 8, s'adressant aux élèves présentant des troubles d'apprentissage, n'est pas organisé au niveau secondaire). Le pic de fréquentation observé vers 20 ans s'explique quant à lui par une fréquentation plus faible de l'enseignement ordinaire (les élèves le quittant normalement à partir de 17-18 ans).

Graphique 3.1. Proportion d'élèves wallons inscrits dans l'enseignement spécialisé, selon l'âge et le sexe (année scolaire 2014-2015)

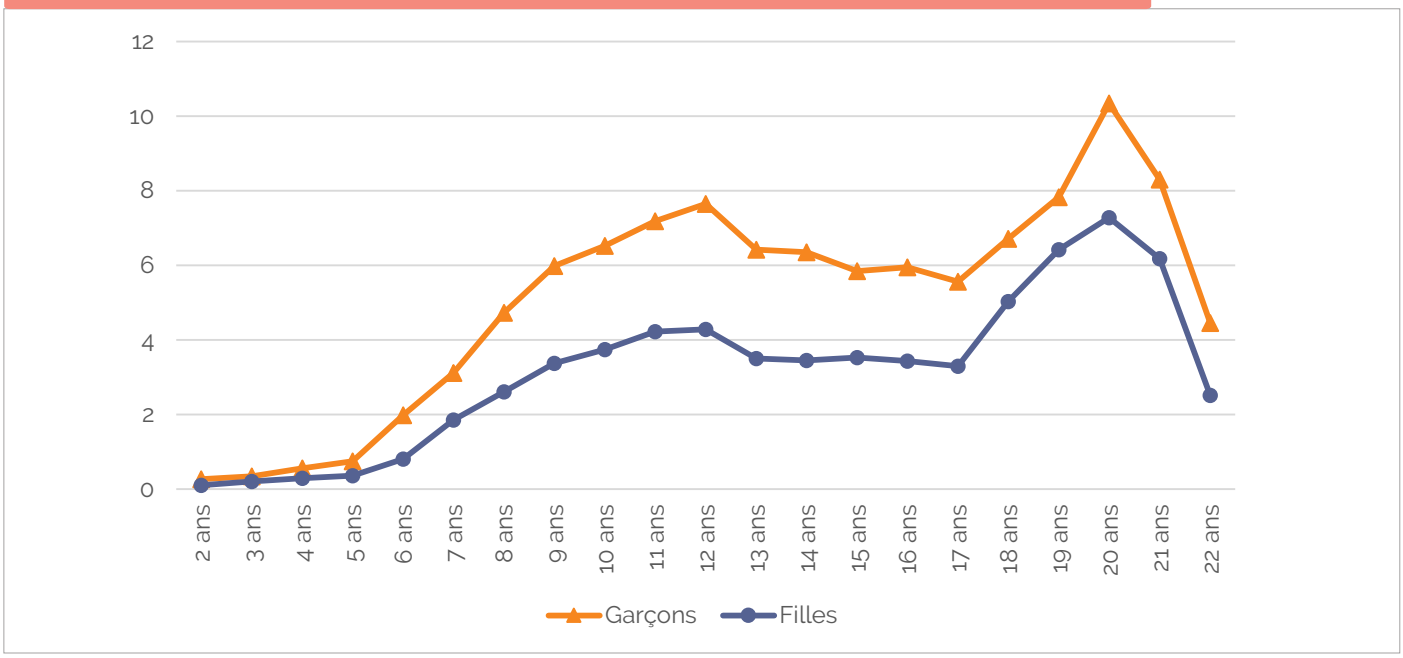

Source : MFWB – Administration générale de l'Enseignement – Service général du Pilotage du Système éducatif
Note : Les données couvrent les élèves domiciliés en Wallonie et inscrits dans un établissement d'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Graphique 3.2. Pyramide des âges des élèves wallons inscrits dans l'enseignement spécialisé (année scolaire 2014-2015), par sexe

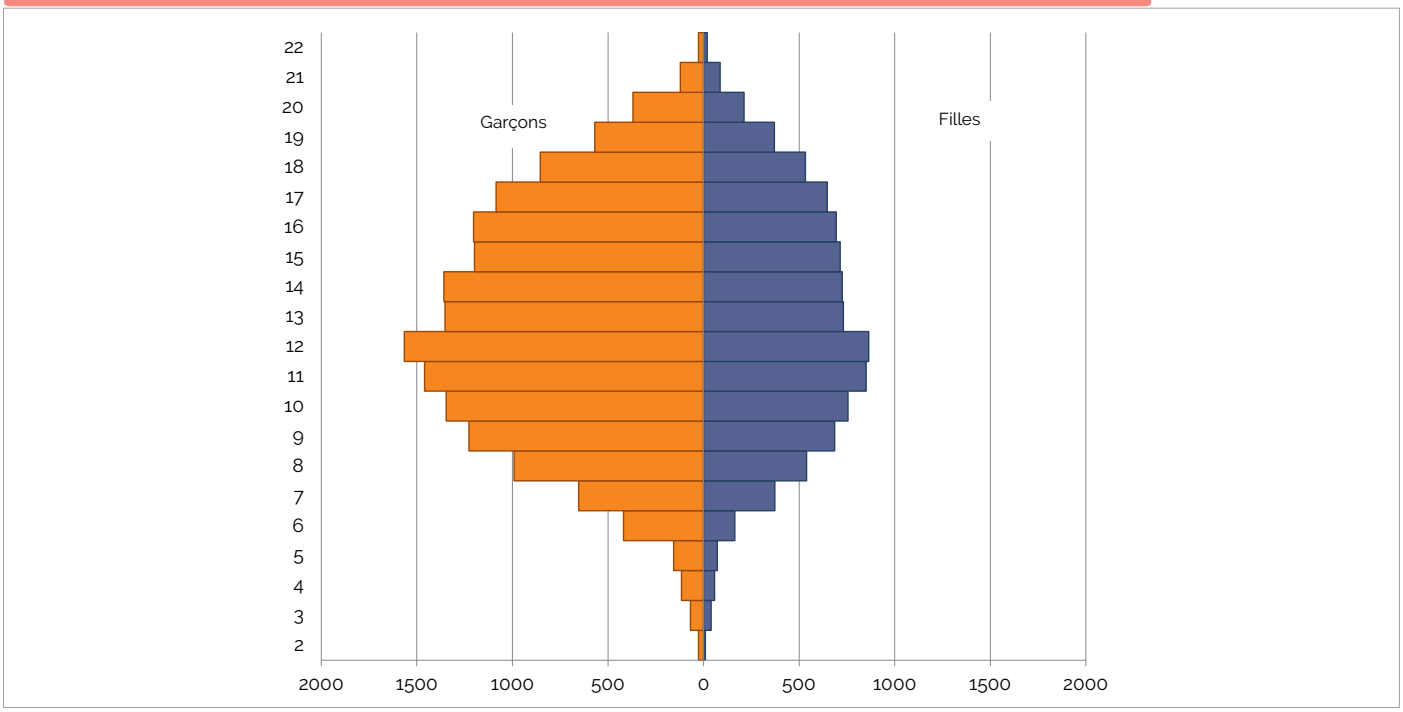

Source : MFWB – Administration générale de l'Enseignement – Service général du Pilotage du Système éducatif
Note : Les données couvrent les élèves domiciliés en Wallonie et inscrits dans un établissement d'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

4. FORMATION
À l'IFAPME

4.1. Formations suivies à l'IFAPME

Tableau 4.1. Apprenants de l'IFAPME : volume, répartition des hommes et des femmes et part des hommes et des femmes selon le type de formation. 2014-2015

	Nombre apprenants	Hommes	Femmes	Répartition des hommes	Répartition des femmes	% d'hommes	% de femmes
Apprentissage	4.142	3.166	976	32%	16%	76%	24%
Formation de chef d'entreprise	10.517	5.917	4.600	60%	75%	56%	44%
Formation accélérée à la gestion	1.359	834	525	8%	9%	61%	39%
Formation COEN	36	19	17	0%	0%	53%	47%
Total général	**16.054**	**9.936**	**6.118**	**100%**	**100%**	**62%**	**38%**

Source : IFAPME
Note : COEN : formation de coordination et d'encadrement

L'Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises (IFAPME) coordonne le réseau des centres de formation qui mettent en œuvre des formations professionnelles en alternance (apprentissage) accessibles aux jeunes dès 15 ans et des formations de chef d'entreprise qui peuvent comporter également des périodes de formation en entreprise, accessibles dès 18 ans.

Deux autres types de formations sont également accessibles dans ces centres à un public adulte[21]: les formations accélérées à la gestion qui permettent d'obtenir un certificat de connaissance de gestion de base et les nouvelles formations de coordination et d'encadrement (COEN) qui donnent accès à des fonctions salariées d'encadrement de personnes, d'adjoints à la direction ou de coordination de projets au sein des entreprises. Ces formations peuvent se dérouler en alternance sous la forme de conventions de stage.

Les personnes en formation dans les centres IFAPME sont, pour un peu moins des deux tiers, des hommes. Les volumes d'inscrits et les répartitions par genre varient cependant selon le type de formation (tableau 4.1 et graphique 4.1) : au premier stade, l'apprentissage, ¾ des plus de 4000 apprenants sont des hommes, alors qu'ils ne sont que 56% parmi les plus de 10.000 personnes inscrites dans les formations Chefs d'entreprise. La part des hommes est légèrement plus élevée (61%) dans le cas de la formation accélérée à la gestion (qui compte près de 1400 personnes), alors que la répartition est quasi égalitaire dans les formations de coordination et d'encadrement (COEN) encore peu fréquentées (36 apprenants).

Graphique 4.1. Répartition hommes/femmes des apprenants de l'IFAPME, selon le type de formation, 2014-2015

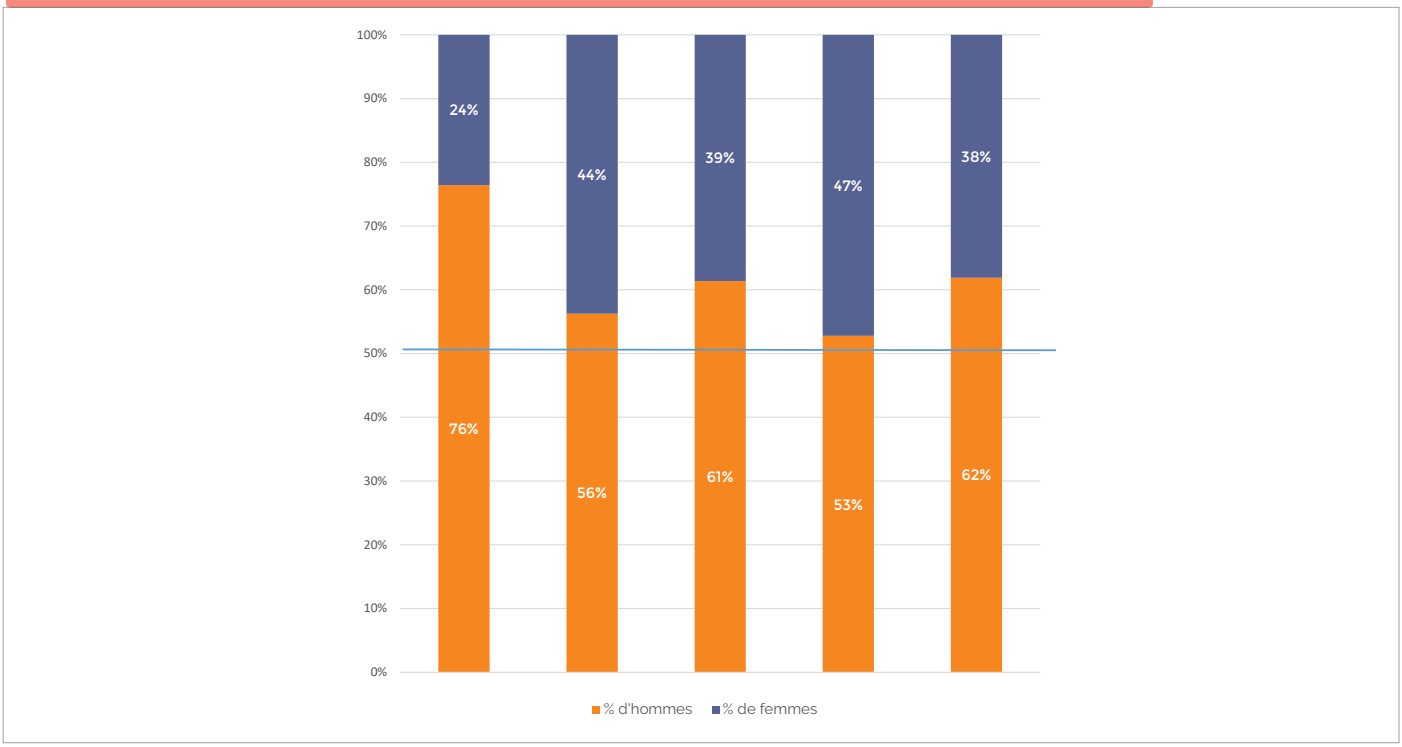

Source : IFAPME
Note : COEN : formation de coordination et d'encadrement Les données sont relatives aux inscriptions au 31/12/2014, mesurées pendant les agréments de classes de formation qui ont eu lieu en novembre et en décembre 2014.

[21] Ce tableau ne prend pas en compte les personnes qui suivent des modules de formation continue (environ 20.000 en 2013).

4.2. Apprentissage

Si l'on prend en compte les secteurs[22] dans lesquels les personnes se forment, on relève que les femmes ne sont majoritaires que dans 3 secteurs de l'apprentissage sur 10: principalement le service aux personnes (84% de femmes) et le commerce (61% de femmes). Le troisième, les métiers du secteur des animaux, ne concerne que très peu d'apprenants (14 femmes et 9 hommes). Les deux secteurs les plus fréquentés sont majoritairement masculins : il s'agit de l'alimentation (80% d'hommes) et de la construction (99% d'hommes).

La part des femmes dans les secteurs plus 'masculins' est très faible, sauf dans l'alimentation où elles représentent 20% des inscrits. A l'inverse, la part des hommes n'est pas négligeable dans les secteurs plus 'féminins', notamment dans celui du commerce : 40% des inscrits dans ce secteur sont des hommes.

Graphique 4.2. Volume des apprenants de l'IFAPME en apprentissage et part des hommes et des femmes selon le secteur, 2014-2015.

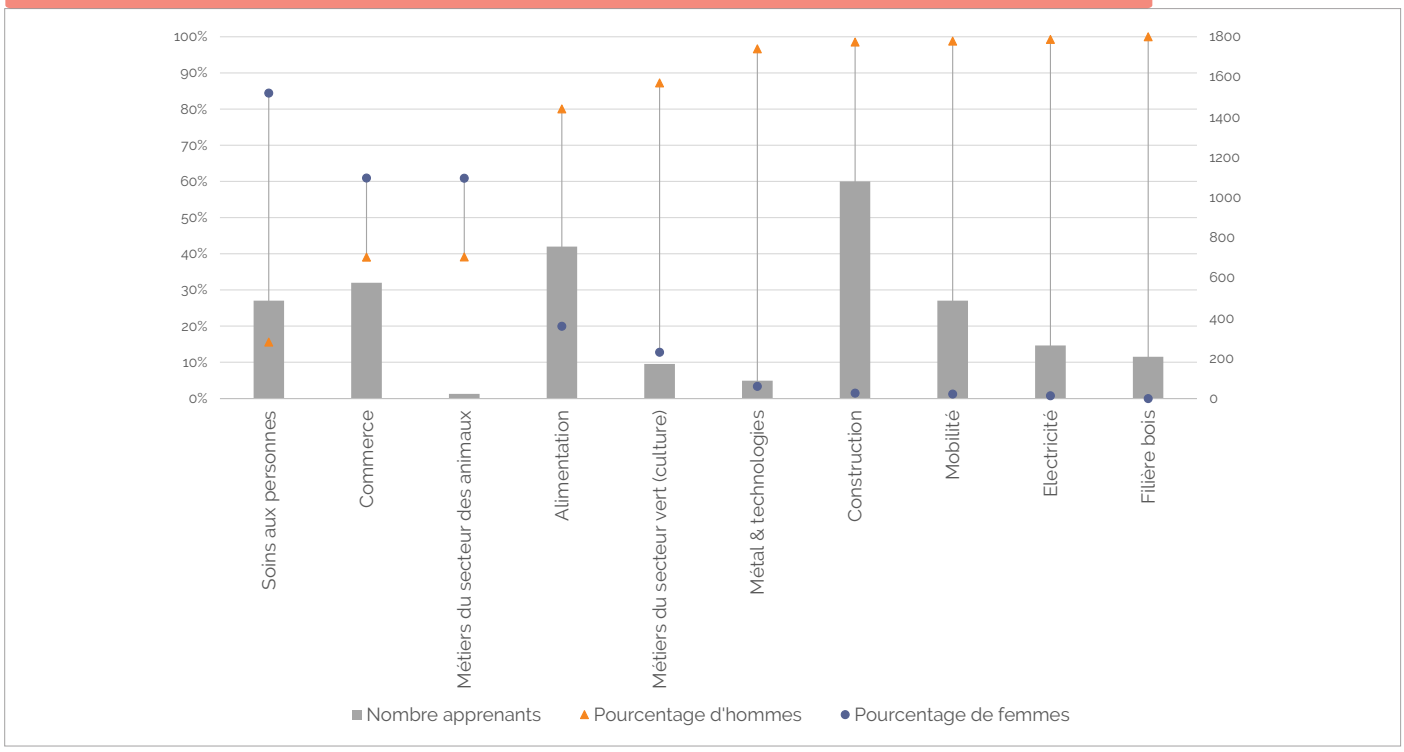

Source : IFAPME
Note : Les secteurs sont ordonnés de manière croissante selon la part d'hommes qui y sont inscrits.

[22] Pour la liste des métiers par catégorie et secteur, voir http://www.centrelhw.ifapme.be/formations-a-un-metier/trouver-une-formation-a-un-metier/catalogue-des-formations-a-un-metier.html

Graphique 4.3. Volume des certificats d'apprentissage et part des hommes et des femmes selon le secteur, 2013-2014.

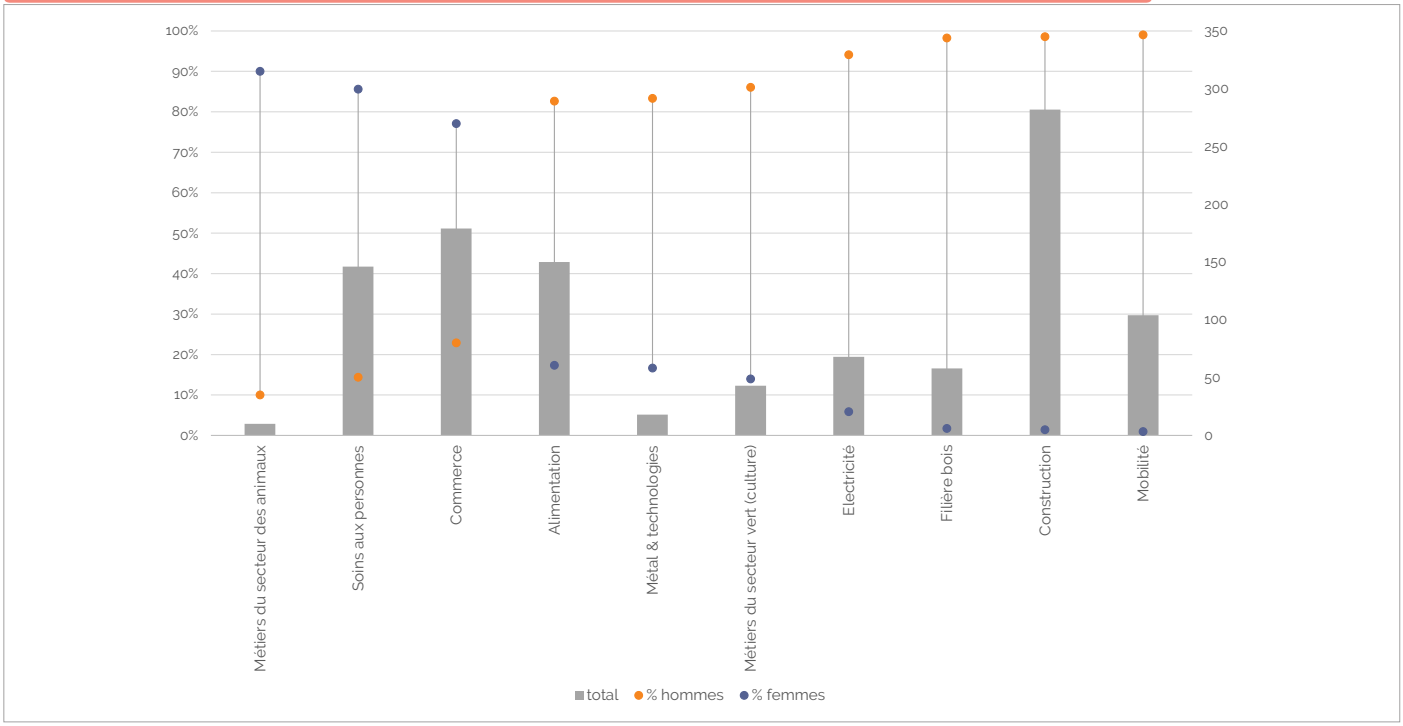

Source : IFAPME
Note : Les secteurs sont ordonnés de manière croissante selon la part d'hommes qui y sont inscrits.

Les disparités dans la répartition hommes/femmes selon les secteurs qui s'observent parmi les personnes qui ont obtenu un certificat d'apprentissage en 2013-2014 (graphique 4.3) ne diffèrent pas beaucoup de celles observées parmi les personnes en apprentissage en 2014-2015 (graphique 4.2). Les certificats d'apprentissage ont été délivrés majoritairement à des femmes dans les secteurs du commerce (77% de femmes) et des soins aux personnes (86% de femmes) (et à 9 femmes et 1 homme dans les métiers du secteur des animaux). Les hommes représentent entre 83 et 99% des certifiés dans les autres secteurs.

On peut relever une part plus importante de femmes parmi les certifiés que parmi les apprenants dans le secteur du commerce (77% versus 61%). Même s'il ne s'agit pas ici d'un suivi de cohortes, cela montre toutefois que le taux de réussite des femmes est meilleur, également dans des secteurs masculins.

4.3. Formations de chef d'entreprise

Graphique 4.4. Volume des apprenants de l'IFAPME en formation chefs d'entreprise et part des hommes et des femmes selon le secteur, 2014-2015.

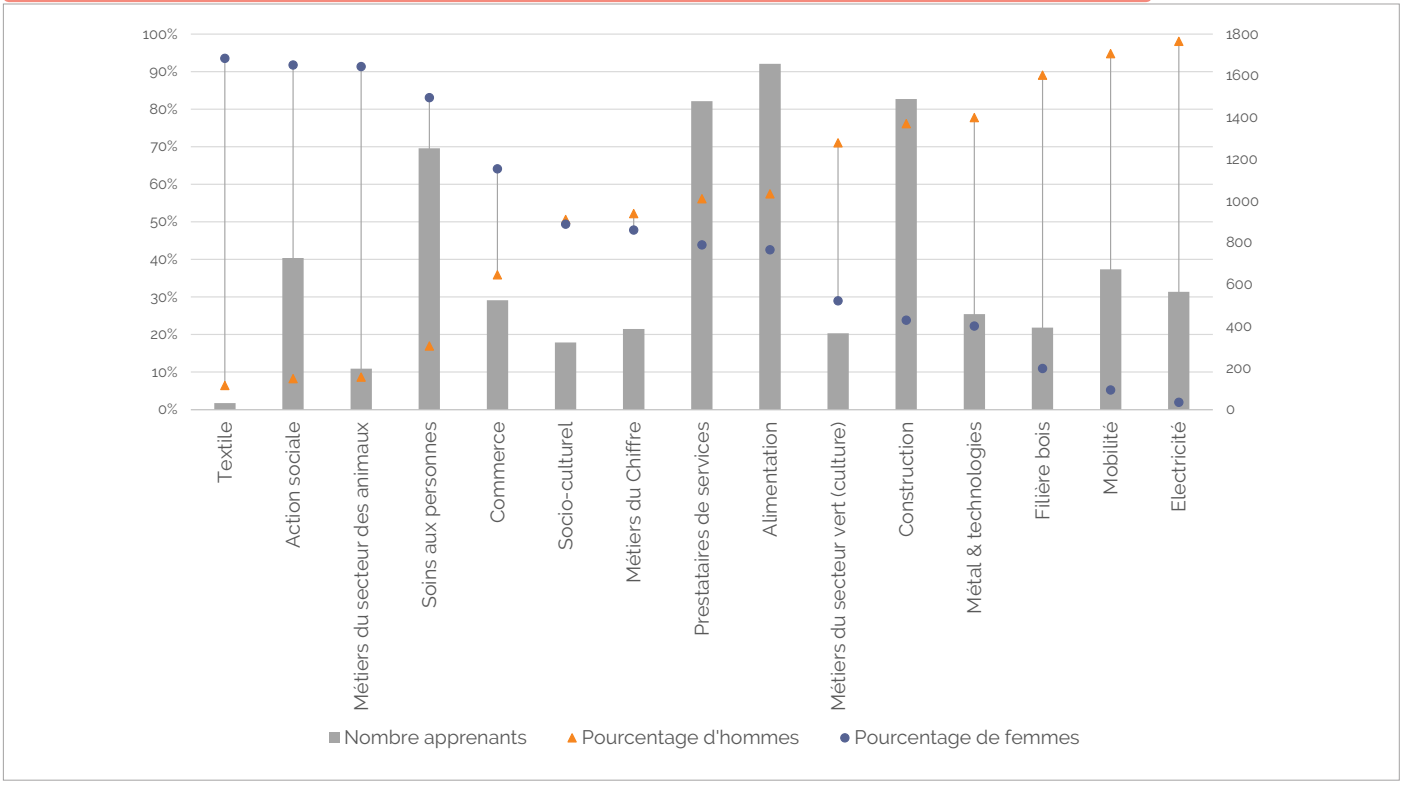

Source : IFAPME
Note : Les secteurs sont ordonnés de manière croissante selon la part d'hommes qui y sont inscrits.

Dans 5 secteurs de la formation des chefs d'entreprise sur 15, les femmes sont majoritaires (graphique 4.4). Parmi ceux-ci, celui qui compte le plus d'apprenants est celui des soins aux personnes (83% de femmes), viennent ensuite ceux de l'action sociale (92% de femmes) et du commerce (64% de femmes). Les 3 secteurs qui concentrent le plus d'apprenants sont ceux de l'alimentation, de la construction et des prestataires de service. Ils sont majoritairement masculins (respectivement 57%, 76% et 56% d'hommes). Les répartitions hommes/femmes sont presque équilibrées dans les secteurs de l'alimentation, les prestataires de services, les métiers du chiffre et le socio-culturel comme l'indique le graphique 4.4.

Parmi les personnes qui ont obtenu un diplôme de chef d'entreprise en 2013-2014 (graphique 4.5), si les hommes sont majoritaires dans 12 secteurs sur 16, on peut relever que la répartition hommes/femmes est cependant plus équilibrée parmi les diplômés que parmi les apprenants en 2014-2015 (graphique 4.4) dans 7 secteurs (la part des hommes y varie entre 49% et 55%). Cet équilibre est le résultat de tendances qui s'expriment en sens divers. Ainsi la part des femmes est plus faible parmi les diplômés que parmi les apprenants dans les secteurs très féminins de l'action sociale (45% contre 92%) et du commerce (49% contre 64%). A l'inverse la part des femmes est plus importante parmi les diplômés de secteurs où elles sont moins représentées parmi les

apprenants : la construction (45% contre 24%), la filière bois (51% contre 11%) ou la mobilité (46% contre 5%). La même tendance vers l'équilibre se marque dans le secteur de l'alimentation où la part des femmes est légèrement plus élevée parmi les diplômés que parmi les apprenants (48% contre 43%). Un dernier secteur où on constate une part équivalente d'hommes et de femmes parmi les apprenants et parmi les diplômés est celui des métiers du chiffre.

Dans les secteurs plus 'masculins', représentés dans la partie droite du graphique 4.5, des différences en sens divers peuvent aussi être observées par rapport aux répartitions des personnes en formation chef d'entreprises : globalement la part des femmes est plus importante parmi les diplômés que parmi les apprenants dans les secteurs de l'électricité (34% contre 2%), du métal et des technologies (37% contre 22%) et des métiers du secteur vert (42% contre 29%). La tendance inverse s'observe dans les métiers du secteur des animaux, le socio-culturel et dans une moindre mesure dans le secteur des prestataires de services : dans ces 3 secteurs, la part des femmes est plus faible parmi les diplômés que parmi les apprenants, respectivement (43% contre 91%, 29% contre 49%, 38% contre 44%).

Rappelons qu'il convient de rester prudent dans les comparaisons entre les deux graphiques puisque il ne s'agit pas d'un suivi de cohortes.

Graphique 4.5. Volume des apprenants de l'IFAPME en formation chefs d'entreprise et part des hommes et des femmes selon le secteur, 2014-2015.

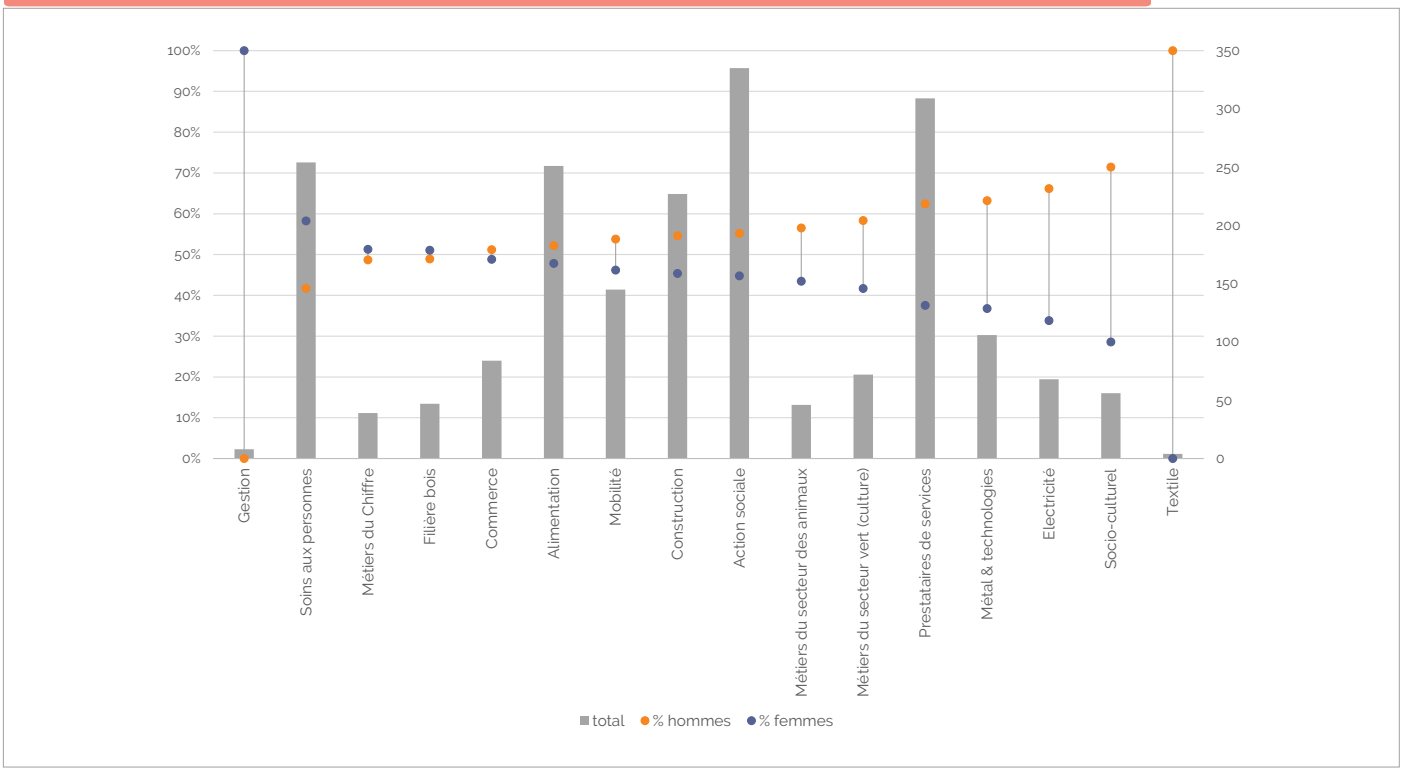

Source : IFAPME
Note : Les secteurs sont ordonnés de manière croissante selon la part d'hommes qui y sont inscrits.

5. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Cette section présente des statistiques relatives à la répartition des hommes et des femmes dans l'enseignement supérieur. Ce niveau d'enseignement est organisé en trois cycles. Depuis 2004-2005 et la mise en place progressive du processus de Bologne, il délivre les titres de bachelier, de master ou de docteur. Seules les universités proposent le troisième cycle. Les Hautes Ecoles (HE) et les Ecoles supérieures des Arts (ESA) délivrent des diplômes de premier et de deuxième cycle. Dans l'enseignement supérieur de type court, les diplômes de gradués, de régents ou encore d'assistants sociaux, par exemple, ont été remplacés, à partir de 2006-2007, par le diplôme de bachelier, délivré après 3 années d'études. Dans l'enseignement supérieur de niveau universitaire, les masters ont remplacé les diplômes du 2e cycle de base (licence, ingénieurs,...). Ils sont délivrés après un 1er cycle de 3 ans (bachelier) et peuvent durer 1 ou 2 ans. Des masters de spécialisation (1 ou 2 ans) sont proposés dans l'enseignement universitaire ; les Hautes Ecoles organisent aussi des Masters de spécialisation (1 an). Les cursus de troisième cycle comprennent les formations doctorales sanctionnées par un certificat de formation à la recherche et les travaux relatifs à la préparation d'une thèse de doctorat. L'enseignement de promotion sociale organise également des études supérieures sanctionnées par des diplômes de bacheliers ou de masters, en plus de formations courtes, spécifiques, menant à l'obtention de brevets de l'enseignement supérieur. Cette catégorie d'enseignement est décrite dans la section 6.

Le décret Paysage, entré en vigueur en septembre 2014, a profondément modifié l'organisation de l'enseignement supérieur. La disparition progressive de la notion d'année d'étude, au profit d'un «programme annuel» de l'étudiant, et le remplacement de la notion de « cours » par celle d'« unité d'enseignement » modifient profondément les parcours des étudiants, et de ce fait les statistiques qui en rendent compte. L'adaptation des systèmes de collecte étant en cours, les données détaillées par domaines d'étude pour l'enseignement universitaire ne sont disponibles que pour 2013-2014, alors qu'elles le sont pour 2014-2015 pour l'enseignement supérieur non universitaire. Une autre différence à rappeler : les données reçues pour l'enseignement supérieur universitaire ne nous permettent pas d'isoler les élèves domiciliés en Wallonie. La population et l'année auxquelles les statistiques se rapportent sont à chaque fois rappelées dans le titre des graphiques.

Les femmes sont maintenant majoritaires parmi les étudiants de l'enseignement supérieur, mais cela n'a pas toujours été le cas. Au début des années 90, les hommes étaient encore légèrement majoritaires à ce niveau en Fédération Wallonie-Bruxelles. Depuis, la population féminine a quasiment doublé dans l'enseignement supérieur, alors que la population masculine connaissait une croissance d'environ 150% (graphique 5.1). L'augmentation de la participation des femmes a été régulière. La population masculine a connu une croissance négative entre 95-96 et 00-01, avant de recommencer à croître, particulièrement les sept dernières années. Ainsi, pour l'année académique 2014-2015, on compte environ 106.000 femmes pour 80.000 hommes dans l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles. Notons que la croissance du nombre d'étudiants a surtout été marquée dans l'enseignement supérieur non universitaire.

Graphique 5.1. Evolution du nombre d'hommes et de femmes étudiants de l'enseignement supérieur, hors promotion sociale[23]. Ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles

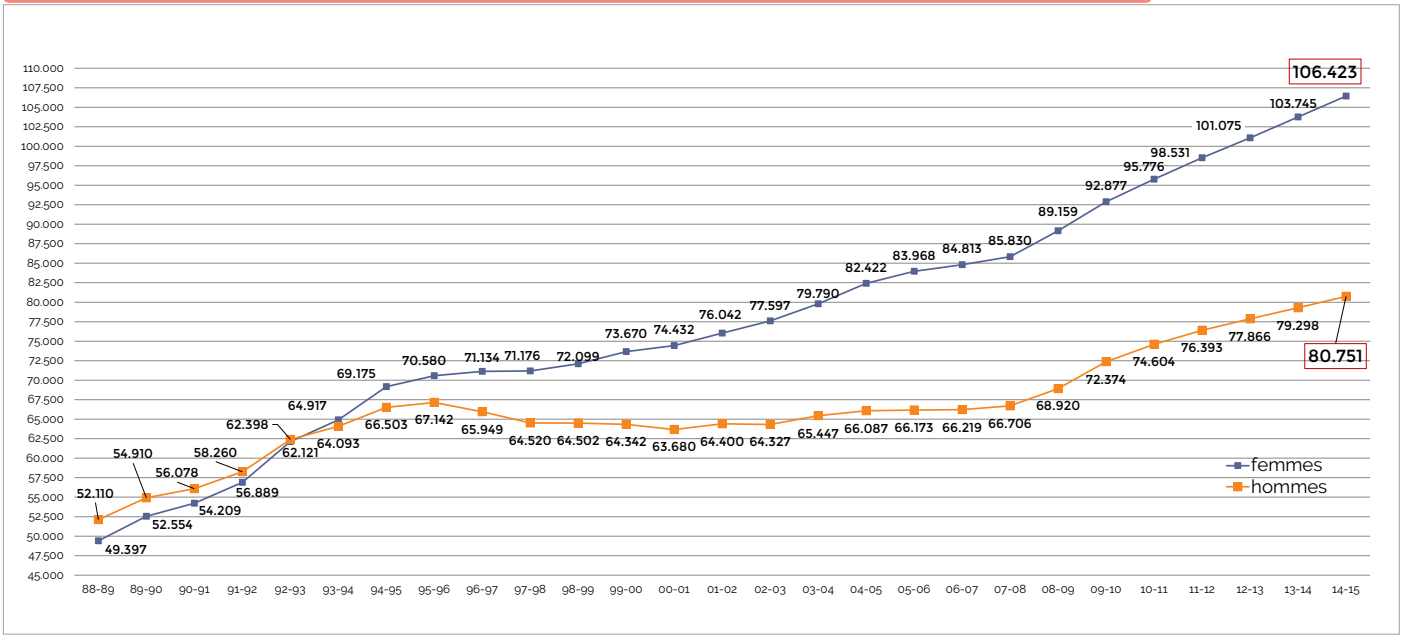

Source : Pour l'enseignement universitaire : Base de données CRef ; pour l'enseignement supérieur hors université : Base de données SATURN ARES et Annuaires du Service Statistique pour les années antérieures à 2004-2005.
Note : Pour simplifier la lecture du graphique, l'unité de l'échelle des ordonnées a été fixée à 2500, ce qui permet de visualiser la variation des populations au fil des années. Le point d'origine de l'axe des ordonnées a été fixé à 45.000.

[23] A ceux-ci, il convient d'ajouter 35.812 personnes inscrites dans l'enseignement supérieur de promotion sociale en 2014-2015. (FWB en chiffres, page 151). Voir Section 6 Promotion sociale pour la Wallonie.

5.1. Taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur

Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur rapporte le nombre d'étudiants d'un âge donné inscrits dans ce niveau d'enseignement à la population du même âge domiciliée sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Pour les 18-25 ans, tous âges confondus, le taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur, hors promotion sociale, est de 29% pour les hommes et 40% pour les femmes (graphique 5.2). Plus d'un tiers des personnes de cette tranche d'âge sont donc inscrits dans l'enseignement supérieur. Rappelons qu'un certain nombre d'élèves de 18 ans ou plus sont encore scolarisés dans l'enseignement secondaire, en raison d'un retard scolaire (voir section 2.2). Le taux brut de scolarisation, quel que soit le niveau d'enseignement est donc plus élevé.

Les écarts entre les taux bruts de scolarisation dans l'enseignement supérieur des hommes et des femmes sont plus élevés à 19 et à 20 ans : le taux brut de scolarisation des femmes est alors de 20 points de pourcentage supérieur à celui des hommes (15 points à 18 et 21 ans). Dans ces catégories d'âge, les différences les plus importantes de taux brut de scolarisation entre les hommes et les femmes se marquent au niveau de l'enseignement supérieur de type court, où les taux bruts de scolarisation des femmes sont supérieurs à ceux des hommes du même âge (14 points à 19 et 20 ans, 11 points à 21 ans). On ne constate pas de différences significatives dans les taux bruts de scolarisation des hommes et des femmes dans l'enseignement non-universitaire de type long. Ils varient par contre entre 3 et 6 points de pourcentage dans l'enseignement universitaire, toujours à l'avantage des femmes.

Les femmes et les hommes ne se répartissent pas de la même manière au sein des différents types d'enseignement supérieur. Les femmes sont plus présentes dans le supérieur non universitaire de type court (43% des femmes et 36% des hommes), tandis que les hommes sont plus fréquemment présents dans le supérieur non universitaire de type long (13% des hommes pour 10% des femmes) ou l'universitaire (52% des hommes pour 47% des femmes).

Dans la suite de ce chapitre, les chiffres relatifs à l'enseignement supérieur non universitaire portent sur l'année 2014-2015 et se rapportent aux étudiants domiciliés en Wallonie (61.458 étudiants dont 26.261 hommes et 35.197 femmes ; voir tableau 5.1 ci-après). Les chiffres relatifs à l'enseignement supérieur universitaire se rapportent à l'année 2013-2014 et couvrent l'ensemble des étudiants inscrits dans les universités, quel que soit leur domicile (88.783 étudiants, dont 40.702 hommes et 48.081 femmes ; voir tableau 5.2).

Graphique 5.2. Taux brut de scolarisation des 18-25 ans dans l'enseignement supérieur selon l'âge, le sexe et le type d'enseignement supérieur suivi. Fédération Wallonie-Bruxelles, année scolaire 2014-2015

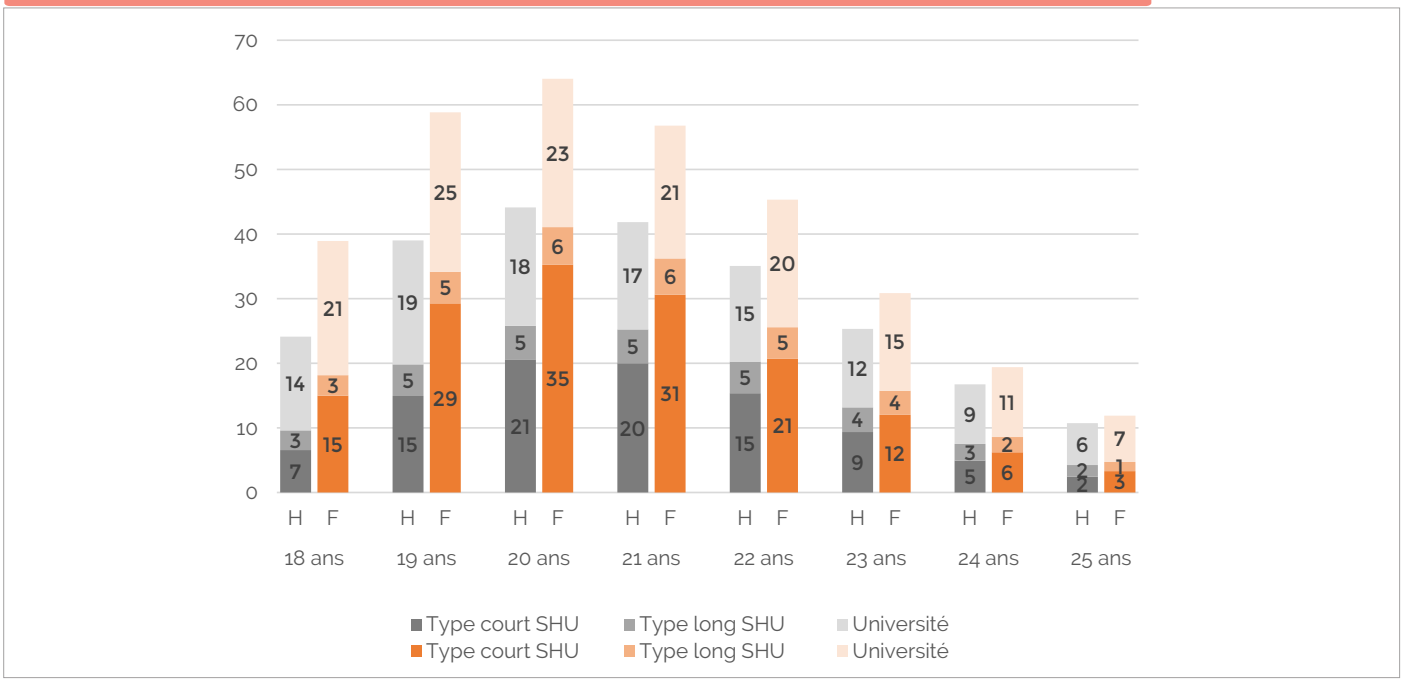

Source : SATURN ARES ; CRef ; SPF-Economie, DG Statistique-Statistics Belgium, Registre national au 1er janvier 2015
Note : Le taux de brut de scolarisation à l'enseignement supérieur rapporte le nombre d'étudiants d'un âge donné inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur de la FWB, hors promotion sociale (quel que soit leur lieu de domicile, y compris à l'étranger[24]) au nombre d'individus de l'âge correspondant domiciliés sur le territoire de la FWB. Ce dernier est estimé en prenant en compte la population de la Wallonie (moins la population de la Communauté germanophone) et 90% de la population de la Région de Bruxelles-Capitale.
Mode de lecture : Sur 100 filles âgées de 18 ans, 39 sont inscrites dans l'enseignement supérieur de la FWB (15 dans le supérieur de type court et 24 dans le supérieur de niveau universitaire).

Graphique 5.2bis. Répartition des hommes et des femmes dans l'enseignement supérieur, selon le type d'enseignement. Fédération Wallonie-Bruxelles, année scolaire 2014-2015

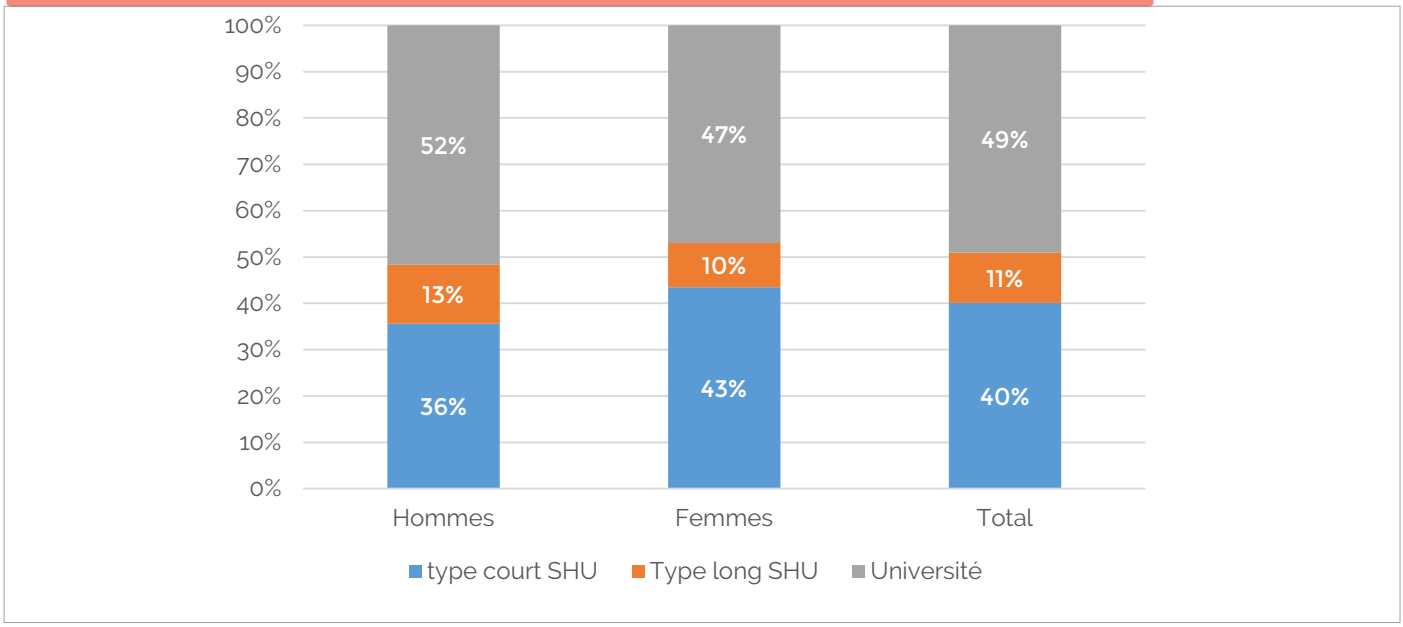

Sources : SATURN ARES ; CRef

[24] Dans l'enseignement supérieur, la mobilité des étudiants entre régions et entre pays est plus importante qu'au niveau de l'enseignement secondaire. Ainsi, les étudiants domiciliés en Wallonie représentaient 64% du total des inscrits dans l'enseignement supérieur en 2013-2014 (95.430); et 13% étaient domiciliés à l'étranger (source SATURN ARES).

5.2. Enseignement non universitaire : vue d'ensemble

L'année académique 2014-2015, plus de 60.000 étudiants domiciliés en Wallonie étaient inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur non universitaire (Hautes Ecoles et Ecoles Supérieures des Arts : voir tableau 5.1 et graphique 5.3), dont 16% seulement dans l'enseignement supérieur de type long.[25]

Les femmes sont globalement majoritaires dans l'enseignement supérieur hors universitaire (57% des étudiants inscrits sont des femmes). Cette surreprésentation des femmes se marque en particulier dans l'enseignement supérieur non universitaire de type court en Hautes Ecoles (60% de femmes). Dans l'enseignement supérieur non universitaire de type long, par contre, les hommes sont plus nombreux dans les Hautes Ecoles, les femmes représentant 42% des effectifs. Dans les Ecoles Supérieures des Arts (ESA), les femmes sont majoritaires, que ce soit dans le type court (56%) ou dans le type long (59%). Mais ce type d'enseignement ne représente que 5% des étudiants du supérieur non universitaire.

Tableau 5.1. Effectifs étudiants de l'enseignement supérieur non universitaire par sexe, selon le niveau d'enseignement. Hautes Ecoles et Ecoles Supérieures des Arts, 2014-2015, étudiants domiciliés en Wallonie

		Hommes	Femmes	Total	répar-tition hommes	répar-tition femmes	réparti-tion total	% Femmes
Type court	Hautes Ecoles	20.360	30.063	50.423	78%	85%	82%	60%
	Ecoles supérieures des Arts	393	504	897	1%	1%	1%	56%
	Total	20.753	30.567	51.320	79%	87%	84%	60%
Type long	Hautes Ecoles	4.525	3.228	7.753	17%	9%	13%	42%
	Ecoles supérieures des Arts	983	1.402	2.385	4%	4%	4%	59%
	Total	5.508	4.630	10.138	21%	13%	16%	46%
Total Hautes Ecoles		24.885	33.291	58.176	95%	95%	95%	57%
Total Ecoles Supérieures des Arts		1.376	1.906	3.282	5%	5%	5%	58%
Total supérieur non-universitaire		**26.261**	**35.197**	**61.458**	**100%**	**100%**	**100%**	**57%**

Source : SATURN ARES
Note : La catégorie « étudiants domiciliés en Wallonie » reprend les étudiants belges et étrangers domiciliés de manière permanente en Wallonie (notamment ceux qui ont suivi un cursus secondaire en Belgique) et les étudiants hors UE qui bénéficient d'un visa pour poursuivre leurs études en Belgique. Les étudiants UE, en particulier ceux domiciliés dans les pays voisins, ne sont pas repris dans l'analyse.

[25] Pour l'ensemble des étudiants (quel que soit leur domicile), 21% des étudiants inscrits dans le supérieur non universitaire le sont dans le type long. Ces différences s'expliquent en grande partie par des différences géographiques au niveau de l'offre des établissements.

Graphique 5.3. Répartition des étudiants de l'enseignement non universitaire, domiciliés en Wallonie, par sexe selon le type d'enseignement. 2014-2015

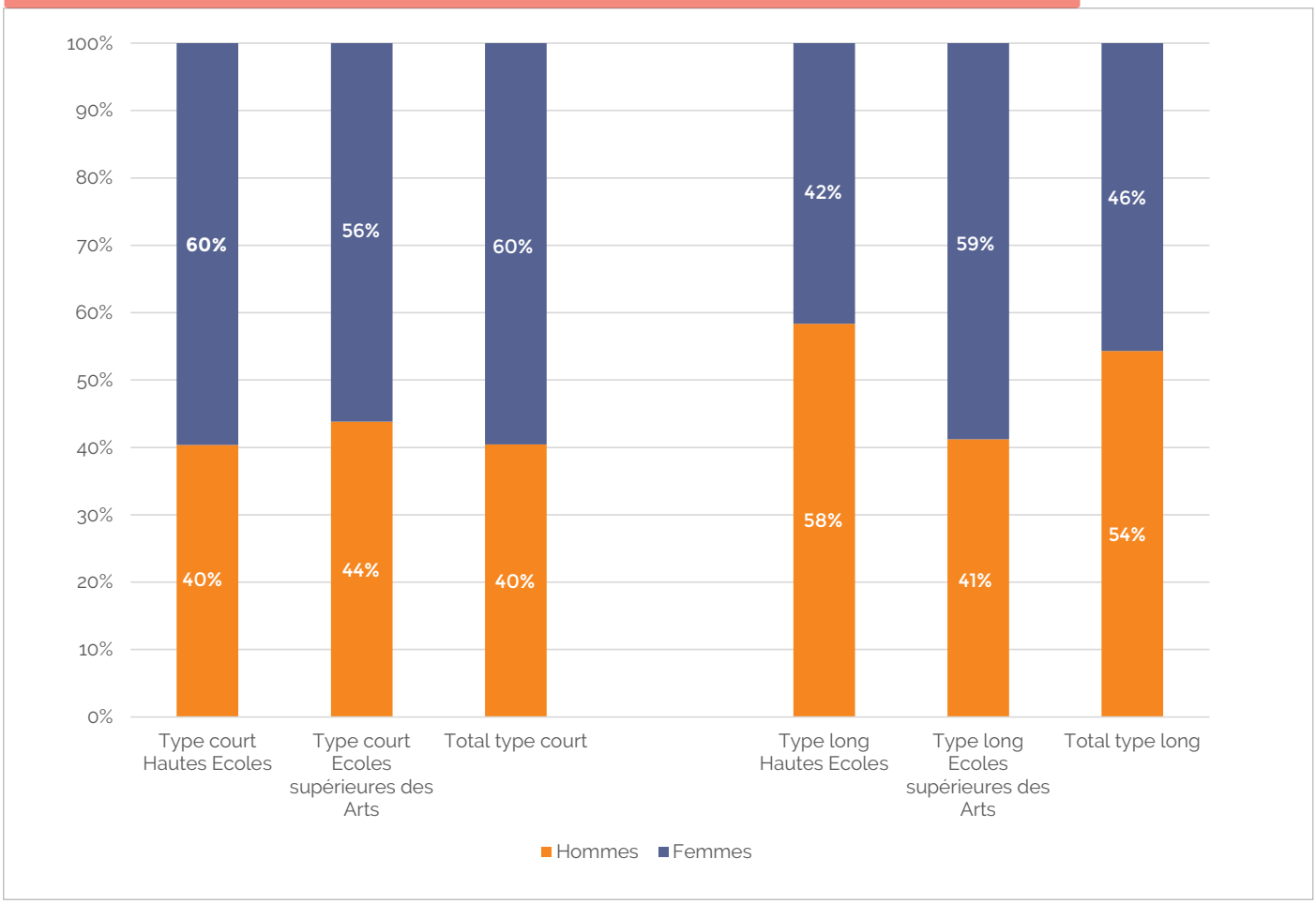

Source : SATURN ARES

5.3. Enseignement universitaire : vue d'ensemble

L'enseignement universitaire comptait, en 2013-2014, près de 90.000 étudiants inscrits, pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles[26] ; plus de la moitié (53%) sont inscrits dans un premier cycle de transition menant au grade de bachelier).

Globalement, les femmes sont également légèrement majoritaires dans l'enseignement supérieur universitaire (54% ; voir tableau 5.2 et graphique 5.4). Elles sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes au niveau de la plupart des masters et en particulier dans les formations permettant d'obtenir des titres requis pour enseigner. On note cependant une légère sous-représentation des femmes dans certains masters et dans les formations doctorales et doctorats avec thèse.[27]

Tableau 5.2. Etudiants de l'enseignement supérieur universitaire par sexe, selon la catégorie d'études. 2013-2014, total des étudiants de la Fédération Wallonie Bruxelles

	Hommes	Femmes	Total	répar-tition hommes	répar-tition femmes	répar-tition total	Femmes
1er cycle de transition (grade de Bachelier)	21.851	24.974	46.825	54%	52%	53%	53%
Master en 2 années d'études à finalité spécialisée	7.651	10.601	18.252	19%	22%	21%	58%
Master complémentaire	1.859	2.395	4.254	5%	5%	5%	56%
Doctorat avec thèse	2.209	1.766	3.975	5%	4%	4%	44%
Master en plus de 2 années d'études sans finalité	1.376	2.278	3.654	3%	5%	4%	62%
Année préparatoire à un 2ème cycle	1.268	1.547	2.815	3%	3%	3%	55%
Formation doctorale	1.281	1.092	2.373	3%	2%	3%	46%
Master en 2 années d'études à finalité approfondie	892	748	1.640	2%	2%	2%	46%
Master en 1 année d'études	794	729	1.523	2%	2%	2%	48%
Master en 2 années d'études à finalité non encore définie	714	634	1.348	2%	1%	2%	47%
AESS	326	594	920	1%	1%	1%	65%
Master en 2 années d'études à finalité didactique	271	500	771	1%	1%	1%	65%
CAPAES	89	133	222	0%	0%	0%	60%
Certificat médecine clinique	117	86	203	0%	0%	0%	42%
Année supplémentaire de 3ème cycle	3	3	6	0%	0%	0%	50%
Année supplémentaire de 2ème cycle	1	1	2	0%	0%	0%	50%
TOTAL	**40.702**	**48.081**	**88.783**	**100%**	**100%**	**100%**	**54%**

Source : CRef
Note : AESS : agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS), menant au titre d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur.
CAPAES : certificat d'aptitude pédagogique approprié à l'enseignement supérieur.

[26] A l'université, parmi les étudiants belges et les étudiants étrangers porteurs d'un titre secondaire à programme belge, 71% étaient domiciliés en Wallonie, soit un peu plus de 50.000 personnes (Annuaire Cref 2013, Tableau 1.2.1.). Voir aussi *La Fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres*, édition 2017, page 144.

[27] Cette sous-représentation des femmes est liée notamment au fait qu'une part importante des doctorants sont des personnes qui proviennent de pays extra-européens, la mobilité à ce niveau étant pour l'instant essentiellement masculine. Voir CRef. La répartition hommes/femmes tend à plus d'équilibre si on prend en compte les doctorants domiciliés en Belgique ou dans les pays européens.

Graphique 5.4. Université : volume des étudiants et part des hommes et des femmes selon la catégorie d'études. 2013-2014. Fédération Wallonie-Bruxelles

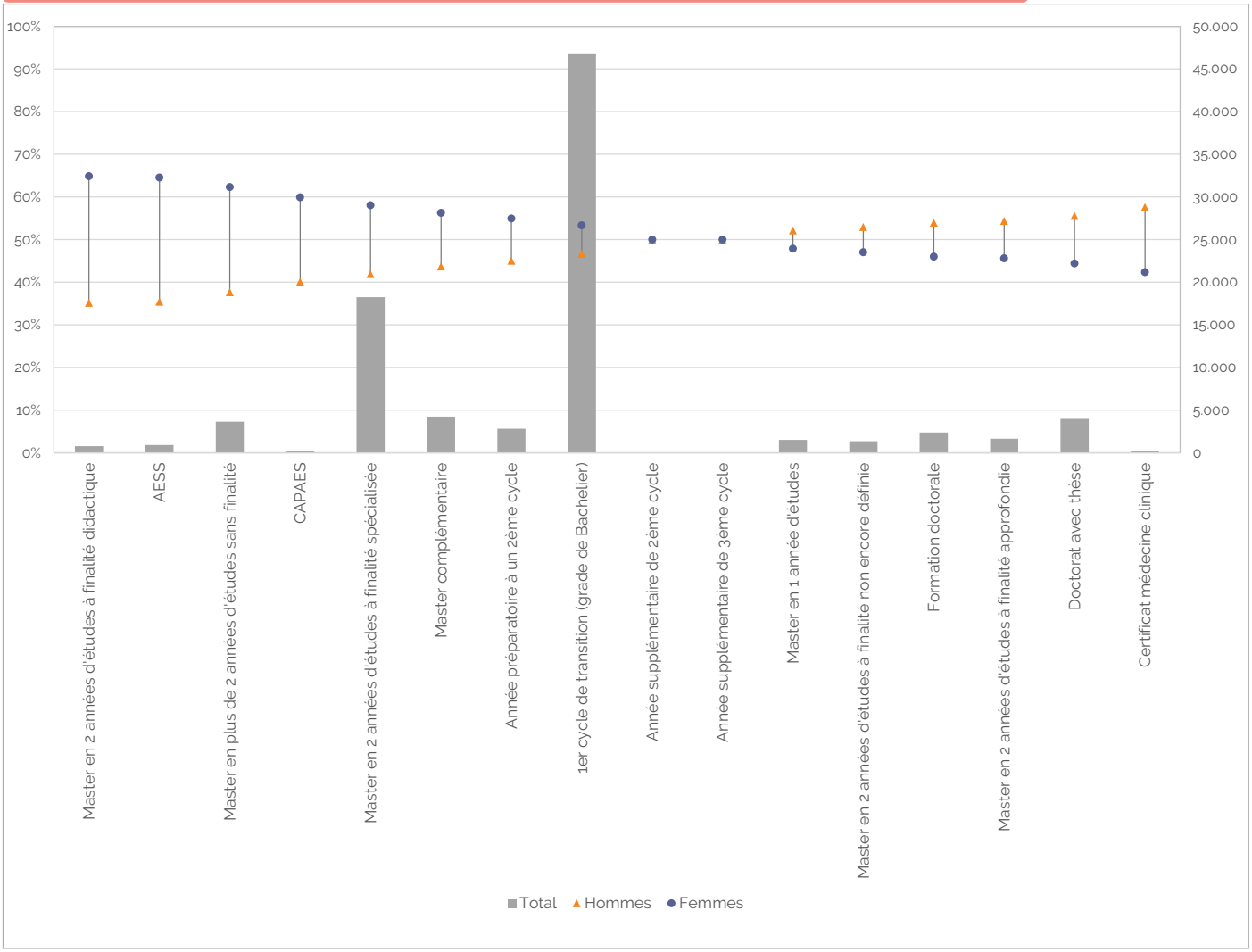

Source : CRef
Note : Les domaines ou catégories d'études sont ordonnés de manière croissante selon la part d'hommes qui y sont inscrits.

5.4. Domaines et catégories d'études dans l'enseignement supérieur[28]

Enseignement supérieur non universitaire de type court

Parmi les étudiants domiciliés en Wallonie, les femmes sont majoritaires dans la quasi-totalité des catégories d'études de l'enseignement supérieur de type court en particulier dans les catégories paramédicale (82% de femmes) et pédagogique (70% de femmes) où le nombre d'étudiants est important (graphique 5.5). Dans une autre catégorie qui compte aussi un nombre important d'étudiants, la catégorie économique, par contre, la répartition hommes/femmes est équilibrée (49% de femmes). Les hommes sont majoritairement inscrits dans la catégorie technique (86% d'hommes).

Le graphique 5.6 met en évidence des répartitions entre domaines d'études différentes selon le sexe. Trois catégories regroupent plus de 75% des étudiants masculins du type court : économique (31%), technique (25%) et pédagogique (20%). La répartition par catégorie des étudiantes diffère de celle des hommes par la plus grande part des catégories paramédicale (27%) et sociale (14%), tout en étant que deux autres catégories sont aussi bien fréquentées par les femmes : pédagogique (environ un tiers des femmes, soit 32%) et économique (une femme sur cinq).

Graphique 5.5. Volume des étudiants et part des hommes et des femmes selon la catégorie d'études dans l'enseignement supérieur de type court (Hautes Ecoles et ESA) ; étudiants domiciliés en Wallonie, année scolaire 2014-2015

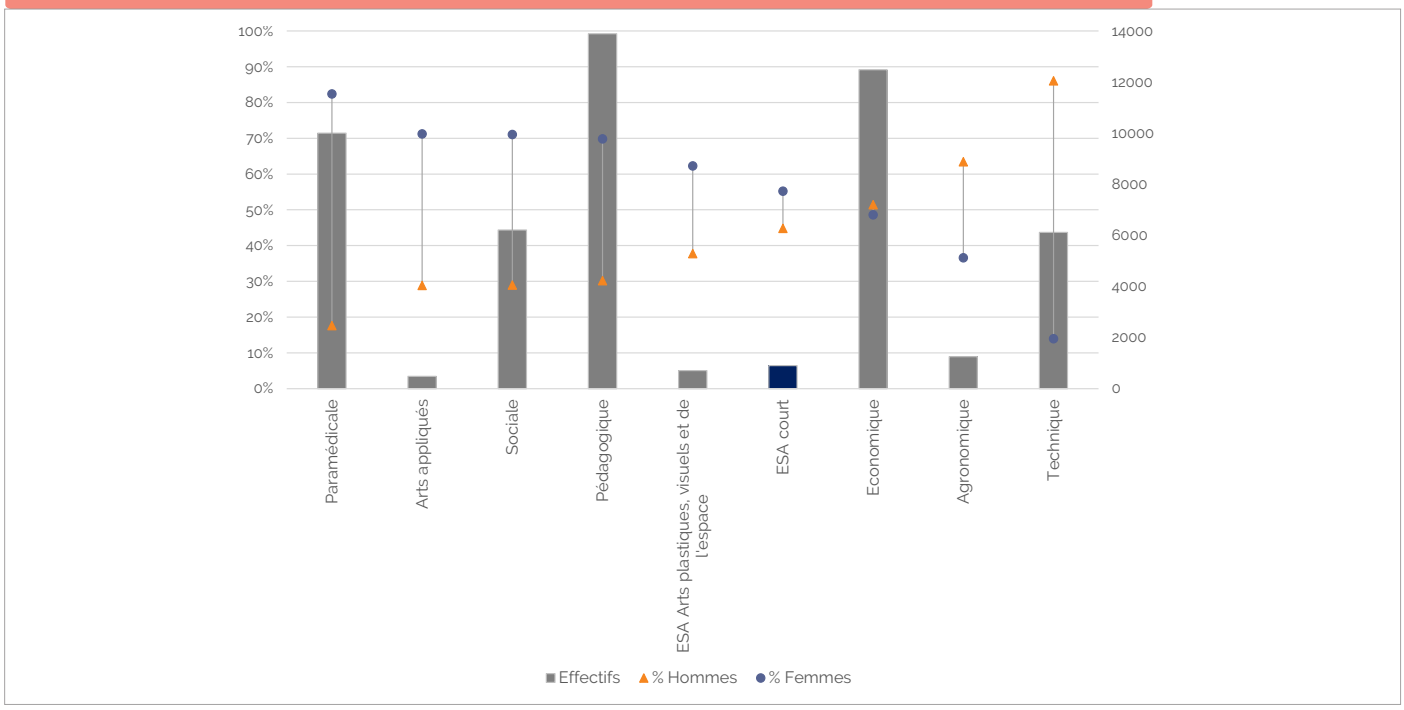

Source : SATURN ARES

Note : Les 3 domaines d'étude de l'enseignement supérieur artistique (ESA), Arts plastiques, visuels et l'espace, Arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication et Musique ont été regroupés dans une catégorie générale ESA type court. Les domaines ou catégories d'études sont ordonnés de manière croissante selon la part d'hommes qui y sont inscrits.

[28] Voir en annexes 3 et 4.

Graphique 5.6. Répartition des hommes et des femmes selon la catégorie d'études dans l'enseignement supérieur de type court (Hautes Ecoles et ESA) ; étudiants domiciliés en Wallonie, année scolaire 2014-2015

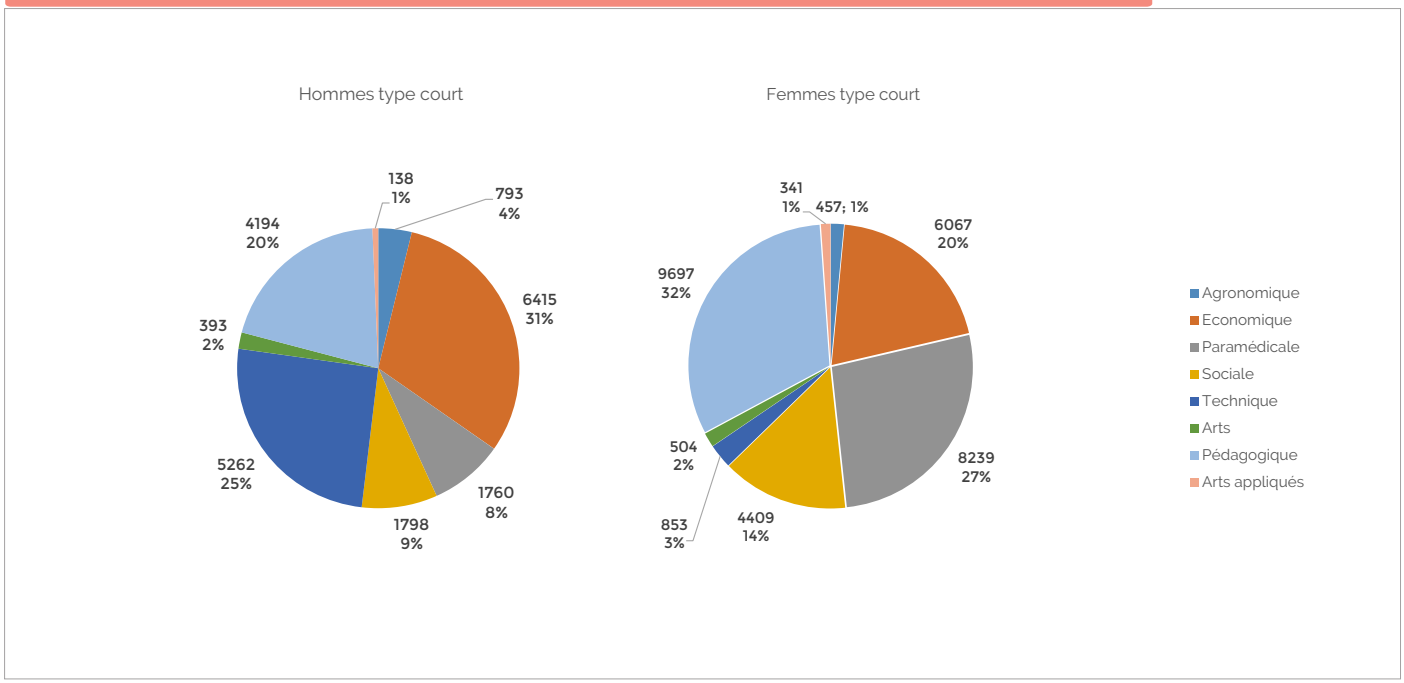

Source : SATURN ARES
Note : Les 3 domaines d'étude de l'enseignement supérieur artistique (ESA), Arts plastiques, visuels et l'espace, Arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication et Musique ont été regroupés dans une catégorie générale ESA type court.

Enseignement supérieur non universitaire de type long

Dans l'enseignement supérieur de type long, fréquenté par 16% du total des étudiants de l'enseignement supérieur non universitaire domiciliés en Wallonie, c'est dans la catégorie technique que la répartition est la plus inégale entre hommes et femmes (voir graphique 5.7) : 91% des étudiants inscrits dans cette section, qui est parmi les plus fréquentées de l'enseignement supérieur de type long, sont des hommes. A l'inverse, les femmes sont majoritaires dans les catégories Social (74%) et Traduction interprétation (70%). Les catégories paramédicales et économique de l'enseignement non-universitaire de type long comptent autant de femmes que d'hommes (50% dans le paramédical et 48% de femmes dans l'économique).

Si tant parmi les femmes que parmi les hommes, les catégories paramédicale et arts sont très fréquentées (respectivement 22% des hommes et 26% des femmes dans le paramédical et 18% des hommes et 30% des femmes dans les arts ; voir graphique 5.8), de grandes différences existent dans la part des étudiants inscrits dans l'enseignement technique : 41% des hommes suivent des cours dans cette catégorie contre 5% des femmes. Pour une déclinaison plus précise de l'offre d'enseignement reprise dans cette catégorie d'études, se rapporter à l'annexe.

Graphique 5.7. Volume des étudiants et part des hommes et des femmes selon la catégorie d'études dans l'enseignement supérieur de type long (Hautes Ecoles et ESA) ; étudiants domiciliés en Wallonie, année scolaire 2014-2015

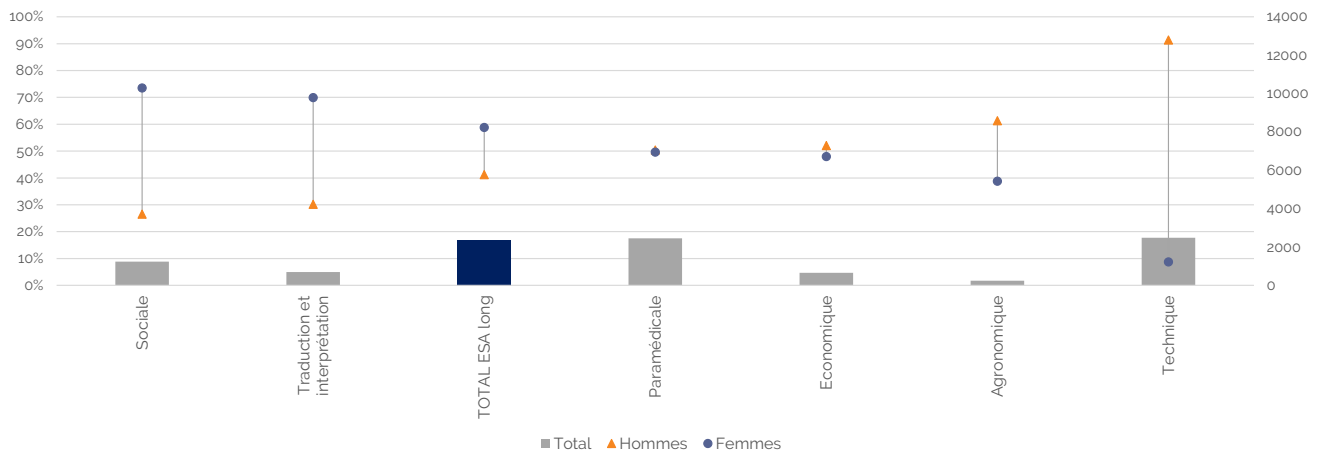

Source : SATURN ARES
Note : Les 4 domaines d'étude de l'enseignement supérieur artistique, Arts plastiques, visuels et l'espace, Arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication, Théâtre et Arts de la parole et Musique ont été regroupés dans une catégorie générale ESA type long.
Les domaines ou catégories d'études sont ordonnés de manière croissante selon la part d'hommes qui y sont inscrits.

Graphique 5.8. Répartition des hommes et des femmes selon la catégorie d'études dans l'enseignement supérieur de type long (Hautes Ecoles et ESA) ; étudiants domiciliés en Wallonie, année scolaire 2014-2015

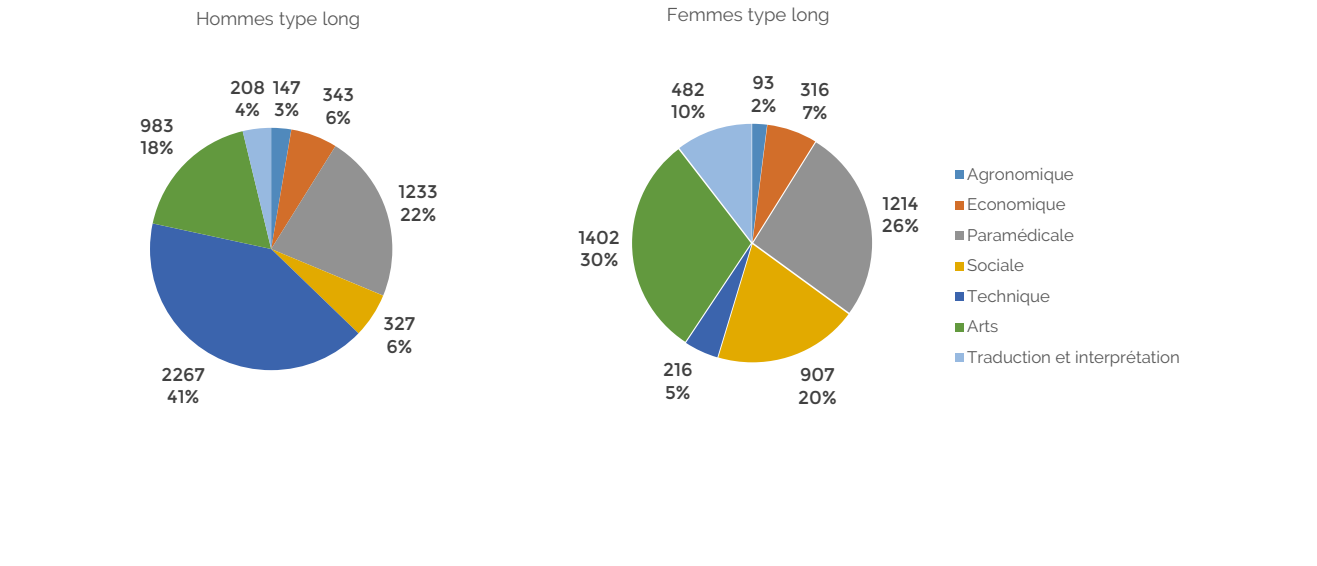

Source : SATURN ARES
Note : Les 4 domaines d'étude de l'enseignement supérieur artistique, Arts plastiques, visuels et l'espace, Arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication, Théâtre et Arts de la parole et Musique ont été regroupés dans une catégorie générale ESA type long.

Enseignement supérieur universitaire

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à suivre des cours dans les universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les répartitions hommes/femmes varient cependant selon les domaines d'étude (graphique 5.9). Ainsi, si l'on se réfère aux domaines qui attirent le plus d'étudiants, on peut relever que 60% des étudiants inscrits en sciences médicales en Fédération Wallonie-Bruxelles sont des femmes ; les proportions s'inversent en sciences économiques et de gestion (62% d'hommes). Si les femmes sont majoritaires dans la plupart des domaines d'études à l'université, les différences sont surtout marquées en sciences psychologiques et pédagogiques (79% de femmes), en langues et lettres (75% de femmes), en sciences vétérinaires (72% de femmes), en information et sciences de la communication (68% de femmes) et en sciences biomédicales et pharmaceutiques (68% de femmes également), pour ne reprendre que les disciplines comptant un grand nombre d'étudiants. A l'inverse, les hommes sont largement majoritaires dans les sciences de l'ingénieur (80% d'hommes), et les sciences (66% d'hommes).

Graphique 5.9. Volume des étudiants et part des hommes et des femmes selon le domaine d'études dans l'enseignement supérieur universitaire ; Fédération Wallonie-Bruxelles, année scolaire 2013-2014

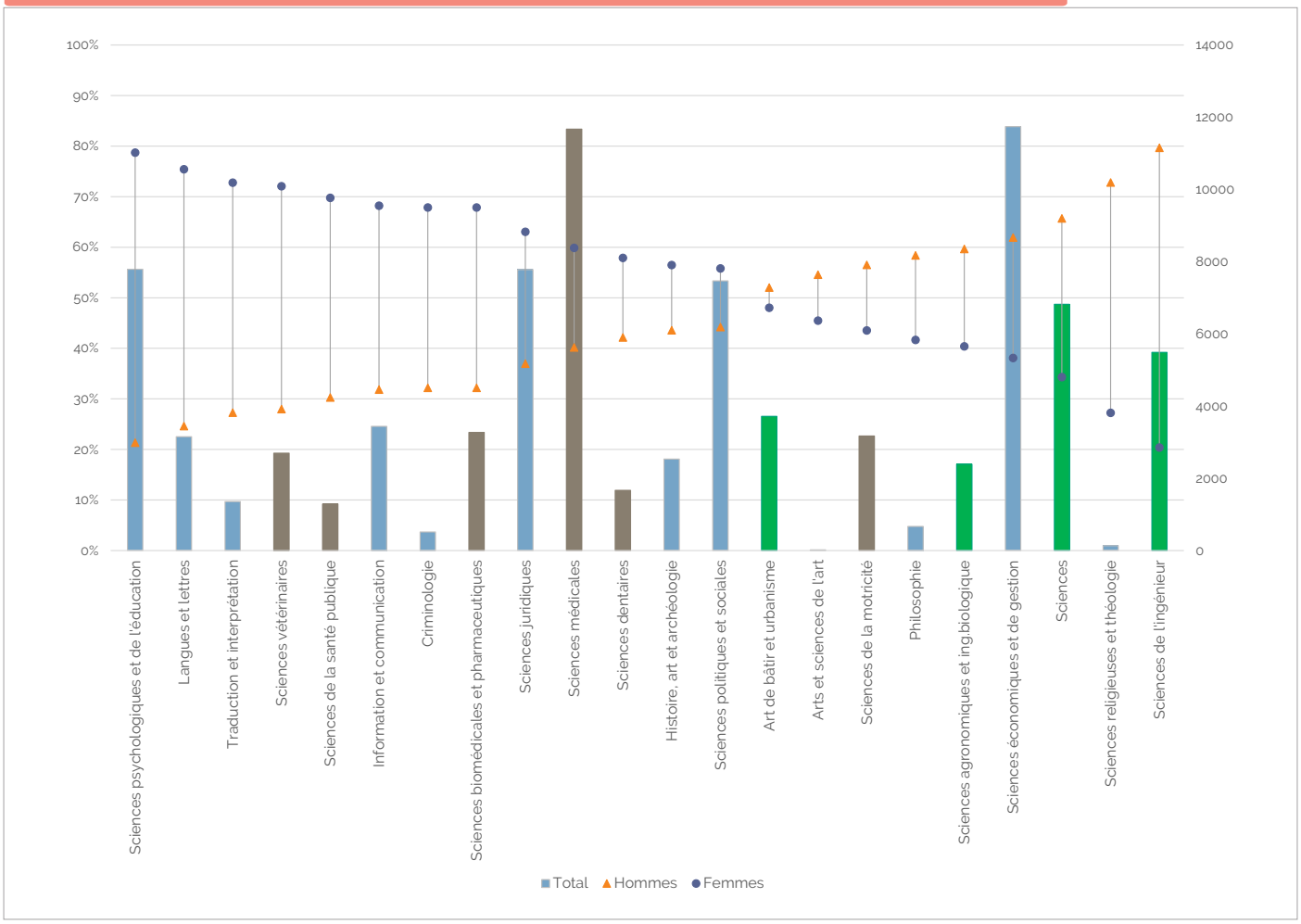

Source : CRef
Note : Les domaines d'études sont ordonnés de manière croissante selon la part d'hommes qui y sont inscrits.
Gris : secteur Sciences de la santé
Bleu : secteur Sciences humaines et sociales
Vert : secteur Sciences et technologies

Alors que 38% des étudiants universitaires du secteur des sciences humaines et sociales se concentrent dans le domaine des sciences économiques et de gestion, seules 16% des étudiantes sont inscrites dans ce domaine (graphique 5.10). Une proportion équivalente de femmes et d'hommes étudient les sciences politiques et sociales et les sciences juridiques : 17% des hommes et 15% des femmes dans le premier cas ; 15% des hommes et 18% des femmes dans le second. Si le domaine des sciences psychologiques et de l'éducation est fréquenté par 22% des femmes du secteur, seuls 9% des hommes s'y inscrivent.

Bien que 34% des femmes qui suivent des études dans les secteurs des sciences ou des sciences de la santé sont inscrites en sciences médicales, ce pourcentage n'est que de 22% parmi les hommes (graphique 5.11). Deux autres domaines attirent également chacun un cinquième des hommes inscrits : les sciences (21%) et les sciences de l'ingénieur (20%). Les femmes sont donc réparties de manière plus égale entre les différents domaines.

Graphique 5.10. Répartition des hommes et des femmes selon le domaine d'étude dans l'enseignement supérieur universitaire (sciences humaines et sociales) ; Fédération Wallonie-Bruxelles, année scolaire 2013-2014

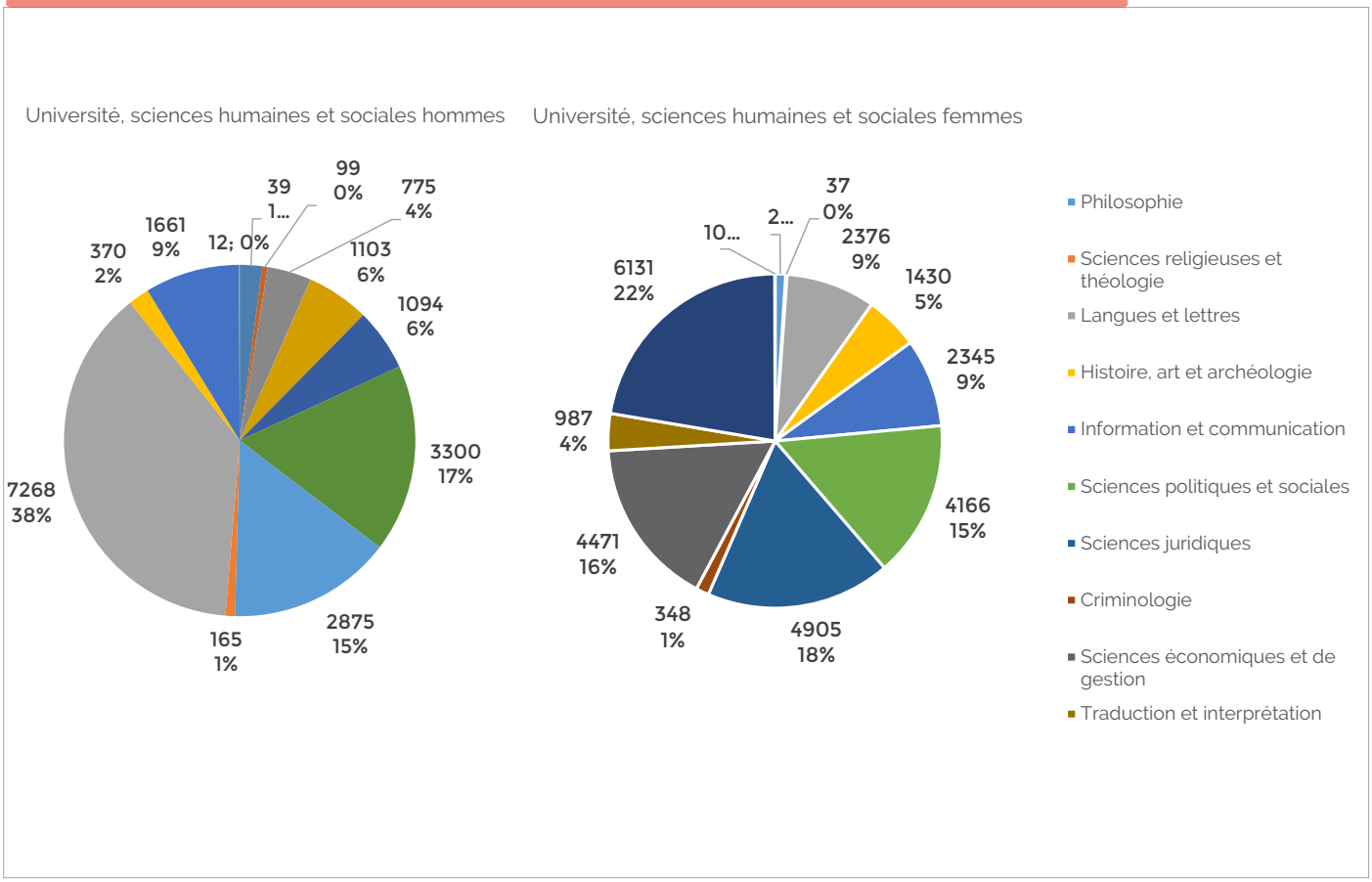

Source : CRef

Graphique 5.11. Répartition des hommes et des femmes selon le domaine d'étude dans l'enseignement supérieur universitaire (sciences et techniques et sciences de la santé) ; Fédération Wallonie-Bruxelles, année scolaire 2013-2014

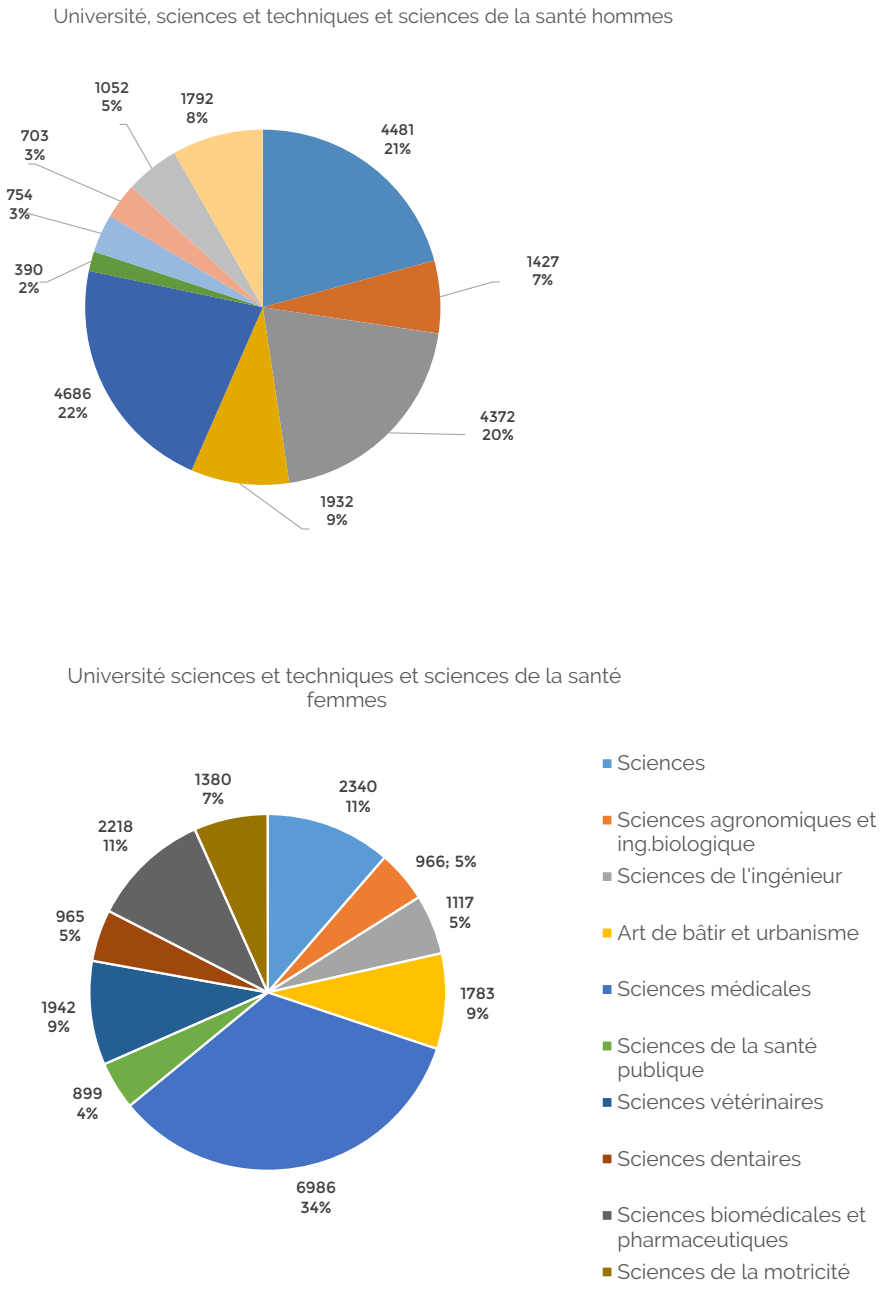

Source : CRef

5.5. Résultats dans l'enseignement supérieur

Taux de réussite en 1ère année d'enseignement supérieur

L'entrée dans l'enseignement supérieur est un cap crucial dans le parcours scolaire. Les taux de réussite sont particulièrement faibles la première année. De manière générale, les femmes réussissent mieux que les hommes ce passage (graphique 5.12). Les écarts entre sexes sont surtout marqués dans les Hautes Ecoles. Si les taux varient peu dans la population masculine sur la période analysée, sauf dans le type long, où ils ont tendance à diminuer, des fluctuations plus importantes s'observent dans la population féminine, avec une tendance là aussi à la baisse.

Graphique 5.12. Evolution du taux de réussite en première année du supérieur des étudiants de première génération selon le type d'enseignement supérieur. FWB

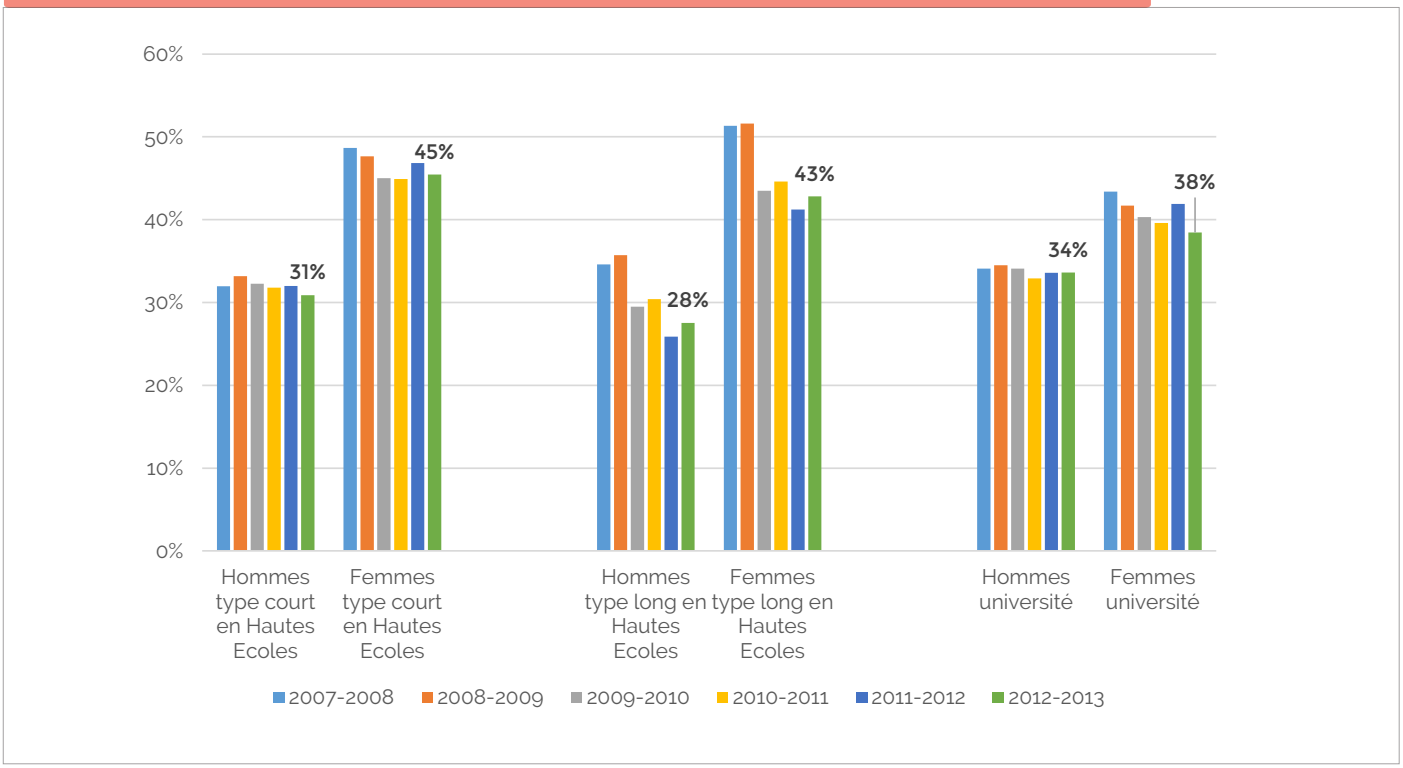

Source : Fédération Wallonie-Bruxelles (2016), *Les Indicateurs de l'enseignement*, Edition 2016.
Note : Les étudiants de première génération sont ceux qui s'inscrivent pour la première fois dans l'enseignement supérieur.

En cas d'échec, l'étudiant peut redoubler, se réorienter ou abandonner. Sur les 14 525 hommes inscrits en première année dans l'enseignement supérieur hors université de type court en Communauté française en 2012-2013 (graphique 5.13), un peu plus d'un tiers seulement (39%) réussissent et passent en 2ème année, 19% recommencent la même année dans la même section (redoublement), 11% recommencent une 1ère année dans une autre section (réorientation) et 31% ne figurent plus dans la base de données SATURN ; on considère alors qu'ils ont abandonné. De manière générale, dans l'enseignement hors universités comme à l'université, les femmes redoublent ou se réorientent moins que les hommes. Leur taux de réussite en première année de l'enseignement supérieur non universitaire est d'un peu plus de 50% et elles sont 35% en moyenne à réussir leur première année universitaire alors que les hommes sont un peu moins d'un tiers dans ce cas (32%). Elles abandonnent également moins que les hommes, sauf dans les études universitaires où les taux d'abandons sont équivalents (36% et 37%).

Graphique 5.13. Réussite, réorientation, redoublement et abandon des étudiants inscrits en 1ère année de bachelier en 2012-2013. FWB, en %

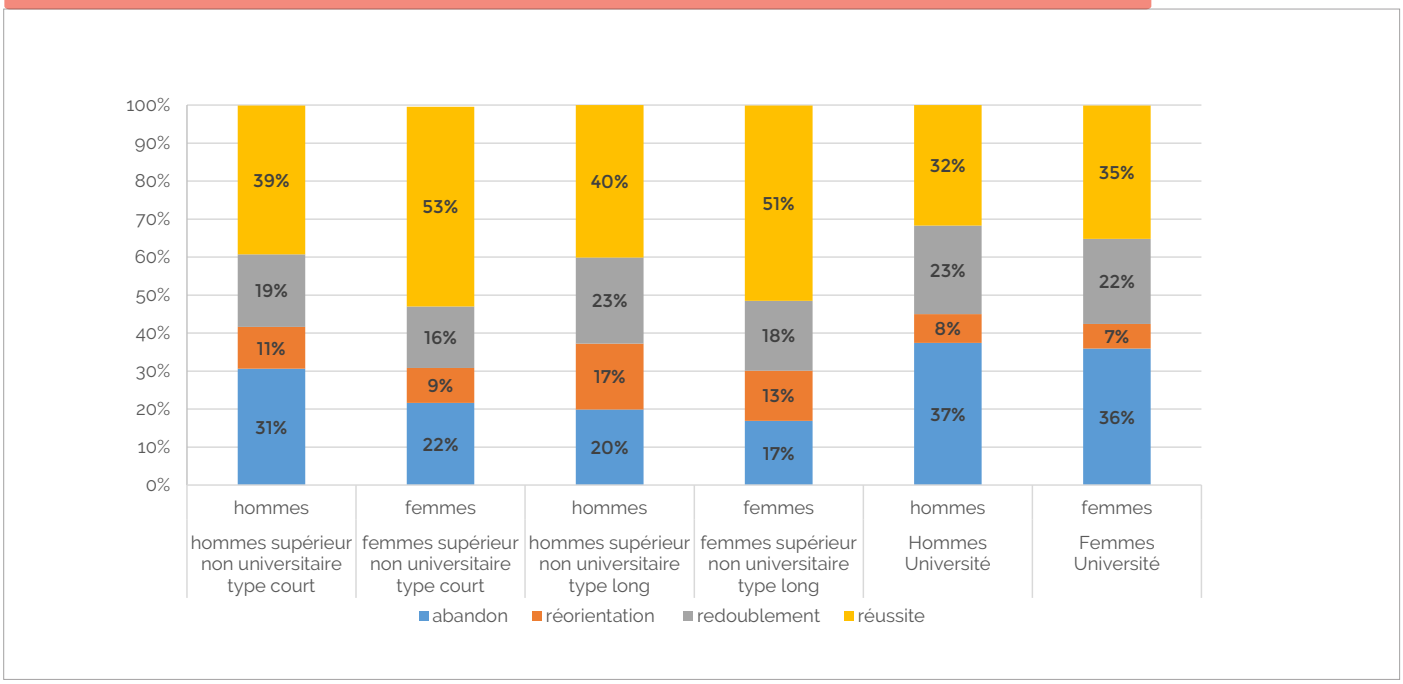

Source : SATURN ARES

Note : Les étudiants qui sont inscrits en 1ère année de bachelier peuvent soit être des étudiants de première génération (qui s'inscrivent pour la première fois dans l'enseignement supérieur), soit des étudiants déjà inscrits l'année précédente dans cette même 1ère année de bachelier et qui ont redoublé, soit des étudiants qui étaient inscrits l'année précédente dans une autre année de l'enseignement supérieur (par exemple une première année de bachelier de l'enseignement universitaire).

Diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur

Beaucoup d'étudiants ne terminent pas leurs études supérieures. Cette dernière partie jette un regard sur la répartition par sexe des étudiants qui obtiennent un diplôme au terme de leurs études.

Entre 2004-2005 et 2013-2014, le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur de type court est passé de 12 679 à 13 845 soit une augmentation de 9% (2,2% pour les hommes et 13,1% pour les femmes ; voir graphique 5.14). Les femmes représentent 2/3 des diplômés de ce type d'enseignement. Durant la même période, le nombre de diplômés du 2ème cycle dans les universités est passé de 7 732 à 10 479, soit une augmentation de 35% (30,5% pour les hommes et 39,4% pour les femmes). Une partie de cette augmentation provient du transfert de certaines formations de l'enseignement supérieur hors université de type long vers les universités (architecte, traduction interprète). Ces transferts expliquent également la légère diminution d'étudiants diplômés dans l'enseignement supérieur de type long entre 2004-2005 et 2012-2013.

Entre 2004-2005 et 2013-2014, la part des femmes a augmenté pour tous les types de diplômes.

Dans l'enseignement supérieur hors université de type long, la répartition diplomé-e-s s'est inversée et les femmes sont plus nombreuses que les hommes à obtenir un diplôme (comme c'est le cas dans les deux autres formes d'enseignement supérieur).

Le passage aux masters en 3 ans explique la baisse des effectifs observée dans le nombre de diplômes universitaires délivrés en 2007-2008.

Graphique 5.14. Evolution du nombre de diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur selon le type d'étude, par sexe. Ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

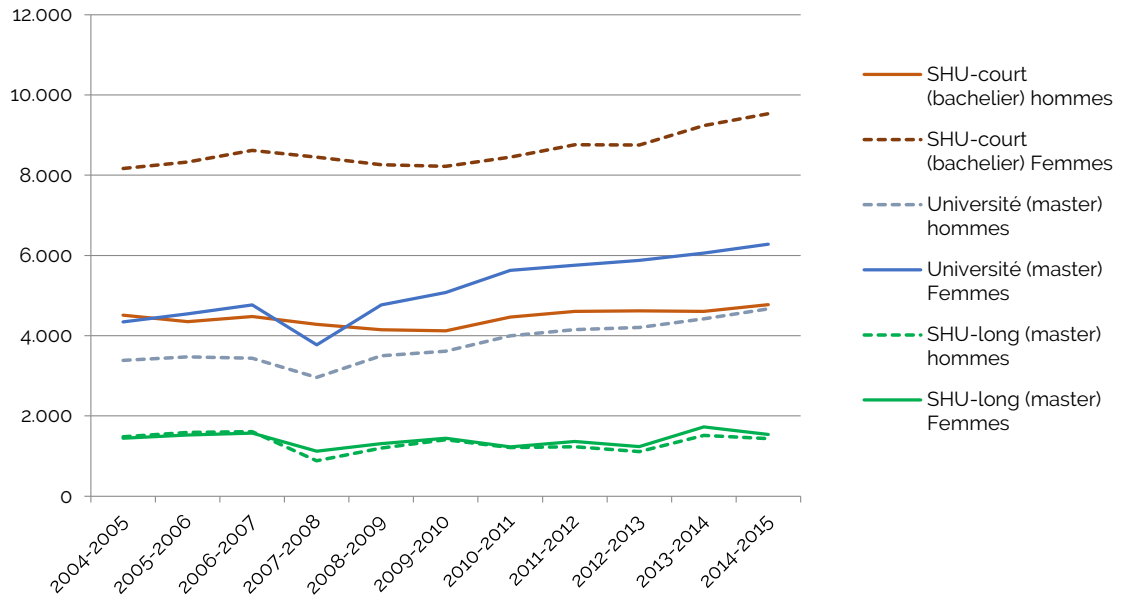

Source : SATURN ARES

Diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur non universitaire

Près de 90% des diplômes délivrés à des femmes à l'issue de l'enseignement supérieur non-universitaire sont des baccalauréats de l'enseignement de type court. Les hommes sont plus nombreux (19%) que les femmes (11%) à obtenir des masters de l'enseignement supérieur de type long.

Les femmes, plus nombreuses à suivre un enseignement supérieur de type court, sont globalement plus nombreuses également que les hommes à terminer leurs études et à obtenir un diplôme (63% des diplômes de Bac sont délivrés à des femmes). A l'inverse, les hommes sont légèrement plus nombreux (52%) que les femmes à obtenir un Master de l'enseignement non universitaire de type long en Hautes Ecoles.

La comparaison avec le graphique 5.3 indique une tendance à un meilleur taux de réussite des femmes : la part des femmes est à chaque fois, globalement, plus importante parmi les diplômés que parmi les inscrits. Il convient cependant d'être prudent dans l'interprétation de ces résultats car ces données se rapportent à des cohortes différentes.

Tableau 5.3. Diplômés de l'enseignement non-universitaire domiciliés en Wallonie, par sexe, selon le type et le niveau de l'enseignement

		Hommes	Femmes	Total	répar-tition Hommes	répar-tition Femmes	réparti-tion Total	% de femmes
Type court	type court Hautes Ecoles	3.505	6.127	9.632	79%	87%	84%	64%
	type court Ecoles supérieures des Arts	92	130	222	2%	2%	2%	59%
	Total type court	3.597	6.257	9.854	81%	89%	86%	63%
Type long	type long Hautes Ecoles	716	589	1.305	16%	8%	11%	45%
	type long Ecoles supérieures des Arts	102	158	260	2%	2%	2%	61%
	Total type long	818	747	1.565	19%	11%	14%	48%
Total		**4.415**	**7.004**	**11.419**	**100%**	**100%**	**100%**	**61%**

Source : SATURN ARES

Graphique 5.15. Répartition des diplômés de l'enseignement supérieur non universitaire domiciliés en Wallonie, par sexe selon le type et le niveau d'enseignement. 2014-2015.

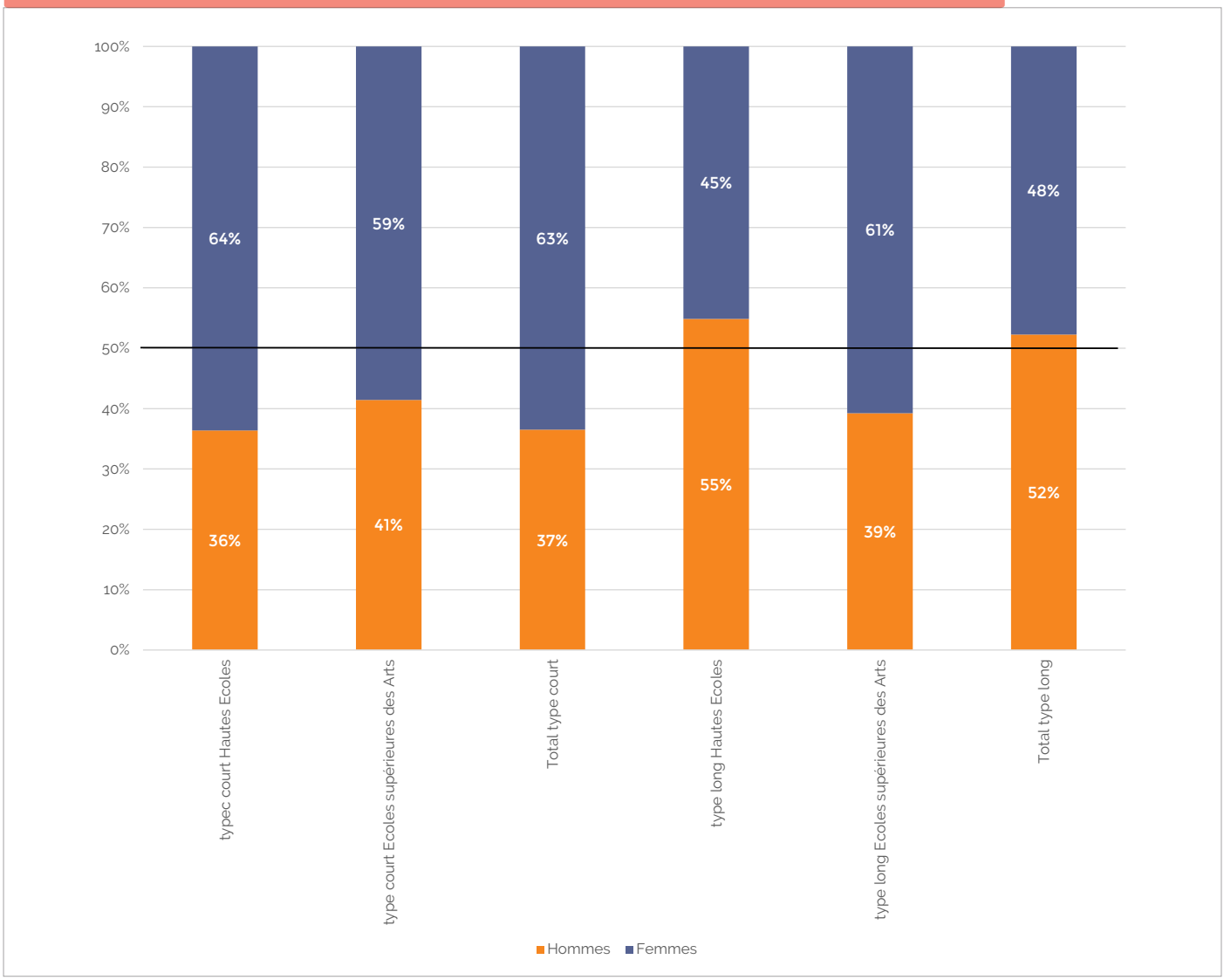

Source : ARES
Note : Le graphique se rapporte aux premiers diplômes finaux, soit le Bac en type court (HE et ESA) et le Master en type long (HE et ESA).

Dans 6 domaines de l'enseignement supérieur de type court (graphique 5.16), les femmes sont majoritaires parmi les étudiants à qui sont délivrés des diplômes ; 3 sont des domaines où le volume de diplômes est important (paramédical, pédagogique et social), deux sont des domaines où les étudiants sont rares (arts appliqués et Arts plastiques (ESA).

C'est dans le domaine technique que la part des femmes dans l'ensemble des diplômes délivrés est la plus faible, tout comme au niveau des inscriptions. La part des femmes est un peu plus élevée parmi les diplômés du domaine pédagogique que parmi les étudiants dans ce domaine (graphique 5.5.), signe d'un probable taux de réussite plus élevé des femmes dans ce domaine. C'est également le cas dans le domaine économique où la répartition hommes/femmes est équilibrée au niveau des inscriptions et est légèrement à l'avantage des femmes au niveau des diplômés.

Graphique 5.16. Hautes Ecoles et ESA Type court. Volume des diplômes délivrés et part des hommes et des femmes selon le domaine ou la catégorie d'études. 2014-2015.

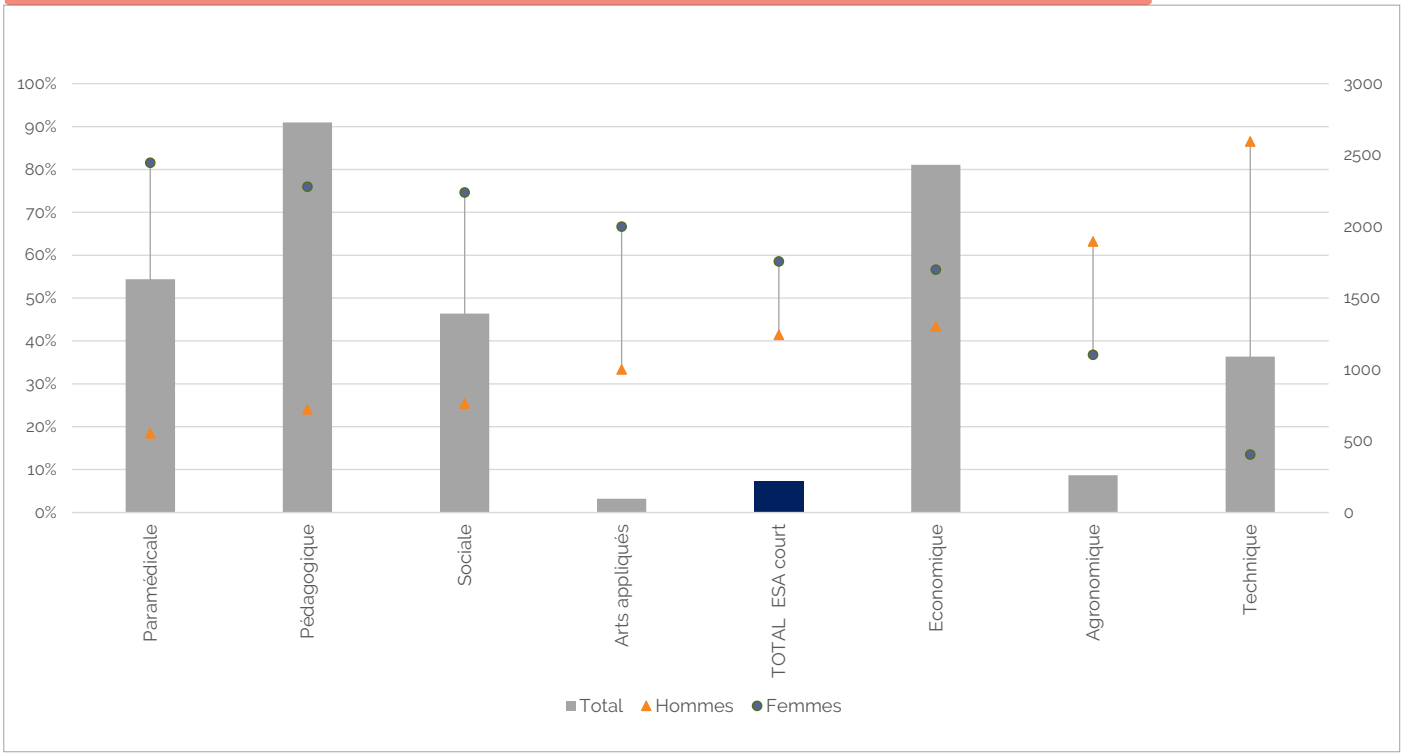

Source : SATURN ARES
Note : Les domaines ou catégories d'études sont ordonnés de manière croissante selon la part d'hommes qui y sont inscrits. Le graphique se rapporte au premier diplôme final, soit le Bac.

Le volume de diplômes délivrés au niveau de l'enseignement supérieur non universitaire de type long reste faible. Dans 6 domaines la part des femmes est plus élevée (graphique 5.17) ; c'est le cas dans les domaines artistiques (Arts plastiques (ESA), Musique (ESA) et Arts de la parole (ESA)) et dans les filières sociale, traduction et interprétation et paramédicale. Dans le domaine technique qui représente une part importante des diplômes délivrés à ce niveau, les hommes sont largement majoritaires, ainsi que dans le domaine agronomique.

Si on compare la répartition par sexe des diplômés à celle des étudiants du même niveau d'études (graphique 5.7), on peut relever une part plus importante de femmes parmi les diplômés dans le domaine paramédical. Il convient cependant d'être prudent dans l'interprétation de ces résultats car ces données se rapportent à des cohortes différentes.

Graphique 5.17. Hautes Ecoles et ESA Type long. Volume des diplômes délivrés et part des hommes et des femmes selon le domaine ou la catégorie d'études. 2014-2015. Etudiants domiciliés en Wallonie

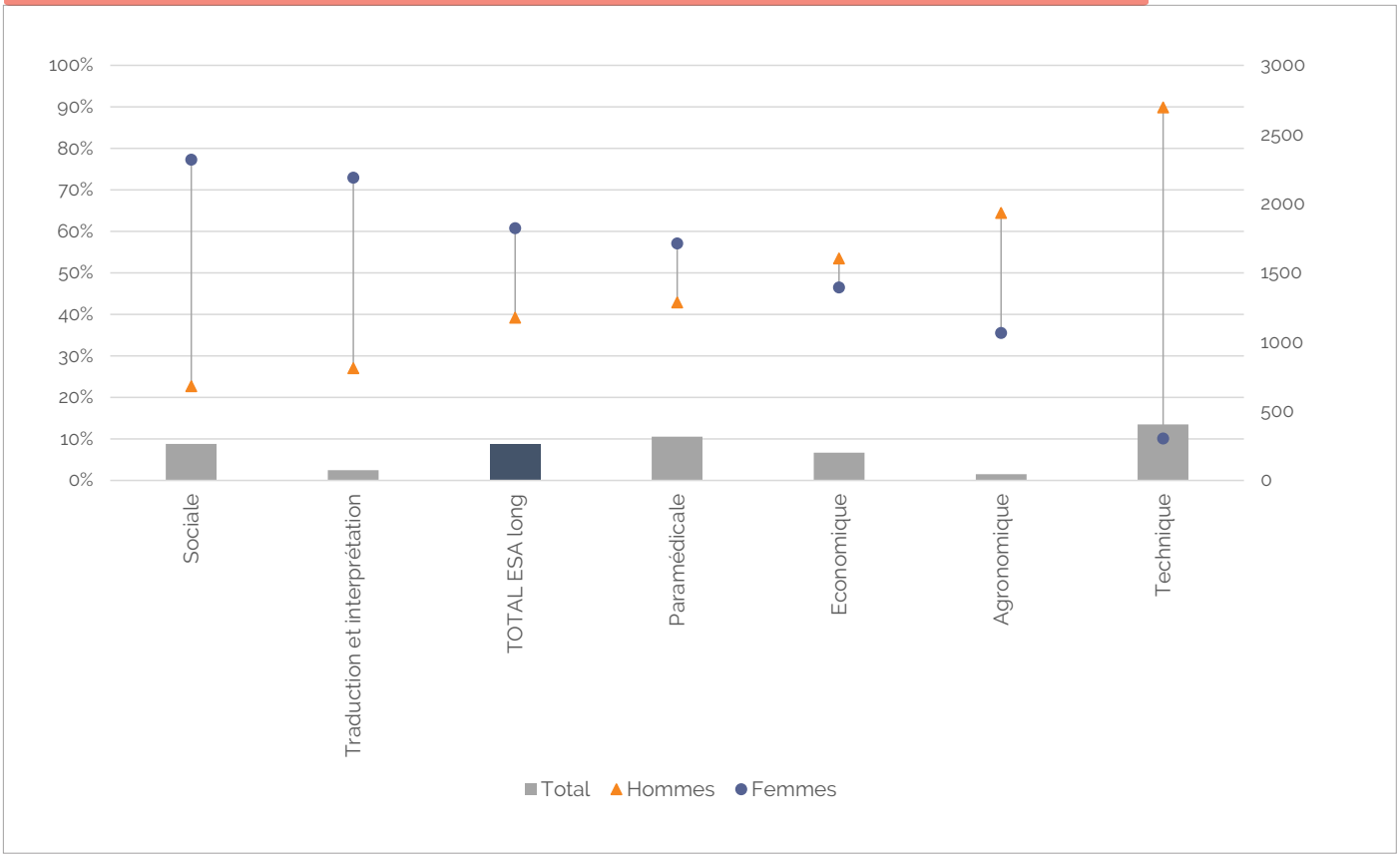

Source : SATURN ARES
Note : Les domaines ou catégories d'études sont ordonnés de manière croissante selon la part d'hommes qui y sont inscrits. Le graphique se rapporte au premier diplôme final, soit le Master.

Diplômes délivrés dans l'enseignement universitaire

Les femmes sont majoritaires dans toutes les catégories de diplômes décernés par les universités sauf dans la catégorie Doctorats avec thèse, masters en 2 ans d'études à finalité approfondie et études spécialisées (DES). On peut cependant relever une augmentation constante de la part des femmes dans le total des doctorats délivrés (source CRef). Ainsi en 2012-2013, la répartition hommes/femmes était quasi équilibrée parmi les docteurs belges ou originaires de pays de l'UE récemment promus. Alors que les femmes ne représentent encore qu'un quart des nouveaux docteurs issus des pays hors UE.

Graphique 5.18. Université. Volume des diplômes décernés et part des hommes et des femmes selon la catégorie d'études. 2012-2013. Fédération Wallonie-Bruxelles

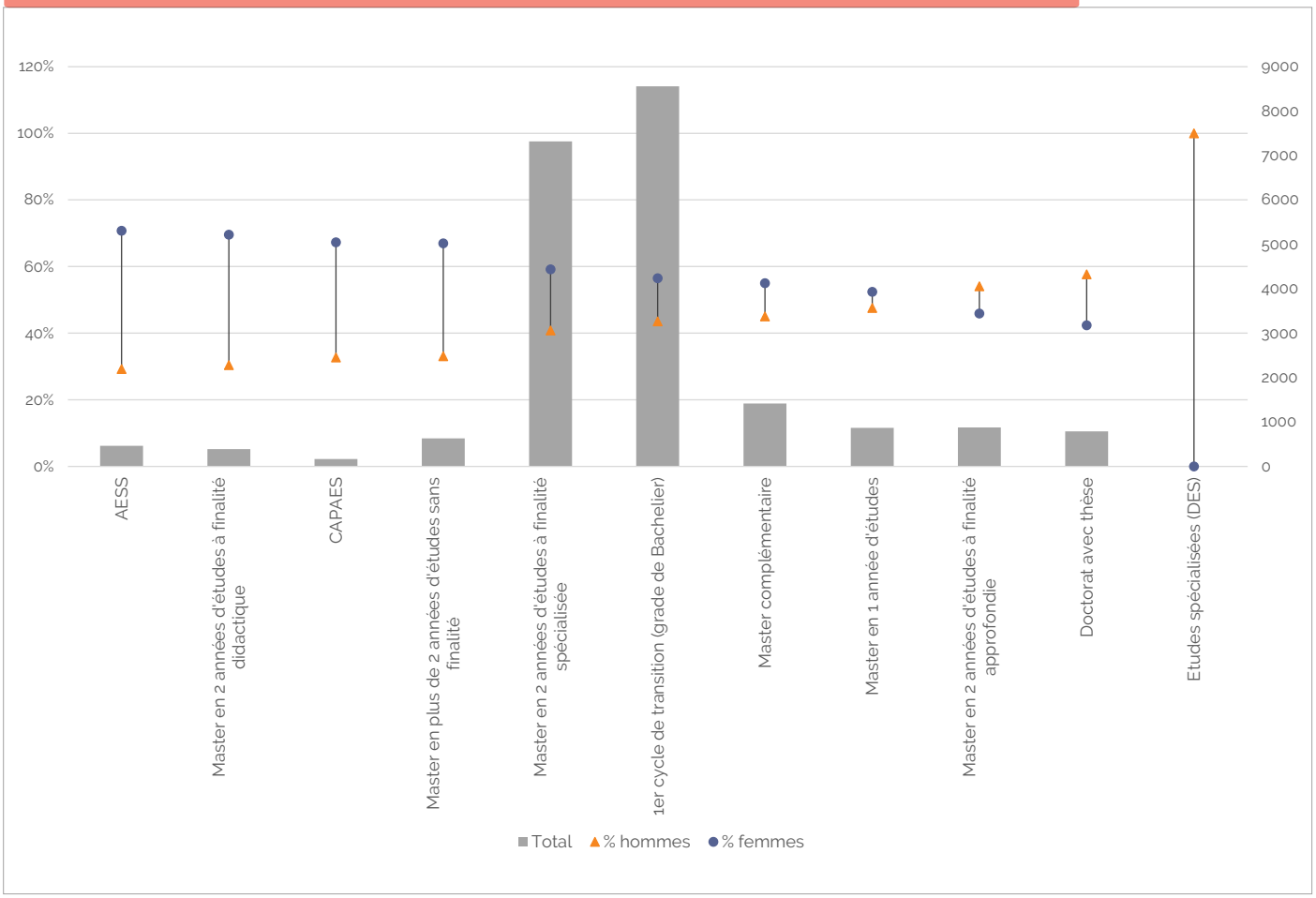

Source : SATURN ARES
Note : Les domaines d'études sont ordonnés de manière croissante selon la part d'hommes qui y sont inscrits. Des graphiques par secteur sont présentés en annexe 5.

6. EDUCATION ET FORMATION CONTINUE DES ADULTES ET ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

6.1. Education et formation continue des adultes

Le taux de participation des adultes à l'éducation et à la formation peut être estimé à partir des données de l'Enquête sur les Forces de Travail. Ce taux est très faible (5,7% pour la Wallonie en 2016), notamment car seules les activités d'enseignement et de formation ayant eu lieu durant les 4 semaines précédant l'enquête sont prises en compte. Les taux de participation à la formation des hommes et des femmes sont fort semblables : 5,5% pour les hommes, 5,9% pour les femmes. Une plus grande variabilité s'observe selon le statut d'emploi, le niveau de diplôme et la catégorie d'âge. Le taux de participation est plus élevé pour les personnes plus jeunes et pour les personnes au chômage ou inactives. Assez paradoxalement, le taux de participation à la formation est plus élevé pour les personnes plus diplômées. A cet égard, les différences hommes-femmes restent faibles, probablement peu significatives au vu de la taille de l'échantillon, mais presque toujours à l'avantage des femmes. La différence la plus importante s'observe pour la population au chômage, le taux de participation à la formation étant nettement plus élevé pour les femmes au chômage (9,8%) que pour les hommes (5,6%). Par contre, parmi les inactifs, le taux de participation à la formation des hommes est légèrement supérieur à celui des femmes.

Graphique 6.1. Taux de participation des 25-64 ans à l'enseignement et à la formation en Wallonie, en 2016

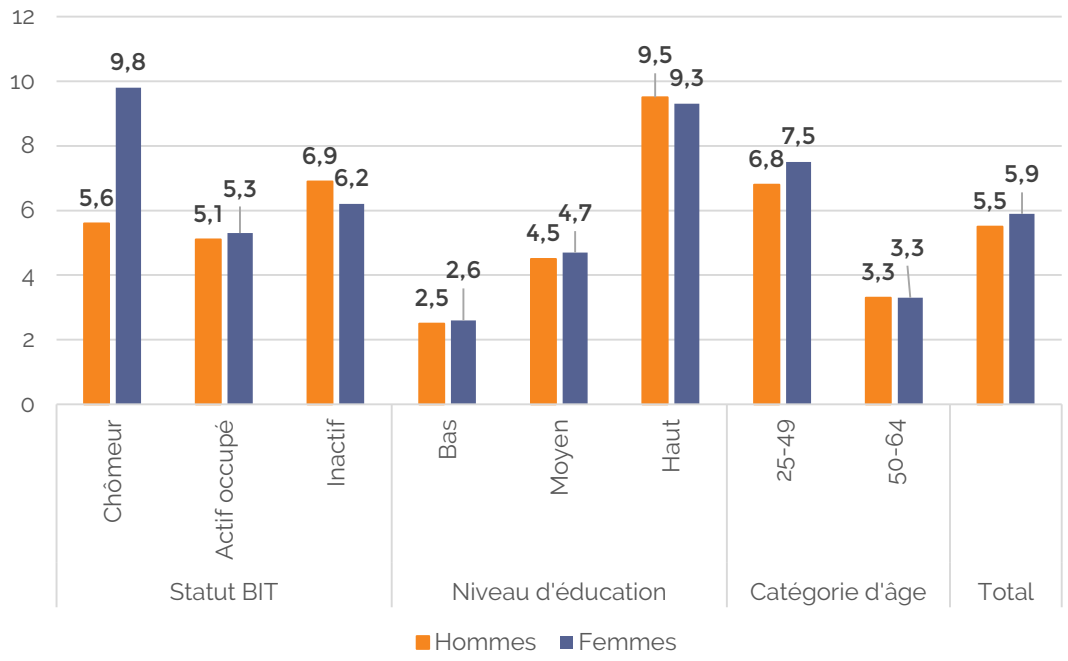

Source : SPF Economie / Direction générale Statistique – Enquête sur les Forces de Travail, 2016
Note : Les personnes qui suivent une formation continue sont celles qui, le mois précédant l'enquête, suivaient un enseignement régulier (primaire, secondaire ou supérieur, y compris l'apprentissage et la promotion sociale) ou une formation hors du système d'enseignement régulier (cours, séminaires, conférences, etc., dans le cadre de l'emploi ou des activités personnelles de loisirs, sociales ou civiques, y compris les cours suivis en autoformation). Les statuts d'activité (actif occupé, chômeur, inactif) sont définis selon les normes du Bureau International du Travail (BIT). Le niveau d'éducation est mesuré par le diplôme le plus élevé obtenu : « bas » pour les personnes ayant au plus un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur, « moyen » pour les diplômés de l'enseignement secondaire supérieur, « haut » pour les diplômés de l'enseignement supérieur.

6.2. Education de promotion sociale

L'enseignement de promotion sociale est organisé au niveau secondaire et supérieur pour un public qui n'est plus soumis à l'obligation scolaire[29]. Il est structuré sur une base modulaire: les formations se composent de « modules » ou « unités d'enseignement » (UE). Dans le cadre de sections, ces unités d'enseignement peuvent être capitalisées pour l'obtention d'un titre de « section ».

Les effectifs présentés dans ce chapitre se basent généralement sur le comptage des inscriptions dans les UE au premier dixième de celles-ci. Une même personne peut évidemment s'inscrire à plusieurs modules la même année. C'est notamment le cas lorsqu'un étudiant souhaite obtenir un titre de «section». Le nombre d'étudiants s'obtient en comptabilisant les étudiants régulièrement inscrits dans la 1ère unité d'enseignement suivie dans l'année scolaire concernée.[30]

Inscriptions et étudiants dans l'enseignement de promotion sociale

En 2014-2015, plus de 100.000 personnes suivaient des cours dans des établissements de promotion sociale en Wallonie, dont 80% au niveau secondaire, avec une part légèrement plus importante dans l'enseignement secondaire supérieur (44% du total des personnes inscrites). Seules 150 personnes étaient inscrites dans l'enseignement supérieur long.

Le volume des inscriptions à des Unités d'enseignement distinctes dépasse lui les 300.000 unités ; 70% des inscriptions relèvent de l'enseignement secondaire. Une part plus importante des inscriptions dans les UE de l'enseignement secondaire concerne des femmes (55% au niveau du secondaire inférieur, 67% au niveau du secondaire supérieur). Dans l'enseignement supérieur de type court, la parité est presque atteinte avec 52% des inscriptions concernant des femmes. Dans l'enseignement supérieur de type long, seulement 9% des inscriptions concernent des femmes. Cette prépondérance masculine s'explique par le fait que le cursus le plus représenté est le master en sciences de l'ingénieur industriel.

29 Pour une présentation plus détaillée de cet enseignement, voir Ministère de la FWB, *Zoom 2018 L'enseignement de promotion sociale : un acteur majeur de l'enseignement tout au long de la vie. Analyse quantitative.*

30 Dans chaque établissement fréquenté, les personnes sont comptabilisées une seule fois dans leur parcours modulaire de formation. Cette « première inscription » n'est pas nécessairement liée à l'objectif de formation de l'étudiant: un étudiant peut ainsi être comptabilisé « en premier » dans une UE de langue, alors que son objectif de formation est de suivre les UE d'une section du secteur tertiaire qui comprend des langues. Pour cette raison, l'analyse de la répartition par secteur est basée sur les inscriptions.

Tableau 6.1. Nombre d'étudiants et nombre d'inscriptions dans des établissements de l'enseignement de promotion sociale en Wallonie, selon le sexe, par niveau. année scolaire 2014-2015

	Nombre d'étudiants		Nombre d'inscriptions				
	Total	En %	Total	En %	Hommes	Femmes	% de femmes
Secondaire inférieur	38.585	36%	69.524	23%	31.204	38.320	55%
Secondaire supérieur	46.933	44%	145.678	47%	47.424	98.254	67%
Supérieur court	20.488	19%	91.060	30%	43.590	47.470	52%
Supérieur long	150	0%	563	0%	512	51	9%
Total	**106.156**	**100%**	**306.825**	**100%**	**123.368**	**183.457**	**60%**

Source : Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Service général de l'enseignement de Promotion sociale, de l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit et de l'Enseignement à distance
Note : Les données relatives à la répartition hommes/femmes ne sont pas disponibles pour le nombre d'étudiants, mais uniquement pour le nombre d'inscriptions.

Inscriptions par secteur dans l'enseignement de promotion sociale

Les différences hommes/femmes ne se marquent pas seulement dans les volumes d'inscriptions ; elles apparaissent aussi lorsqu'on examine leur répartition par secteur aux différents niveaux d'enseignement[31].

Dans l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale (graphique 6.2), le volume le plus important des inscriptions, quel que soit le sexe, s'observe dans le secteur de l'Economie[32] (39% des inscriptions des femmes, 34% des inscriptions des hommes). Les orientations des femmes restent diversifiées. Pour les femmes, après l'Economie, les secteurs les plus représentés sont : le secteur des Services aux personnes (12%), les Cours généraux (12%) et le secteur de l'Hôtellerie-Alimentation (11%). 10% des inscriptions sont faites dans le secteur de l'Habillement ; même constat pour le secteur des Arts appliqués. Les Sciences appliquées[33] représentent 6% des inscriptions. Pour les hommes, ils se répartissent de manière différente : en dehors du secteur de l'Economie, les secteurs privilégiés sont les Cours généraux (16%), l'Industrie (15%), la Construction (10%) et l'Hôtellerie-Alimentation (9%).

Graphique 6.2. Répartition des inscriptions des hommes et des femmes dans l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale selon les secteurs. Wallonie 2014-2015.

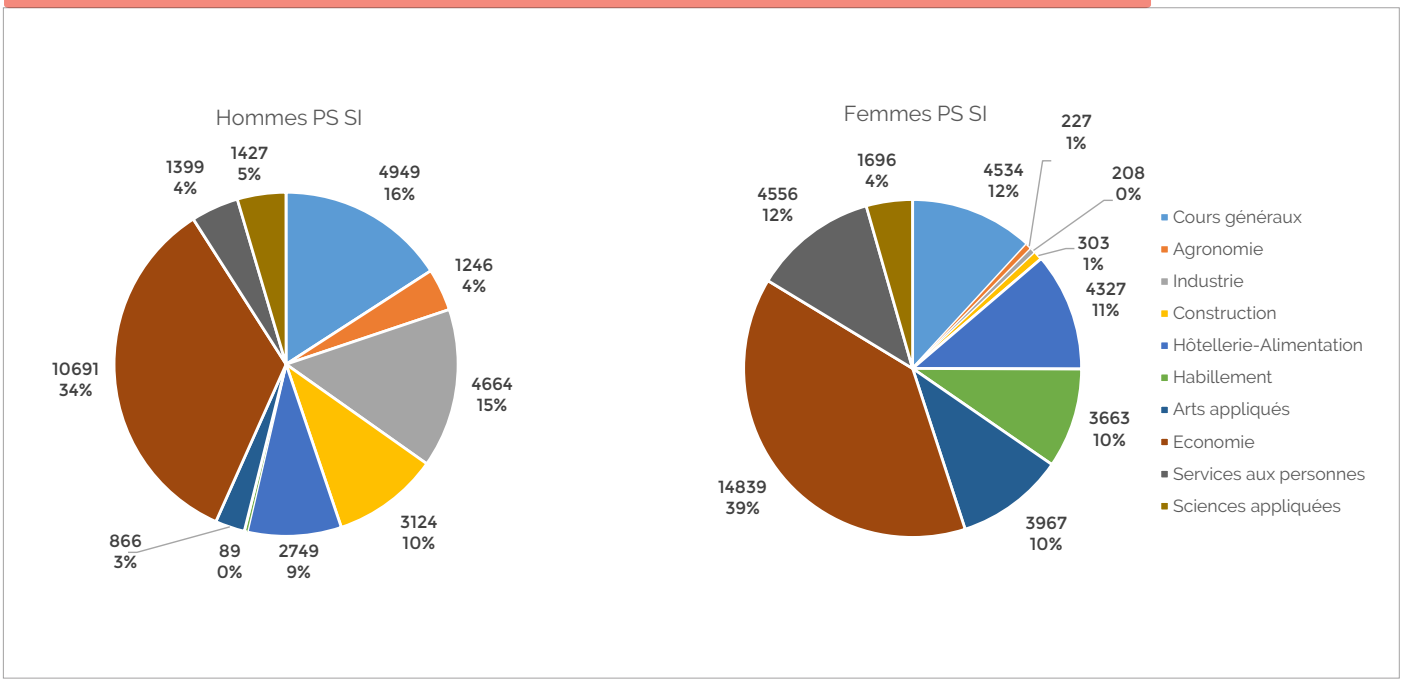

Source : Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Service général de l'enseignement de Promotion sociale, de l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit et de l'Enseignement à distance

[31] La liste des groupes d'études organisés par section est présentée en annexe 6.

[32] Ce secteur comporte notamment les UE de langues et d'informatique. Les femmes vont plus se diriger vers le Secrétariat et les Langues. Les hommes se tourneront plus vers l'Informatique. (voir FWB 2018)

[33] Le secteur des sciences appliquées recouvre, outre les sciences appliquées proprement dites, l'éducation physique, les ressources humaines, la psychologie, la pédagogie, la formation du personnel enseignant et la sociologie… Voir annexe

Le graphique 6.3 rend compte de la variabilité des écarts observés dans la répartition hommes/femmes selon les secteurs. Les écarts sont très importants dans des sections qui comptabilisent peu d'inscriptions. Ainsi seuls deux hommes ont été enregistrés dans le secteur Habillement. Les femmes sont plus nombreuses également dans les secteurs des Arts appliqués, des Services aux personnes, et dans une moindre mesure dans les secteurs de l'Hôtellerie-Alimentation, de l'Economie (qui compte le plus grand nombre d'inscriptions) et dans celui des Sciences appliquées. Si la répartition hommes/femmes est équilibrée dans le secteur des Cours généraux, elle est par contre très favorable aux hommes dans les petits secteurs de l'Agronomie, de la Construction et de l'Industrie.

Graphique 6.3. Volume des inscriptions et part des hommes et des femmes dans l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale, selon le secteur. Wallonie 2014-2015.

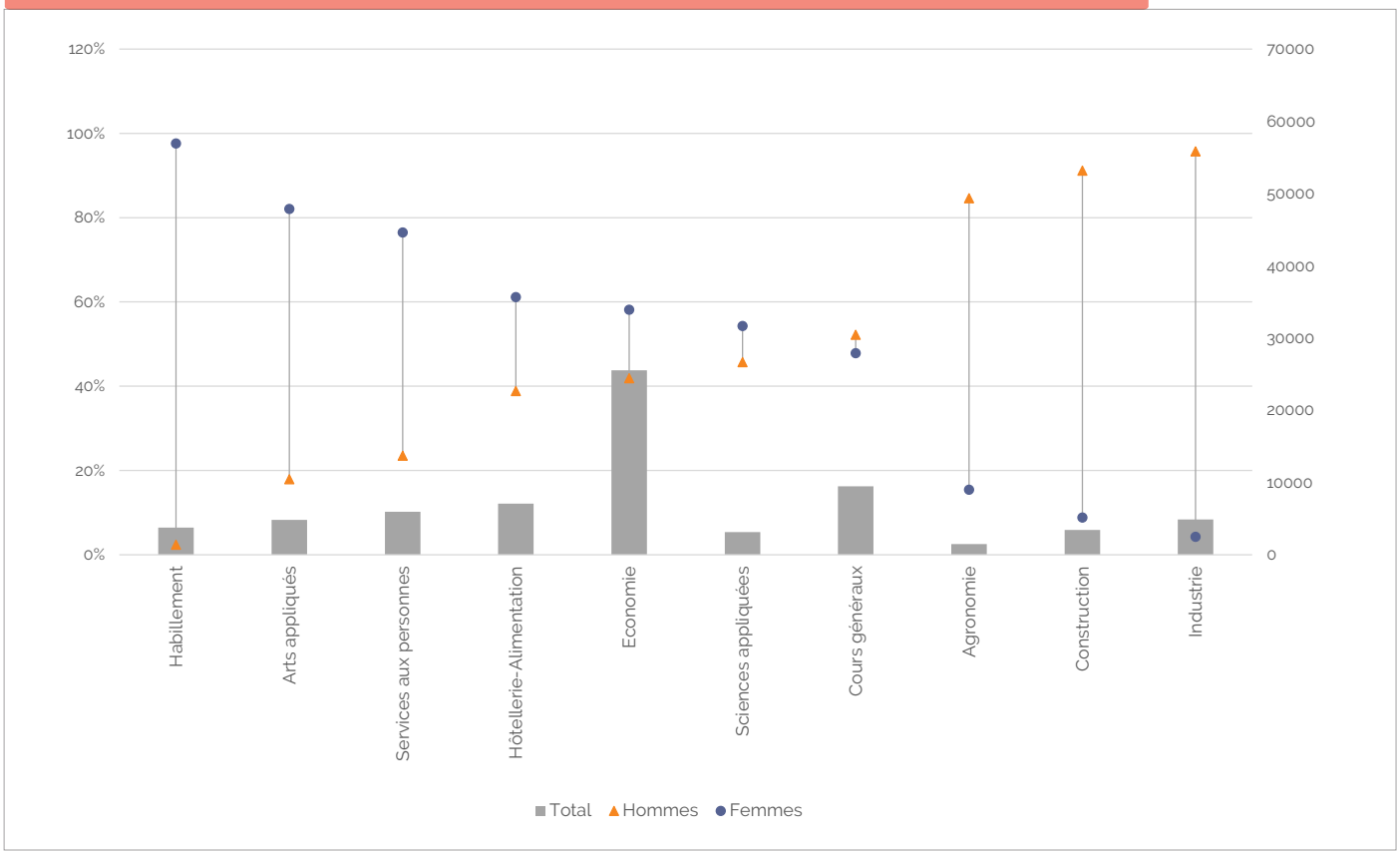

Source : Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Service général de l'enseignement de Promotion sociale, de l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit et de l'Enseignement à distance
Note : Les secteurs sont ordonnés de manière croissante selon la part d'hommes qui y sont inscrits.

Le tableau dressé au niveau de l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale doit être quelque peu nuancé lorsqu'on examine la répartition par genre des inscriptions dans l'enseignement secondaire supérieur (graphique 6.4). Si, à ce niveau aussi, l'essentiel des inscriptions, tant des hommes que des femmes se concentre dans les UE du secteur Economie (45% pour les hommes, 40% pour les femmes), les inscriptions des femmes se distribuent cette fois essentiellement sur 2 secteurs : les Services aux personnes (28%) et les Sciences appliquées (16%). On retrouve par contre dans la population masculine une répartition des inscriptions assez proche de celle observée dans l'enseignement secondaire inférieur : les secteurs les plus choisis sont les Cours généraux (16%), l'Industrie (15%), la Construction (10%) et l'Hôtellerie-Alimentation (9%).

Conséquence du nombre important d'inscriptions de femmes dans l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale, celles-ci sont majoritaires dans 8 secteurs sur 10 (graphique 6.5). Il n'y a que dans les petits secteurs de la Construction et de l'Industrie où l'on compte plus d'hommes inscrits que de femmes inscrites.

Graphique 6.4. Répartition des inscriptions des hommes et des femmes dans l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale selon les secteurs. Wallonie 2014-2015.

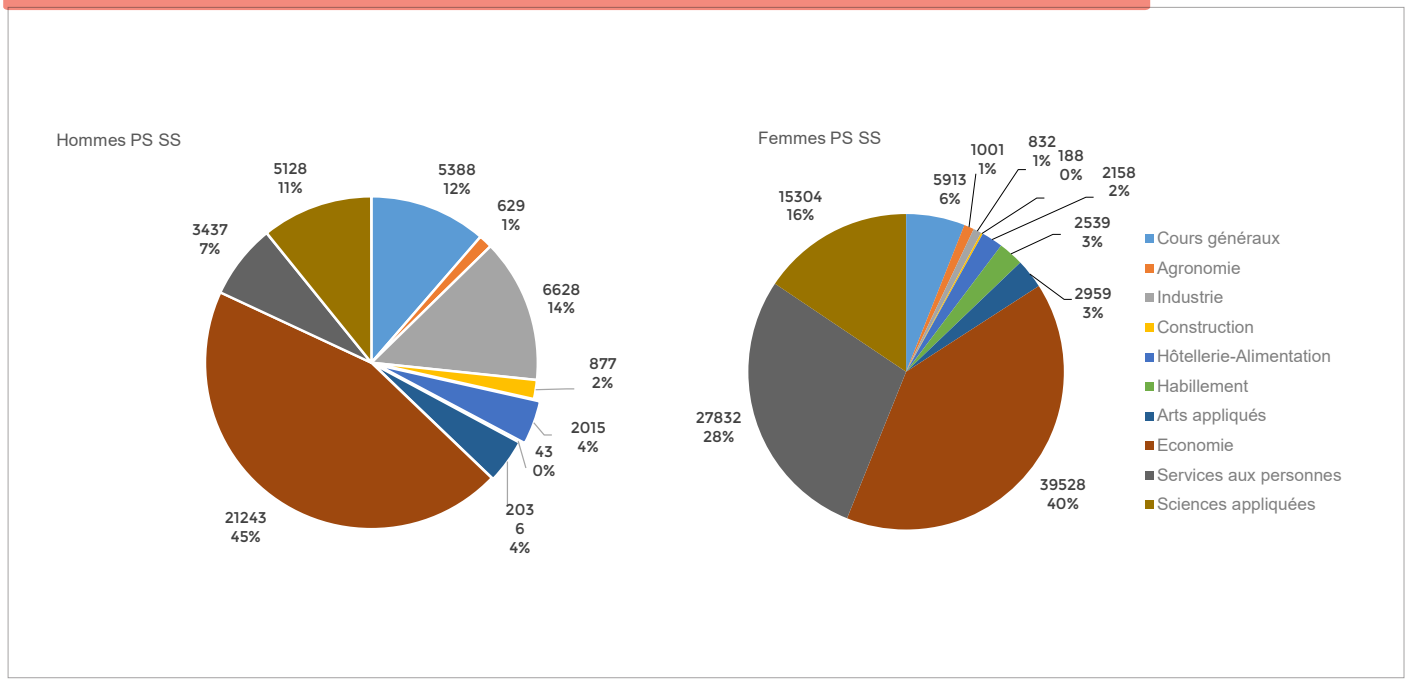

Source : Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Service général de l'enseignement de Promotion sociale, de l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit et de l'Enseignement à distance

Graphique 6.5. Volume des inscriptions et part des hommes et des femmes dans l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale, selon le secteur. Wallonie 2014-2015.

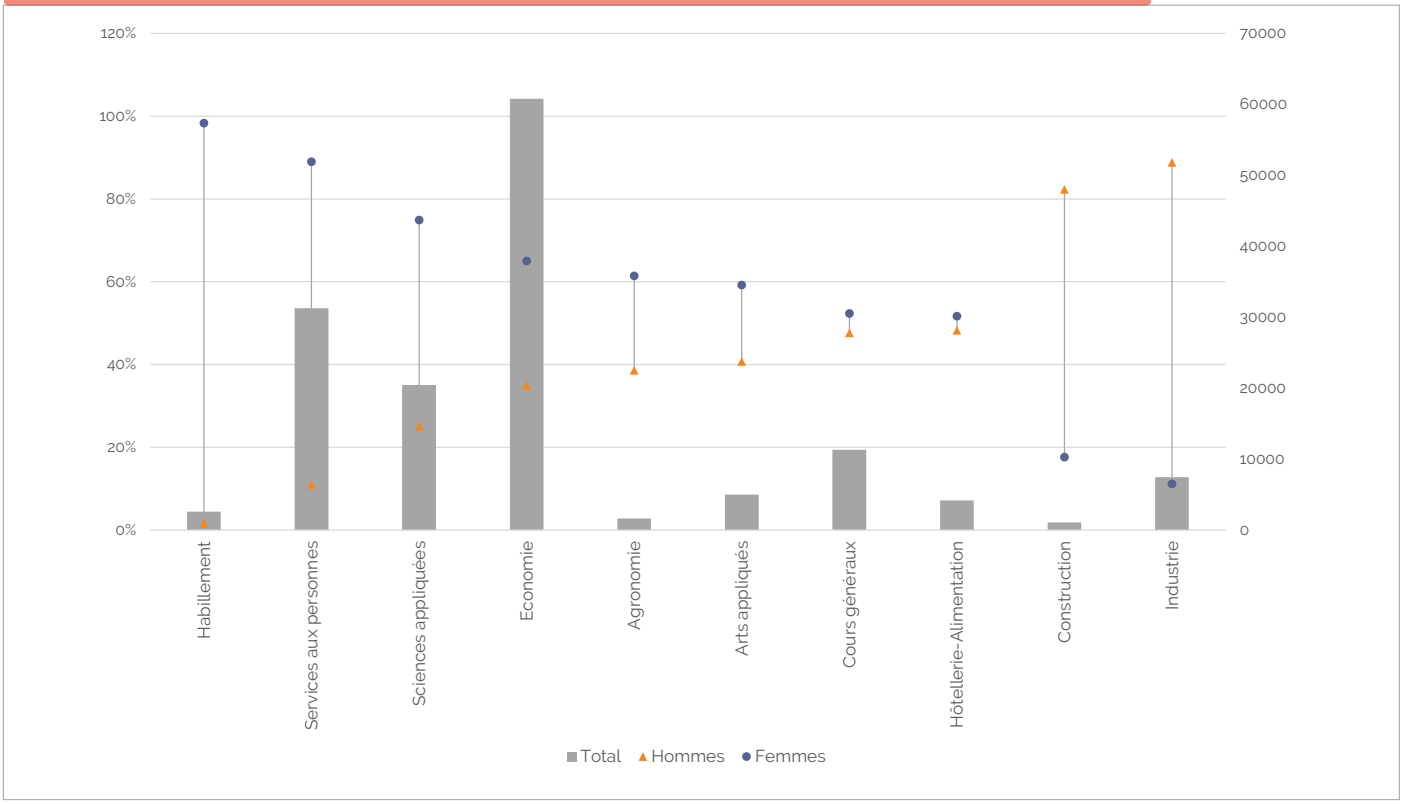

Source : Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Service général de l'enseignement de Promotion sociale, de l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit et de l'Enseignement à distance
Note : Les secteurs sont ordonnés de manière croissante selon la part d'hommes qui y sont inscrits.

Les inscriptions dans l'enseignement supérieur de promotion sociale (graphique 6.6) se concentrent sur le secteur de l'économie, tant pour ce qui est des hommes (51%) que des femmes (45%). Le second secteur en ordre d'importance est celui des Sciences appliquées, plus fréquent pour les femmes (38%) que pour les hommes (22%).

Si la répartition hommes/femmes est plutôt égalitaire parmi les inscriptions dans le secteur de l'Economie, qui compte beaucoup d'étudiants, les inscriptions des hommes sont plus fréquentes dans les secteurs de l'Industrie, de l'Agronomie et de la Construction (qui comptent moins d'étudiants), et, dans une moindre mesure, dans le secteur des Cours généraux. Les femmes sont par contre majoritaires dans les inscriptions des secteurs Habillement, Services aux personnes, Sciences appliquées (où les inscriptions sont nombreuses) et, dans une moindre mesure, dans le secteur des Arts appliqués.

Graphique 6.6. Répartition des inscriptions des hommes et des femmes dans l'enseignement supérieur de promotion sociale selon les secteurs. Wallonie 2014-2015.

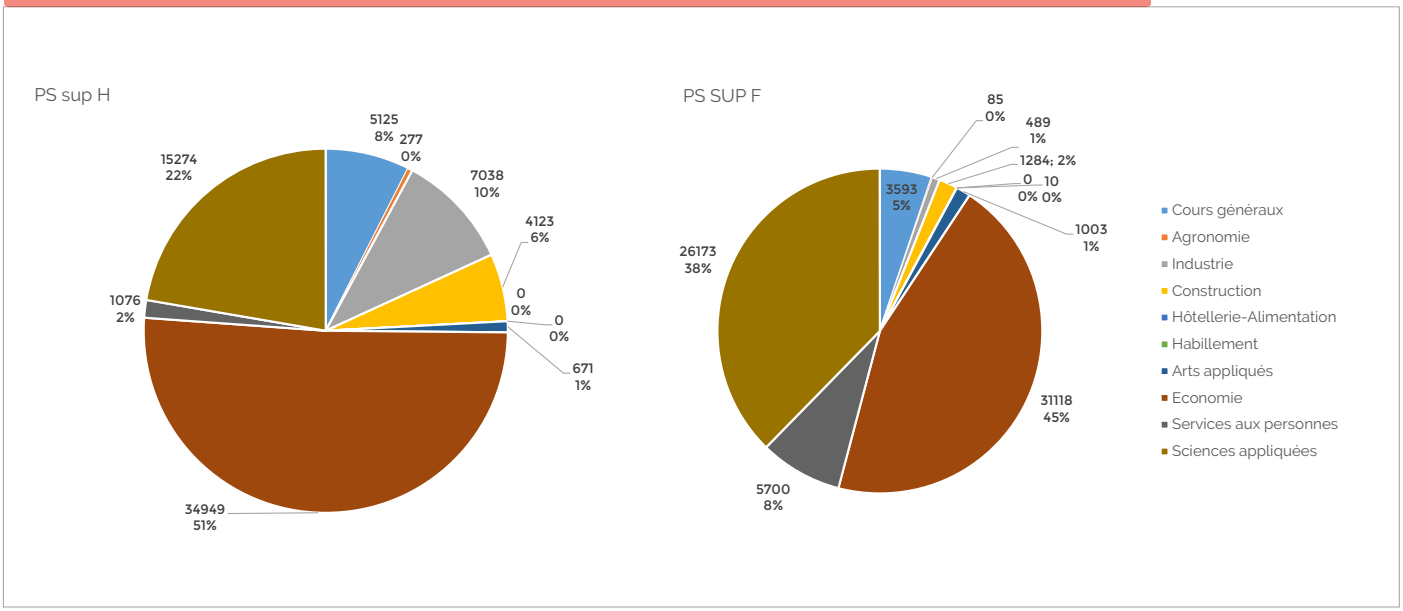

Source : Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Service général de l'enseignement de Promotion sociale, de l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit et de l'Enseignement à distance

Graphique 6.7. Volume des inscriptions et part des hommes et des femmes dans l'enseignement supérieur de promotion sociale, selon le secteur. 2014-2015.

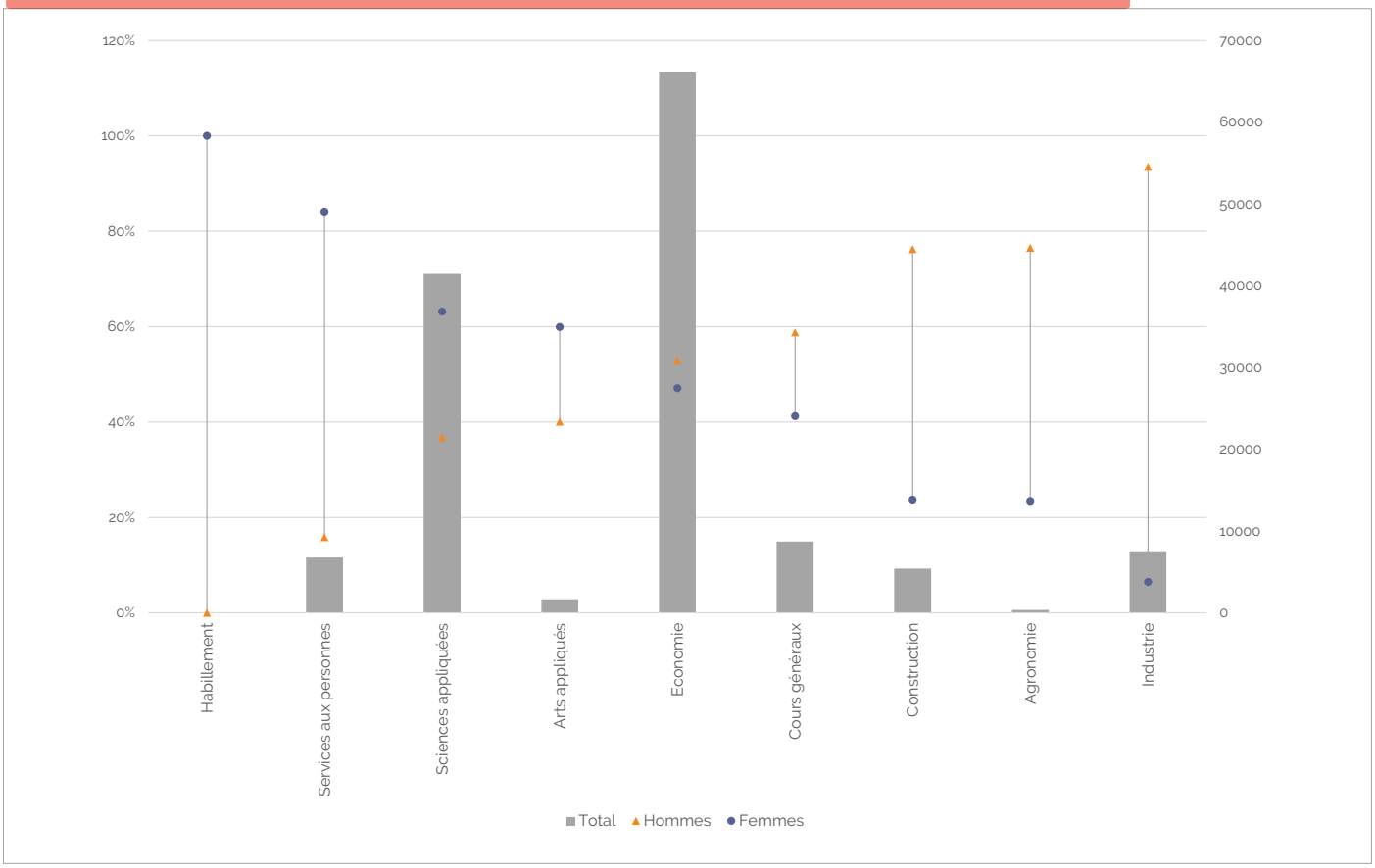

Source : Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Service général de l'enseignement de Promotion sociale, de l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit et de l'Enseignement à distance
Note : Les secteurs sont ordonnés de manière croissante selon la part d'hommes qui y sont inscrits.

Titres authentifiés dans l'enseignement de promotion sociale

Le tableau 6.2 illustre la répartition par sexe des titres authentifiés, complétant ainsi la répartition par sexe au niveau des étudiants et inscriptions. Les données concernent la Fédération Wallonie-Bruxelles dans son ensemble. Elles doivent être interprétées avec prudence car seule une partie des étudiants inscrits présentent l'épreuve intégrée.[34]

Globalement, les femmes sont deux fois plus nombreuses (66%) que les hommes parmi les personnes qui obtienennt un titre authentifié par l'enseignement de promotion sociale. Cette tendance est un peu plus faible au niveau de l'enseignement supérieur court et s'inverse au niveau de l'enseignement supérieur long (les diplômes délivrés aux femmes y représentent 14%).

Tableau 6.2. Nombre de titres authentifiés par l'enseignement de promotion sociale en Fédération Wallonie Bruxelles, selon le sexe, par niveau. Année scolaire 2014-2015

	Total	Hommes	Femmes		
Secondaire inférieur	5.234	1.753	3.481	33%	67%
Secondaire supérieur	8.081	2.509	5.572	31%	69%
Supérieur court	3.349	1.362	1.987	41%	59%
Supérieur long	71	61	10	86%	14%
Total	16.735	5.685	11.050	34%	66%

	Total	Hommes	Femmes		
Secondaire inférieur	31%	31%	32%		
Secondaire supérieur	48%	44%	50%		
Supérieur court	20%	24%	18%		
Supérieur long	0%	1%	0%		
Total	100%	100%	100%		

Source : Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Service général de l'Enseignement de Promotion sociale, de l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit et de l'Enseignement à distance

[34] Dans le cadre de sections, les unités d'enseignement peuvent être capitalisées pour l'obtention d'un titre de «section». Pour obtenir ce titre, l'étudiant doit capitaliser l'ensemble des UE de la section suivant un schéma décrit dans le dossier pédagogique de cette section et présenter et réussir une «épreuve intégrée». Ce n'est qu'à l'issue de ce processus que le titre de « section » pourra lui être délivré. De nombreuses personnes régulièrement inscrites visent l'acquisition de compétences mais ne souhaitent pas obtenir de titre. Les chiffres présentés dans les tableaux ne représentent donc qu'une partie des étudiants qui fréquentent l'enseignement de promotion sociale. Par ailleurs, seuls les titres transmis à l'administration pour authentification sont comptabilisés dans le tableau. Comme les établissements ne sont pas tenus de transmettre les titres pour authentification dans un temps imparti, il est possible que certains titres ne soient pas encore comptabilisés. De plus, les données encodées en matière de titres authentifiés ne font pas référence à une année académique précise, il existe donc une certaine marge d'erreur sur le nombre de titres délivrés dans une année académique donnée. Enfin, il est à noter que certaines sections organisées dans l'enseignement de promotion sociale mèneraient plus directement à la délivrance d'un titre. Il s'agit de sections dont le titre est nécessaire pour exercer certaines activités ou bénéficier d'un barème salarial précis tel qu'infirmier, éducateur, auxiliaire de l'enfance, aide-soignant, Certificat d'Aptitude Pédagogique,...

BIBLIOGRAPHIE POUR ALLER PLUS LOIN

Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA P9 Eurydice) (2010), Différences entre les genres en matière de réussite scolaire: étude sur les mesures prises et la situation actuelle en Europe.

Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA P9 Eurydice) (2010), Différences entre les genres en matière de réussite scolaire. Les stéréotypes traditionnels constituent le principal obstacle à l'égalité entre les genres dans l'éducation.

Buisson-Fenet H. (dir.) (2017) École des filles, école des femmes. L'institution scolaire face aux parcours, normes et rôles professionnels sexués, Bruxelles, De Boeck supérieur, coll. « Perspectives en éducation & formation ».

Conseil de l'Education et de la Formation (CEF) (2017). Avis 137 Comment intégrer la dimension de genre dans le système éducatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles ? Avis. Dossier d'instruction. Recueil de données Statistiques. Novembre 2017.

Demeuse, M., & Lafontaine, D. (2016, November 19). Egalité filles/garçons à travers un état des lieux en Fédération Wallonie-Bruxelles. Paper presented at Deuxième journée d'études du groupe de réflexion GENRE.S de l'UMONS: Enseignement: Genre.s et clichés. De la maternelle au doctorat, Mons.

Duru-Bellat, M. (2010), « Ce que la mixité fait aux élèves », Revue de l'OFCE 2010/3 (n°114), p. 197-212

Franssen, A. Lenel, E., Piot, S. (2009). Les trajectoires scolaires des filles et des garçons dans l'enseignement secondaire général, technique et professionnel en Communauté française de Belgique. Rapport de recherche. Faculté Saint Louis. Centre d'études sociologiques.

Ghaye B., Talbot, B. Reginster I. (2014) Développement d'indicateurs locaux illustrant des défis liés à l'enseignement secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles. Working Paper de l'IWEPS Numéro 15.

IWEPS (2005). Femmes et hommes en Wallonie. Portrait statistique.

IWEPS (2008) les facteurs de précarité. Photographie statistique de la situation des femmes et des hommes en Wallonie.

IWEPS (2010). Egalité entre les femmes et les hommes en Wallonie. Photographie statistique.

IWEPS (2011) La situation des jeunes en Belgique francophone. Photographie statistique.

IWEPS (2017). Egalité entre les femmes et les hommes en Wallonie. Photographie statistique. Cahier 1. Insertion des femmes et des hommes sur le marché du travail.

IWEPS (2017) Egalité entre les femmes et les hommes en Wallonie. Photographie statistique. Cahier 2. Le genre et l'emploi du temps en Wallonie.

Lafontaine D., Dupont V., Jaegers D. (2016a). Du secondaire à l'enseignement supérieur : réussite, motivation et orientations d'études selon le genre. Présentation à la Journée d'études Enseignement : genres et clichés. De la maternelle au doctorat, Mons, Belgique.

Lafontaine, D., Crepin, F., Hindryckx, G., Matoul, A., & Quittre, V. (2016b). La culture scientifique à 15 ans. Premiers résultats de PISA 2015 en Fédération Wallonie-Bruxelles. Liège, Belgique: Service d'Analyse des Systèmes et des Pratiques d'enseignement (aSPe).

Meulders, D., O'Dorchai, S., Simeu, N. (2011). Alma mater, Homo Sapiens II. Les inégalités entre femmes et hommes dans les universités francophones de Belgique. ULB, DLBEA.

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Direction de l'Egalité des chances (2010) Faits & Geste n°33 : Filles - Garçons égaux dans l'enseignement?

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction de l'Egalité des chances.

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Secrétariat général, Direction de la Recherche (2015) La Fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres, édition 2015, Partie IV Zoom –situations et trajectoires des jeunes : quelle diversité ? quelle égalité ?

OCDE http://www.oecd.org/fr/parite/donnees/education/

OCDE (2015), L'égalité des sexes dans l'éducation : Aptitudes, comportement et confiance, PISA.

UNIA. Centre interfédéral pour l'Egalité des chances (2018), Baromètre de la diversité. Enseignement.

SITES DE RÉFÉRENCE STATISTIQUES ET BIBLIOGRAPHIE

ARES : https://www.ares-ac.be/fr/statistiques

CRef : http://www.cref.be/annuaires/

Enseignement en Fédération Wallonie–Bruxelles : http://www.enseignement.be/index.php

Eurostat http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Education_and_training_statistics_at_regional_level/fr

Eurydice : système éducatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/mwikis/eurydice/index.php/Belgique-Communaute-francaise:Aper%C3%A7u_des_principaux_%C3%A9l%C3%A9ments

IFAPME http://www.ifapme.be/chiffres-cles.html

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Administration générale de l'Enseignement, Service général du Pilotage du Système éducatif (2017) Indicateurs de l'enseignement 2016 http://www.enseignement.be/index.php?page=0&navi=2264

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Secrétariat général, Direction de la Recherche (2017) La Fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres, édition 2017 http://www.federation-wallonie-bruxelles.be/

IWEPS Chiffres clés de la Wallonie (2017) https://www.iweps.be/publication/cc2017/

IWEPS Walstat enseignement : https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?theme_id=7

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Administration générale de l'Enseignement (2014) Circulaire 4984 Grilles-horaires de référence des options de base groupées. Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice organisé par Wallonie-Bruxelles-Enseignement - année scolaire 2014-2015.http://www.enseignement.be/index.php?page=26823&do_id=5207

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Secrétariat général, Direction de la Recherche, (2018), Zoom. L'enseignement de promotion sociale : un acteur majeur dans l'enseignement tout au long de la vie. Analyse quantitative. Synergies statistiques. Fédération Wallonie-Bruxelles – Wallonie. Décembre 2017

Service public fédéral Economie / Direction générale Statistique – Enquête sur les Forces de Travail, statistiques Enseignement Formation https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/formation-et-enseignement

Van Haeperen, B. & Zune M. (coord .) (2014), L'enseignement, la formation et l'emploi au cœur du redéploiement régional. In Dynamiques régionales, revue interdisciplinaire de l'IWEPS Numéro 1.

Enseignement et formation en Communauté germanophone

Statistiques Enseignement

http://www.ostbelgienstatistik.be/PortalData/22/Resources/downloads/Schuelerzahlen_Schuljahr_2017-2018.pdf

Statistiques Formation en alternance

Institut für Aus- und Weiterbildung im Mittelstand und in KMU (IAWM)

http://www.iawm.be/downloads/2017/AnalyseLehrvertrge2017.pdf

Etudes, dont résultats PISA

http://www.ostbelgienstatistik.be/desktopdefault.aspx/tabid-2382/categories-1347

Eurydice : système éducatif de la Communauté germanophone https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/mwikis/eurydice/index.php/Belgium-German-Speaking-Community:Overview

http://www.ostbelgienbildung.be/desktopdefault.aspx/tabid-2195/4516_read-32080/

ANNEXES

Annexe 1

Tableau 1. Ecarts absolus entre le nombre d'hommes et de femmes, selon l'âge et le niveau de diplôme le plus élevé obtenu (Wallonie, 2016)

	Primaire ou sans diplôme	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Supérieur
25-29 ans	3.020	5.151	10.301	-16.588
30-34 ans	-103	1.729	6.573	-7.961
35-39 ans	3.186	145	8.898	-12.726
40-44 ans	-1.457	4.382	7.620	-10.298
45-49 ans	2.343	48	4.733	-6.608
50-54 ans	-357	-1.815	5.422	-4.353
55-59 ans	276	1.702	2.110	-7.874
60-64 ans	-4.692	-1.101	-3.489	2.130
65-69 ans	-5.104	-4.213	-1.926	1.462
70-74 ans	-5.576	-7.837	-1.421	2.549
75 ans et plus	-53.101	-18.843	-11.708	5.634

Source : SPF Economie / Direction générale Statistique – Enquête sur les Forces de Travail, 2016
Note : Des écarts positifs indiquent que le nombre d'hommes est supérieur au nombre de femmes.

Annexe 2 : Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice. Décomposition des Secteurs en Groupes

0 DIVERS

01 HUMANITES ARTISTIQUES

1 AGRONOMIE

11 AGRICULTURE

12 HORTICULTURE

13 SYLVICULTURE

14 EQUITATION

2 INDUSTRIE

21 ELECTRICITE

22 ELECTRONIQUE

23 MECANIQUE

24 AUTOMATION

25 MECANIQUE DES MOTEURS

26 MECANIQUE APPLIQUEE

27 METAL

28 FROID - CHAUD

3 CONSTRUCTION

31 BOIS

32 CONSTRUCTION

33 GROS OEUVRE

34 EQUIPEMENT DU BATIMENT

35 PARACHEVEMENT DU BATIMENT

4 HOTELLERIE - ALIMENTATION

41 HOTELLERIE

42 BOUCHERIE - CHARCUTERIE

43 BOULANGERIE - PATISSERIE

44 CUISINE DE COLLECTIVITE

5 HABILLEMENT ET TEXTILE

51 INDUSTRIE TEXTILE

52 CONFECTION

53 AMEUBLEMENT

6 ARTS APPLIQUES

61 ARTS DECORATIFS

62 ARTS GRAPHIQUES

63 AUDIOVISUEL

64 ORFEVRERIE

7 ECONOMIE

71 GESTION

72 SECRETARIAT

73 LANGUES

74 TOURISME

8 SERVICES AUX PERSONNES

81 SERVICES SOCIAUX ET FAMILIAUX

82 SERVICES PARAMEDICAUX

83 SOINS DE BEAUTE

84 EDUCATION PHYSIQUE

9 SCIENCES APPLIQUEES

91 SCIENCES APPLIQUEES

92 OPTIQUE, ACOUSTIQUE ET PROTHESE DENTAIRE

93 CHIMIE

10 BEAUX-ARTS

101 ARTS-SCIENCES

102 ARTS-PLASTIQUES

103 DANSE

Source : Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Administration générale de l'Enseignement (2014) Circulaire 4984

Annexe 3

Tableau 2. Enseignement non-universitaire en Hautes Ecoles (HE). Décomposition des catégories d'études. Liste des sections. Enseignement non-universitaire en Ecoles supérieures des Arts (ESA). Domaines d'études

HE Type court	
Agronomique	Agronomie
	Architecture des jardins et du paysage
	Gestion de l'environnement urbain
Arts appliqués	Arts graphiques
	Arts du tissu
	Publicité
	Styliste-modéliste
Economique	Assurances
	Commerce extérieur
	Comptabilité
	Droit
	E-business
	Gestion des transports et logistique d'entreprise
	Gestion hôtelière
	Immobilier
	Informatique de gestion
	Marketing
	Relations publiques
	Sciences administratives et gestion publique
	Assistant de direction
	Tourisme
	Coopération internationale
	Conseiller en développement durable
	Conseiller en commerce et développement
	management de la logistique

Paramédical	Sage-femme
	Audiologie
	Bandagisterie - Orthésiologie - Prothésiologie
	Biologie médicale
	Diététique
	Ergothérapie
	Logopédie
	Podologie - Podothérapie
	Soins infirmiers
	Technologie en imagerie médicale
	Psychomotricité
	orthoptie
Pédagogique	Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif
	Normale préscolaire
	Normale primaire
	Normale secondaire
	Normale technique moyenne
	coaching sportif
Social	Assistant en psychologie
	Assistant social
	Bibliothécaire-documentaliste
	Communication
	Conseiller social
	Écologie sociale
	Écriture multimédia
	Éducateur spécialisé en activités sociosportives
	Gestion des ressources humaines

Technique	Aérotechnique
	Automobile
	Chimie
	Construction
	Électromécanique
	Électronique
	Informatique et systèmes
	Techniques de l'image
	Techniques graphiques
	Techniques et services
	Textile
	Biotechnique
	Eco-packaging
	Energies alternatives et renouvelables
	Architecture transmédia
	Mécatronique et robotique (alternance)

ESA type court
Arts plastiques, visuels et de l'espace
Musique
Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication

HE Type long	
Agronomique	Architecture du paysage
	Sciences de l'ingénieur industriel en agronomie
	Sciences agronomiques
	Sciences agronomiques
	management de l'innovation et de la conception des aliments
Economique	Gestion des services généraux (enseignement en alternance)
	Business analyst
	Gestion de l'entreprise
	Gestion publique
	Ingénieur commercial
	Sciences commerciales
	Sciences administratives
	facility management
Paramédical	Kinésithérapie

Social	Communication appliquée - animation socio-culturelle et éducation permanente
	Presse et information
	Communication appliquée - Publicité et communication commerciale
	Communication appliquée - relations publiques
	Communication appliquée spécialisée - Publicité et communication commerciale
	Ingénierie et action sociales
	Presse et information spécialisées
	Communication appliquée spécialisée - relations publiques
	Communication appliquée spécialisée - animation socio-culturelle et éducation permanente
	Communication appliquée spécialisée - Education aux médias
	Stratégie et analyse de la communication interactive et collaborative
	ingénierie de la prévention et de la gestion des conflits
Technique	Génie analytique
	Gestion de chantier spécialisé en construction durable
	Gestion de production
	Gestion de la maintenance électromécanique
	Sciences industrielles
	Sciences industrielles
	Sciences industrielles
	Architecture des systèmes informatiques
	Gestion globale du numérique
	Aérotechnique
	cybersécurité
Traduction et interprétation	Traduction
	Interprétation

ESA type long
Arts plastiques, visuels et de l'espace
Musique
Théâtre et arts de la parole
Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication

Source : SATURN ARES

Annexe 4

Tableau 3. Décomposition des domaines d'études dans les Universités. Liste des cursus (orientations)

Philosophie	philosophie
	éthique
	sciences des religions
	sciences des religions et de la laïcité
Sciences religieuses et théologie	sciences religieuses (bachelier uniquement)
	théologie
	études bibliques
Langues et lettres	langues et littératures françaises et romanes, orientation générale
	langues et littératures françaises et romanes, orientation français langue étrangère
	langues et littératures modernes, orientation générale
	langues et littératures modernes, orientation germaniques
	langues et littératures modernes, orientation orientales
	langues et littératures modernes, orientation slaves
	langues et littératures anciennes, Classiques
	langues et littératures anciennes, Orientales
	langues et littératures anciennes et modernes
	linguistique
Histoire, histoire de l'art et archéologie	histoire
	histoire de l'art et archéologie, orientation générale
	histoire de l'art et archéologie, orientation archéométrie
	histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie
Information et communication	Information et communication
	communication multilingue
	arts du spectacle
	sciences et technologies de l'information et de la communication

Sciences politiques et sociales	sciences humaines et sociales (bachelier uniquement)
	gestion des ressources humaines
	politique économique et sociale
	sciences politiques, orientation générale
	sciences politiques, Relations internationales
	études européennes
	administration publique
	sociologie
	anthropologie
	sociologie et anthropologie
	sciences du travail
	sciences de la population et du développement
Sciences juridiques	droit
Criminologie	criminologie
Sciences économiques et de gestion	ingénieur de gestion
	sciences économiques, orientation générale
	sciences économiques, Econométrie
	sciences de gestion
	sciences économiques et de gestion
	gestion culturelle
Traduction et interprétation	traduction et interprétation (bachelier uniquement)
	traduction et interprétation (bachelier uniquement)
	interprétation
Sciences psychologiques et de l'éducation	sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale (bachelier uniquement)
	sciences psychologiques et de l'éducation, Logopédie (bachelier uniquement)
	sciences de l'éducation
	logopédie
	sciences psychologiques
	sciences de la famille et de la sexualité
arts et sciences de l'art	arts et sciences de l'art (uniquement doctorat)

Sciences	biochimie et biologie moléculaire et cellulaire
	biologie des organismes et écologie
	bioinformatique et modélisation
	sciences chimiques
	sciences biologiques
	sciences géologiques
	sciences géographiques, orientation climatologie
	sciences géographiques, orientation générale
	sciences géographiques, orientation géomatique et géométrologie
	océanographie
	sciences et gestion de l'environnement
	sciences et gestion du tourisme
	sciences informatiques
	sciences mathématiques
	statistique, orientation générale
	statistique, orientation biostatistique
	sciences actuarielles
	sciences physiques
	sciences spatiales
Sciences agronomiques et ingénierie biologique	sciences de l'ingénieur bioingénieur (bachelier uniquement)
	bioingénieur en chimie et bio-industries
	bioingénieur en sciences et technologies de l'environnement
	bioingénieur en gestion des forêts et des espaces naturels
	bioingénieur en sciences agronomiques
	sciences agronomiques et industries du vivant
	architecture du paysage
Sciences de l'ingénieur	sciences de l'ingénieur, Ingénieur civil (bachelier uniquement)
	ingénieur civil biomédical
	ingénieur civil des constructions
	ingénieur civil des mines et géologue
	ingénieur civil électricien
	ingénieur civil électromécanicien
	ingénieur civil en aérospatiale
	ingénieur civil en chimie et science des matériaux
	ingénieur civil en informatique
	ingénieur civil en informatique et gestion
	ingénieur civil en mathématiques appliquées
	ingénieur civil mécanicien
	ingénieur civil physicien
	ingénieur civil architecte
arts de bâtir et urbanisme	architecture
Sciences médicales	médecine
Sciences vétérinaires	médecine vétérinaire

Sciences dentaires	sciences dentaires
Sciences biomédicales et pharmaceutiques	sciences biomédicales
	sciences pharmaceutiques
Sciences de la santé publique	sciences de la santé publique
Sciences de la motricité	sciences de la motricité, orientation générale
	sciences de la motricité, orientation éducation physique
	kinésithérapie et réadaptation

Source : CRef

Annexe 5

Graphique 1. Université Sciences humaines et sociales. Total Volume des diplômes décernés et part des hommes et des femmes selon la catégorie d'études. 2012-2013. Fédération Wallonie-Bruxelles

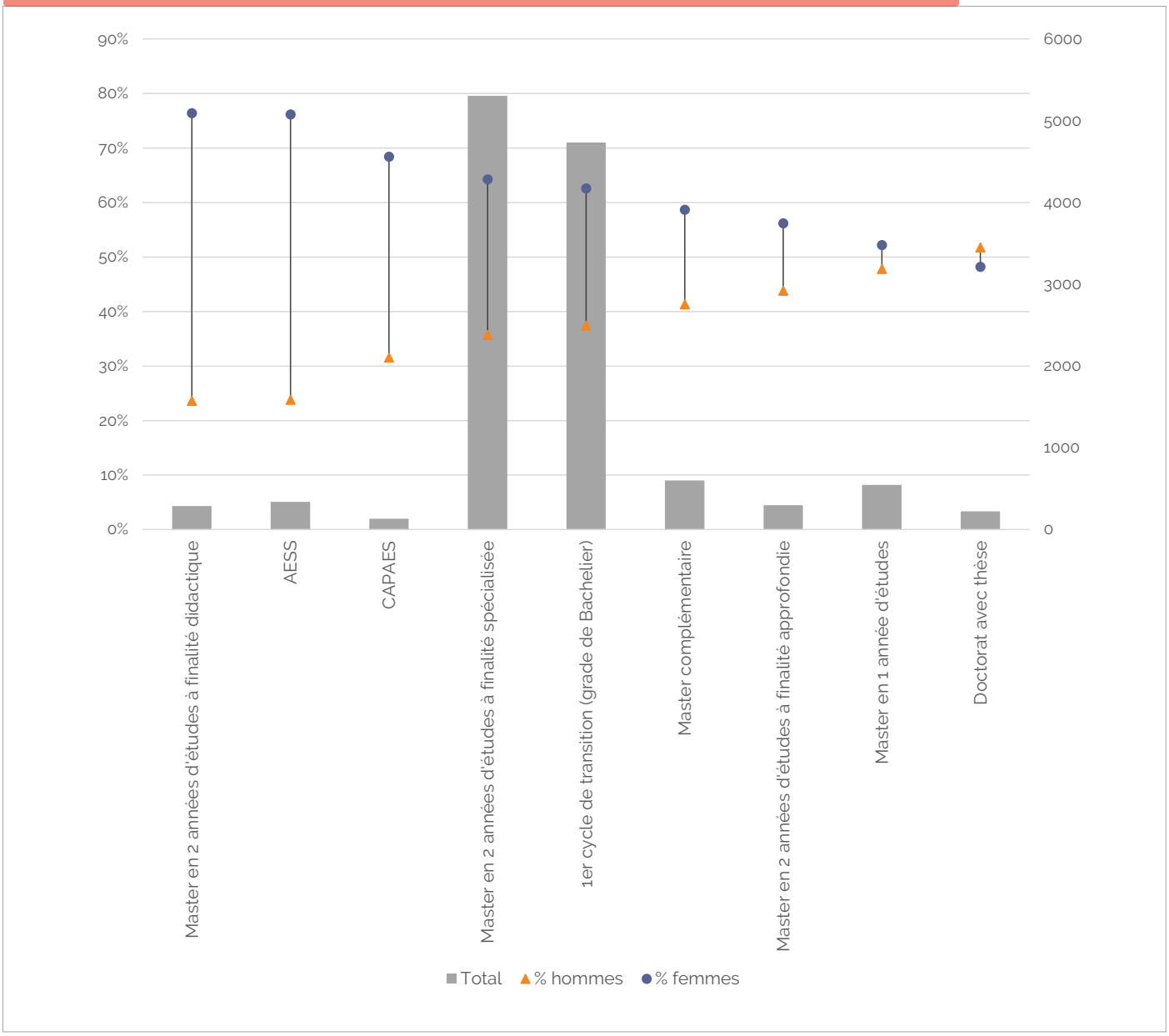

Source : SATURN ARES
Note : Les domaines d'études sont ordonnés de manière croissante selon la part d'hommes qui y sont inscrits.

Graphique 2. Université Sciences. Total Volume des diplômes décernés et part des hommes et des femmes selon la catégorie d'études. 2012-2013. Fédération Wallonie-Bruxelles

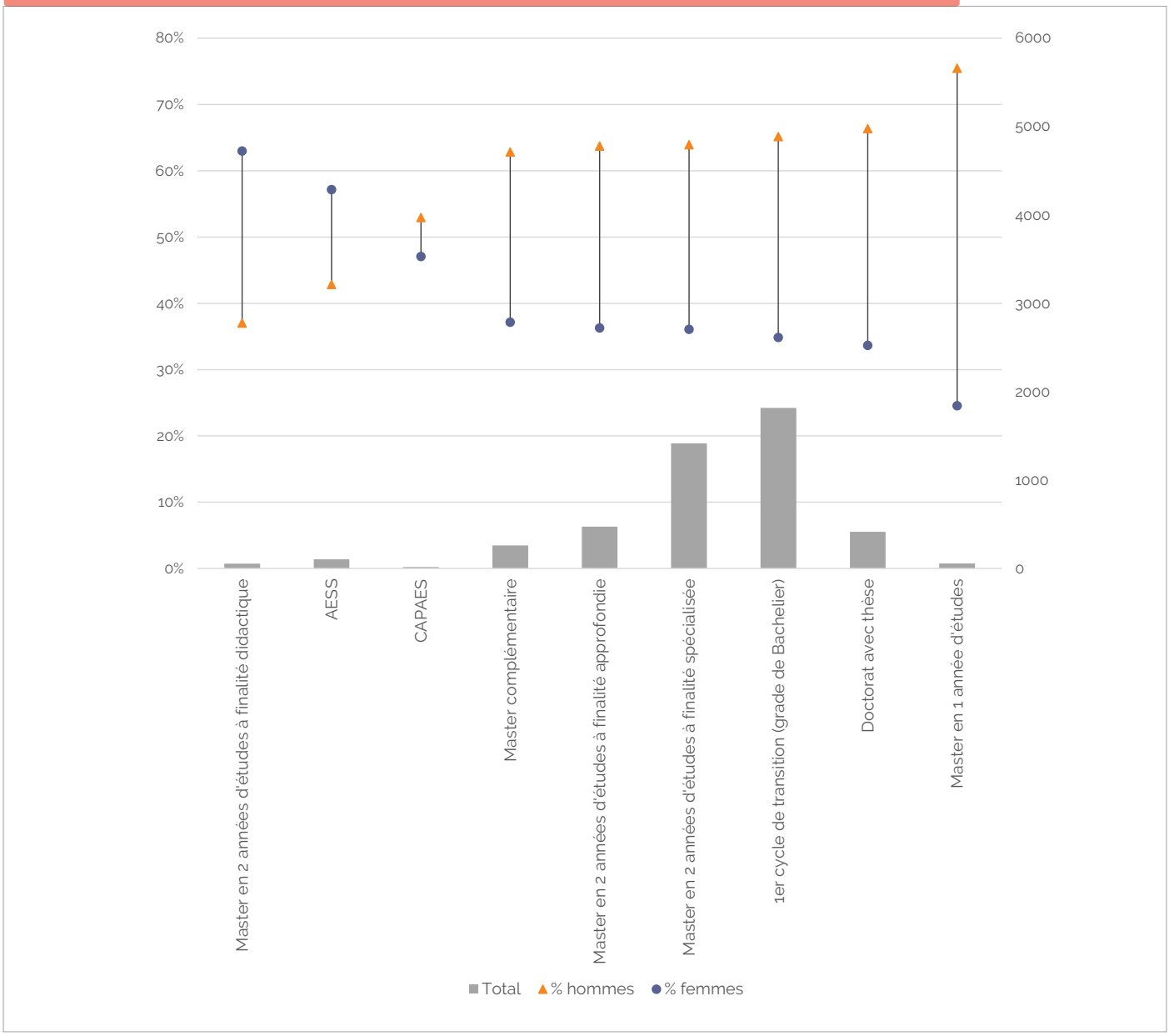

Source : SATURN ARES
Note : Les domaines d'études sont ordonnés de manière croissante selon la part d'hommes qui y sont inscrits.

Graphique 3. Université Sciences de la santé. Total Volume des diplômes décernés et part des hommes et des femmes selon la catégorie d'études. 2012-2013. Fédération Wallonie-Bruxelles

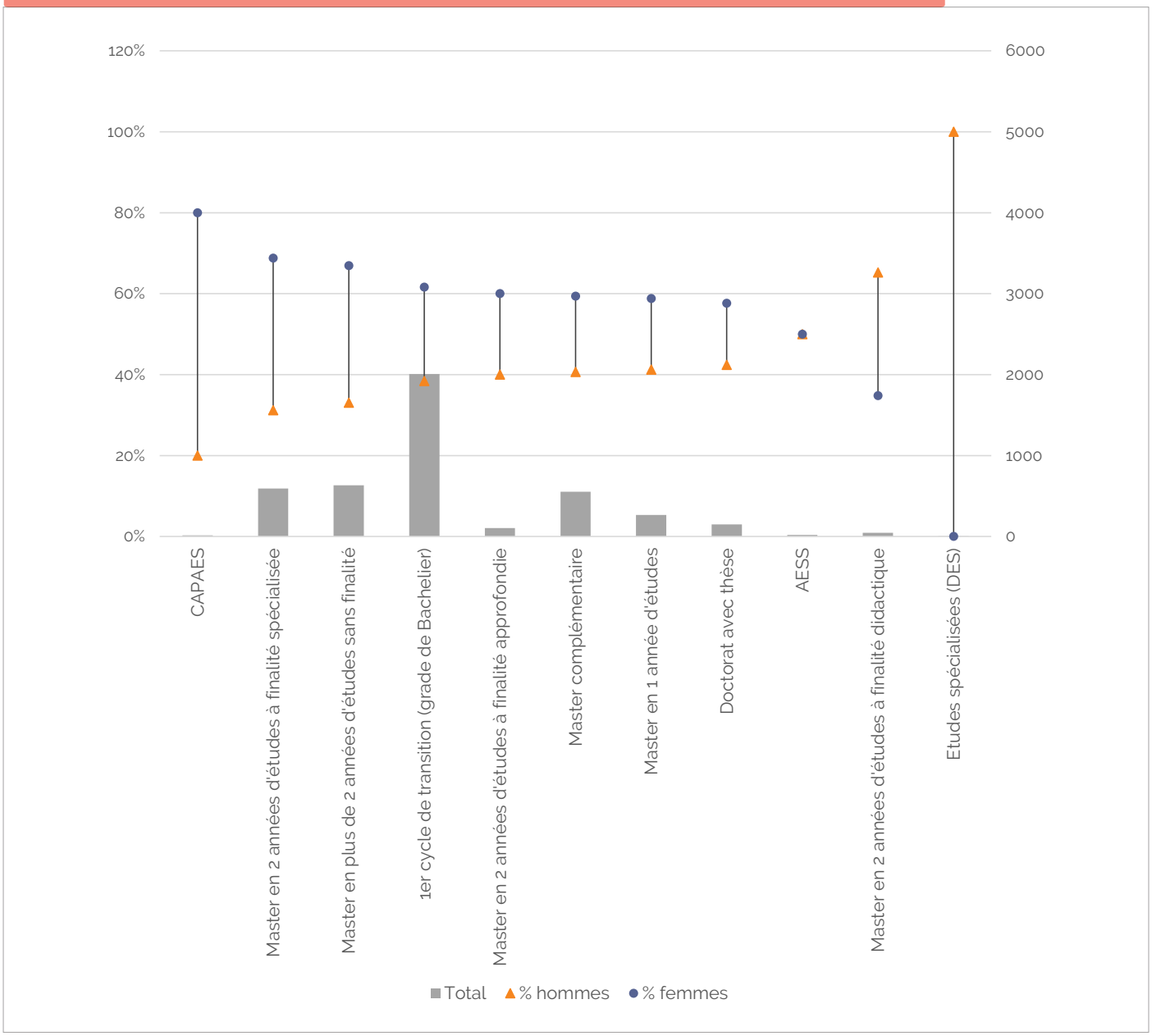

Source : SATURN ARES
Note : Les domaines d'études sont ordonnés de manière croissante selon la part d'hommes qui y sont inscrits.

Annexe 6

Tableau 3. Enseignement de promotion sociale 2014-2015. Intitulés des groupes à l'intérieur des secteurs

COURS GENERAUX	COURS GENERAUX-DIVERS
	MATHEMATIQUE
	SCIENCES
	FRANCAIS
	POLYVALENTES
	ELEMENTS DE CULTURE
	INSERTION-REINSERTION
	PHILOSOPHIE
AGRONOMIE-RESSOURCES SOL ET EAUX-MONDE ANIMAL	AGRONOMIE-DIVERS
	AGRICULTURE
	HORTICULTURE
	SYLVICULTURE
	AQUACULTURE
	PROBLEMES D'ENVIRONNEMENT
	ETUDE ET SOINS DU MILIEU
INDUSTRIE	INDUSTRIE-DIVERS
	ELECTRICITE
	ELECTRONIQUE
	MECANIQUE
	AUTOMATION
	MECANIQUE DES MOTEURS
	MECANIQUE APPLIQUEE
	METAL/PLASTIQUES/MATERIAUX COMPOSITES
	FROID-CHAUD
	INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
CONSTRUCTION	CONSTRUCTION-DIVERS
	BOIS
	CONSTRUCTION
	GROS ŒUVRE
	EQUIPEMENT DU BATIMENT
	PARACHEVEMENT DU BATIMENT
	INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

HOTELLERIE-ALIMENTATION	HOTELLERIE-ALIMENTATION-DIVERS
	HOTELLERIE
	BOUCHERIE-CHARCUTERIE
	BOULANGERIE-PATISSERIE
	CUISINE DE COLLECTIVITE
	RESTAURATION
	TRAITEURS-ORGANISATEURS DE BANQUETS
	ART CULINAIRE FAMILIAL
	DIETETIQUE
HABILLEMENT	HABILLEMENT-DIVERS
	INDUSTRIE TEXTILE
	CONFECTION
	ACCESSOIRES D'HABILLEMENT
	AMEUBLEMENT
	AMEUBLEMENT-HABILLEMENT
ARTS APPLIQUES	ARTS APPLIQUES-DIVERS
	ARTS DECORATIFS
	ARTS GRAPHIQUES
	AUDIO-VISUEL
	ARTS VISUELS
	ACTIVITES ARTISTIQUES
	ARTS CONTEMPORAINS
ECONOMIE	ECONOMIE-DIVERS
	GESTION
	SECRETARIAT
	LANGUES
	TOURISME
	INFORMATIQUE
	TERTIAIRE INDUSTRIEL
	BIBLIOTHEQUE
	METIERS DE LA COMMUNICATION

SERVICES AUX PERSONNES	SERVICES AUX PERSONNES-DIVERS
	SERVICES SOCIAUX ET FAMILIAUX
	SERVICES PARAMEDICAUX
	SOINS DE BEAUTE
	RELATIONS SOCIALES
SCIENCES APPLIQUEES	SCIENCES APPLIQUEES-DIVERS
	SCIENCES APPLIQUEES
	EDUCATION PHYSIQUE
	RESSOURCES HUMAINES
	PSYCHOLOGIE
	PSYCHOLOGIE SOCIALE
	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DU PERSONNEL
	PEDAGOGIE
	ENSEIGNEMENT-FORMATION DU PERSONNEL
	SOCIOLOGIE

Source : Cellule de pilotage de l'Enseignement de Promotion Sociale

Wallonie

Iweps

L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Autorité statistique de la Région wallonne, il fait partie, à ce titre, de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN). Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens, des informations diverses qui vont des indicateurs statistiques aux études en sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.
Plus d'infos : https://www.iweps.be

2018

Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
Vous pouvez consulter ou télécharger cette publication sur notre site : www.iweps.be